This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B
7
6

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE BEQUEST OF
JAMES WALKER
(Class of 1814)
President of Harvard College

"Preference being given to works in the Intellectual and Moral Sciences"

LES

TRADUCTIONS DE LA BIBLE

EN VERS FRANÇAIS

AU MOYEN ÂGE.

PARIS.

H. CHAMPION, LIBRAIRE,

QUAI MALAQUAIS, 15.

LES
TRADUCTIONS DE LA BIBLE
EN VERS FRANÇAIS
AU MOYEN ÂGE,

PAR

JEAN BONNARD.

OUVRAGE HONORÉ D'UNE RÉCOMPENSE
PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

PARIS.
IMPRIMÉ, PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT,
À L'IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXIV.

(76)

Bi 71.6
~~Bi 4.46~~

~~III. 322~~

2015

À MON PÈRE,

HOMMAGE RESPECTUEUX.

Bi 71.6
~~Bi 4.46~~
~~III. 3226~~
2015

PRÉFACE.

Le présent ouvrage est né du concours ouvert en 1880 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour l'étude des versions de la Bible en langue d'oïl antérieures à la mort de Charles V. Le concours jugé, nous nous sommes décidé à présenter au public la partie de notre travail qui avait été particulièrement remarquée par l'Académie, celle qui traite des versions rimées. Notre étude forme le complément du savant ouvrage que M. Samuel Berger vient de publier sur les traductions de la Bible en prose[1]. On verra que, si les versions en prose peuvent être groupées sous un petit nombre de types, il n'en est pas de même des traductions ou des paraphrases rimées. Ici c'est l'individualisme qui triomphe, et tout effort qui tendrait à ramener à l'unité les œuvres si variées de nos versificateurs serait fatalement condamné à échouer. Chaque province, le Nord comme le Centre et l'Est, a eu son poète, qui a voulu mettre à la portée de ses concitoyens les enseignements de l'Écriture. Le succès a-t-il souvent couronné les efforts de nos humbles rimeurs? Le public en jugera. Nous nous bornons à mettre sous ses yeux les pièces du procès.

Qu'il nous soit permis de remercier ici tous ceux qui

[1] *La Bible française au moyen âge. Étude sur les plus anciennes versions de la Bible écrites en prose de langue d'oïl.* Paris. Champion. 1884.

nous ont prêté leur bienveillant concours : M. Gaston Paris, rapporteur de la commission de l'Académie des inscriptions; M. Adolphe Regnier, sur le rapport duquel l'impression gratuite nous a été accordée; M. Paul Meyer, qui a bien voulu nous faire profiter de sa connaissance si approfondie des bibliothèques anglaises; M. Godefroy, qui nous a indiqué nombre de manuscrits importants et a lu nos épreuves avec un soin minutieux; M. Taulier, ancien professeur au lycée de Lyon, qui a dépouillé pour nous un texte des plus curieux, le manuscrit de Grenoble 1137; M. S. Berger, qui nous a communiqué bien des documents intéressants et a suivi notre publication avec un zèle dévoué; MM. G. Raynaud et H. Omont, de la Bibliothèque nationale; M. H. Meille, à Turin; M. Gonin, à Florence; M. Martin Dupont, à Troyes; M. Ant. Thomas, à Toulouse; M. Droz, à Berne, qui nous ont fourni des renseignements précieux.

C'est grâce à eux, à leur obligeance et à leurs conseils, que nous devons de pouvoir donner des versions rimées de la Bible au moyen âge un tableau, incomplet sans doute, mais qui pourra, nous l'espérons, servir de base aux travailleurs de l'avenir.

LES

TRADUCTIONS DE LA BIBLE

EN VERS FRANÇAIS

AU MOYEN ÂGE.

INTRODUCTION.

Les premières traductions de la Bible en langue française ne se sont produites qu'à une époque relativement tardive. La chose peut paraître surprenante au premier abord, si l'on songe à la place considérable qu'occupait la religion dans la vie du moyen âge. Ne semble-t-il pas qu'à une époque de foi aussi universelle, le besoin aurait dû se faire sentir de bonne heure de mettre l'Écriture sainte, véritable base de la croyance, à la portée de tous ceux qui savaient lire? Et cependant les Psaumes, les Rois et l'Apocalypse ont seuls été traduits au XIIe siècle, car on ne peut mettre au nombre des traductions proprement dites l'œuvre, si intéressante qu'elle soit, d'Herman de Valenciennes. Ce n'est qu'au XIIIe siècle que les versions de la Bible en langue d'oïl deviennent nombreuses et complètes.

La raison de ce fait n'est pas difficile à donner, croyons-nous. D'une part, les clercs, à peu près seuls en possession de l'art de la lecture, connaissaient généralement le latin et pouvaient trouver facilement dans le texte de la Vulgate les enseignements de l'Écriture. D'autre part, les illettrés, ceux qui auraient pu prendre plaisir à entendre lire dans leur langue maternelle les préceptes bibliques, professaient un christianisme plus pratique que théorique et s'en remettaient à l'Église du soin de diriger leur piété. Remarquons que, dans les chansons de geste, qui

IMPRIMERIE NATIONALE.

peignent sous de si vives couleurs le moyen âge du XIe et du XIIe siècle, avec ses luttes acharnées contre les infidèles, les questions théologiques sont toujours de la plus grande simplicité. A chaque page nous voyons un chevalier sarrasin ou païen — c'est tout un pour nos poètes — renier ses dieux pour passer au christianisme, et jamais cet acte si solennel n'est précédé de la moindre instruction dogmatique. Le néophyte rejette en bloc ses anciennes croyances, comme il adopte en bloc celles que l'Église lui présente. Les fonts baptismaux lui tiennent lieu de catéchisme. Les barons chrétiens ne sont pas beaucoup plus soucieux d'étudier la Bible dans le détail; ils en connaissent les grands traits et émaillent volontiers leurs discours de professions de foi aussi brèves qu'énergiques, mais il ne faut pas leur demander d'approfondir les questions théologiques. L'Église pense pour eux et ne leur permettrait pas de penser sans elle.

On a généralement cru, depuis le XVIe siècle, que la première traduction de la Bible en roman avait été faite par les soins de Charlemagne ou de Louis le Débonnaire. M. Reuss[1] a prouvé par d'excellents arguments qu'il n'en était rien. Charlemagne, il est vrai, a recommandé aux clercs de ne pas négliger les études scripturaires; il a prescrit aux maîtres de veiller à la manière dont se feraient les livres servant au culte, mais c'est toujours du texte latin qu'il s'agit, le pieux empereur voulant préserver la Vulgate des altérations qui dès lors commençaient à s'y introduire.

Ce qui a pu accréditer l'erreur que combat M. Reuss, c'est que le concile de Tours, en 813, prescrivit aux évêques d'expliquer au peuple dans sa langue les homélies dont ils avaient à faire lecture pendant le service divin. Charlemagne fit même faire une collection d'homélies tirées des Pères et destinées à être mises entre les mains des prêtres ignorants. Mais dans tout cela il n'est nullement question d'une traduction de la Bible en langue vulgaire, et les Psautiers de Montebourg et de

[1] *Revue de théologie*, 1852.

Cambridge restent les plus anciens textes d'une version de la Bible en langue d'oïl.

Ce que l'Église ne voulait pas faire, quelques laïques l'ont tenté au XIIe siècle. On sait que, vers la fin du XIIe siècle, il s'était formé, à Metz et dans les environs, des conventicules fréquentés par des personnes laïques des deux sexes et dans lesquels on s'édifiait par la prédication et par la lecture des Livres saints. Ces assemblées, qui prenaient un caractère hostile à la hiérarchie, sans pourtant s'exposer à être accusées d'hérésie dogmatique, attirèrent l'attention de l'évêque de Metz et furent dénoncées au pape Innocent III. Ce dernier répondit par deux lettres fort intéressantes. Dans la première il dit que l'étude de l'Écriture sainte, recommandable en elle-même, est trop difficile pour des intelligences peu éclairées, et ne saurait être permise en cachette. Dans la seconde, le pape, tout en priant le clergé diocésain de ne pas faire de zèle intempestif, demande des informations nouvelles. Il désire surtout être renseigné sur la traduction de la Bible dont on se sert dans ces assemblées, et nomme plusieurs délégués, entre autres l'abbé de Cîteaux, pour procéder à l'examen de l'affaire. Il faut croire que l'examen eut un résultat défavorable, car les légats du pape firent brûler les Bibles françaises. On s'est souvent demandé quelle était cette traduction, mais sans arriver à une réponse satisfaisante. Aujourd'hui la lumière est faite sur ce point, grâce au savant travail de M. Samuel Berger[1].

Les traductions de la Bible au moyen âge peuvent se diviser en trois grandes catégories : les Bibles littérales ou glosées, les Bibles historiales et les Bibles versifiées.

Les ouvrages qui rentrent dans les deux premières divisions ont été étudiés avec autant de sagacité que de profondeur par M. Samuel Berger. Nous les laissons donc complètement de côté. Qu'il nous soit permis cependant, avant d'aborder notre véritable sujet, les versions rimées, d'indiquer en peu de mots les

[1] *La Bible française au moyen âge. Étude sur les plus anciennes versions de la Bible écrites en prose de langue d'oïl.* Paris, Champion, 1884.

résultats généraux auxquels une étude sérieuse, quoique certainement moins complète que celle de M. Berger, nous a permis d'arriver. Les traductions en prose et celles en vers ont tant de points communs qu'il est utile de donner une idée d'ensemble des premières avant d'entamer l'examen des secondes.

Il est difficile de déterminer à qui est due la première traduction complète de la Bible en langue vulgaire. On a longtemps pensé que Guiart des Moulins était l'auteur de cette première version; mais un examen attentif des œuvres de ce théologien montre qu'il ne peut en être ainsi. Guiart déclare avoir traduit l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur de 1291 à 1294, et dit qu'il avait quarante ans quand il a commencé son travail. Il est donc né en 1251. Il ne peut, par conséquent, être l'auteur du texte de la Bible contenu dans le manuscrit B. N. 899 (pour ne parler que de celui-là), qui date au moins de 1250. Il est au reste probable que, s'il avait déjà traduit la Bible littéralement, il l'aurait dit dans cette préface de sa version de l'*Historia scholastica,* où il donne tous les détails désirables sur sa vie.

D'autre part, il est indéniable qu'un grand nombre des livres de la Bible se trouvent dans les exemplaires de l'ouvrage de Guiart sous la même forme que dans les volumes qui renferment des traductions plus anciennes. Nous pensons que le chanoine d'Aire a simplement intercalé dans son œuvre, sans y apporter de grands changements, les livres qui n'étaient pas traités dans l'*Historia scholastica.*

Si ce n'est pas Guiart qui a le premier traduit la Bible en français, quel est donc l'auteur de cette version? C'est ce qu'il nous a été impossible de découvrir. Aucun des nombreux manuscrits qui la contiennent, et que nous avons étudiés avec un soin minutieux, ne renferme la plus petite indication de personne. M. Berger pense — et il donne en faveur de son opinion les arguments les plus plausibles — que cette traduction a été exécutée à l'Université de Paris, dans la première moitié du XIIIe siècle.

Quoi qu'il en soit, cette traduction anonyme obtint au moyen

âge une vogue considérable, et remplit bientôt le rôle d'une véritable vulgate. Elle est, en général, munie de gloses, destinées surtout à expliquer les mots savants par lesquels le traducteur rend les mots latins qui ne pouvaient trouver leur équivalent en français que dans une longue périphrase : parfois la périphrase devient une paraphrase.

Un certain nombre des livres de la Bible, en particulier les livres prophétiques et sapientiaux, sont reproduits d'après cette traduction dans les exemplaires de la Bible qui nous sont parvenus sous le nom de *Bible historiale* ou de traduction de Guiart des Moulins, ce qui est tout un. Répétons que Guiart des Moulins n'a pas produit une œuvre originale : il n'a fait que traduire l'*Historia scholastica* de « Pierre le Mangeur » (Petrus Comestor). Mais son ouvrage a été si souvent copié que le traducteur a été certainement beaucoup plus connu que l'auteur dont il a reproduit le travail.

Guiart des Moulins naquit en juin 1251 à Aire en Artois sur les confins de la Flandre, dans le diocèse de Thérouanne, dépendant de la métropole de Reims. Le lieu de sa naissance a été découvert par M. P. Paris, qui, dans l'article qu'il consacre à Guiart dans l'*Histoire littéraire*, t. XXVIII, p. 440-455, nous apprend qu'on célébrait le 3 juillet dans l'église d'Aire un obit « pro anima Johan. de Molins cum uxore, parentes domini Guiardi de Molins, quondam decani Ariensis. »

Quant à la date de la composition de son grand ouvrage, Guiart prend soin de l'indiquer lui-même avec la plus grande précision. Commencée en juin 1291, la traduction de la Bible fut achevée en février 1294. Voici cet important passage, d'après le manuscrit B. N. 155 (f° 1^{b}) :

« En l'an de grace mil et cc et quatre vinz et xi el moi[s] de juing el quel je fui nez et oi xl ans acompliz commençai je ces translacions et les oi parfaites en l'an de grace mil cc et iiii^{xx} et xiiii el mois de fevrier. Et en l'an de grace m. cc. nonante et vii el jour S. Remi fui je esleuz et faiz deans de St Pere d'Aire dont je estoie chanoinnes si comme devant est diz. »

Ces dernières lignes contiennent à peu près tous les renseignements biographiques que nous avons sur le célèbre traducteur. Ajoutons seulement qu'une charte du chapitre d'Aire, du 25 juillet 1295, conservée aux archives de Saint-Pierre d'Aire, parle de Guiart des Moulins « no *concanoine* », et que Guiart doit être mort entre 1313 et 1322.

L'œuvre considérable qui nous est parvenue sous le nom de Guiart des Moulins se divise en deux parts bien distinctes : d'un côté, il a traduit en français une grande partie de l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur, en y ajoutant des remarques de son cru; de l'autre, il a reproduit, sans y introduire de changements notables, la traduction de quelques livres de la Bible d'après le texte anonyme de l'Université de Paris. C'est par la traduction de l'ouvrage de Petrus Comestor que Guiart dut commencer. Il voulut sans doute faire connaître à ses contemporains tous les trésors d'érudition contenus dans l'œuvre du prêtre de Troyes, et mettre à leur portée les événements bibliques sous la forme du récit continu adoptée par son illustre prédécesseur, très vénéré des ecclésiastiques, mais peu connu en dehors du clergé. Plus d'un siècle s'était écoulé depuis la mort de Petrus Comestor : il n'était que temps d'arracher à l'oubli cette grande figure.

Pierre le Mangeur, prêtre de l'église cathédrale de Troyes et, plus tard, doyen du chapitre de la même église, quitta cette dignité pour venir à Paris, où il professa la théologie de 1164 à 1169. Il était considéré comme un des hommes les plus savants de son siècle, et fut désigné par le cardinal de Saint-Chrysogone au pape Alexandre III, qui lui demanda à plusieurs reprises de lui proposer des candidats pour les plus hautes dignités ecclésiastiques. Après avoir abandonné l'enseignement, il se retira à l'abbaye de Saint-Victor, dont il devint un des chanoines réguliers. C'est là qu'il écrivit l'*Historia scholastica*. Il dut l'achever avant 1176, puisqu'il la dédie à Guillaume aux blanches mains, archevêque de Sens, qui, dans le mois d'août 1176, fut

nommé archevêque de Reims. Il mourut en 1178 [1]. Les livres que Guiart a traduits d'après l'*Historia scholastica* sont les suivants : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Ruth, Rois, Tobie, Ézéchiel, Daniel, Judith, Esther et les Machabées. Ce sont au moins ceux que tous les manuscrits nous donnent sous cette forme. On sait que Petrus Comestor réunit en un seul récit, sous le nom d'*Historia evangelica*, les quatre Évangiles; deux seulement des nombreux manuscrits de Guiart que nous avons vus reproduisent la disposition de Pierre le Mangeur; ce sont les manuscrits 155 et 152 de la Bibliothèque nationale. Dans tous les autres, les quatre Évangiles sont traduits l'un après l'autre et munis de courtes gloses, qui sont probablement l'œuvre de Guiart, tandis que la traduction elle-même est plus ancienne.

Dans la préface qui se trouve en tête de la plupart des manuscrits, Guiart annonce l'intention où il est d'insérer dans son ouvrage la traduction des *Proverbes* de Salomon et du livre de *Job*, qui ne se trouvent pas dans Petrus Comestor. Voici en quels termes il s'exprime :

« En ceste maniere sont ces livres ordenes les uns apres les autres en hystoires les escolastres. Car je ensuy du tout et ensuyvray le Maistre en hystoire et en toute son ordenance, sauf ce que les Paraboles Salemon et le livre Job ne sont mie contenu en hystoires, mais je les ay mis en cest livre pour la bonté d'eulx. Cest livre est appellé la Bible hystoriaux ou hystoire le escolastre. » (Ms. B. N. 159, f° 1c.)

Cette traduction du livre de Job est faite sur un plan semblable à celui qu'avait adopté Petrus Comestor; les événements seuls sont racontés; les longs discours qui remplissent ce livre sont analysés ou parfois même purement et simplement passés sous silence. C'est ce que l'on appelle le *petit Job*. Plus tard, dans des manuscrits postérieurs, le livre de Job est traduit en entier; c'est le *grand Job*. M. Paulin Paris a fait erreur en pen-

[1] Leroux de Lincy, *Les quatre livres des Rois*, Introduction, p. XXVI et suiv.

sant que le grand Job n'a été introduit qu'au xve siècle. Plusieurs des manuscrits où nous l'avons trouvé sont, de l'avis de M. Léopold Delisle (*Catalogue des manuscrits de théologie*), du xive siècle.

Une troisième catégorie de manuscrits donne, côte à côte, le *grand* et le *petit Job*. Cette rédaction doit être considérée comme postérieure aux deux précédentes.

La langue de Guiart est pure et correcte, quoique le dialecte picard y soit très sensible. On ne peut reprocher à sa traduction qu'un excès de pruderie. Notre auteur ne croit pas que le français puisse, comme le latin, braver l'honnêteté; aussi saute-t-il parfois les passages qu'il considère comme trop obscènes.

La troisième traduction complète de la Bible est due à *Raoul de Praelles*. Christine de Pisan[1] dit que Charles V fit traduire la Bible « en trois manieres, c'est assavoir le texte, et puis le texte et les gloses ensemble, et puis d'une autre maniere allegorisee. » Raoul de Praelles doit être l'auteur qui ne traduisit que le texte, car il est très sobre de commentaires.

Fils illégitime du secrétaire de Philippe le Bel, de Louis X et de Philippe V, Raoul de Praelles s'adonna à l'étude du droit. Avocat général en 1371, il devint maître des requêtes en 1373 et mourut en 1382, à l'âge de soixante-huit ans. C'est en 1377 qu'il acheva la traduction de la Bible, qu'il avait entreprise à la demande du roi Charles V.

Malgré la protection royale, la traduction de Raoul de Praelles fut loin d'avoir la réputation des précédentes; elle n'a, en tout cas, été conservée que dans un nombre de manuscrits beaucoup moins considérable. Peut-être cet abandon relatif où la Bible était laissée tient-il au goût plus vif qui se manifestait alors pour les œuvres de l'antiquité païenne. Le xive siècle est l'époque des traductions; c'est le moment où, sous l'inspiration du roi Charles V, ce Mécène éclairé des entreprises littéraires les plus diverses, étaient exécutées coup sur coup les traductions des

[1] *Histoire de Charles V*, 3e partie, chap. xii, Michaud.

œuvres d'Aristote par Nicolas Oresme, de Valère Maxime par Symon de Hesdin, de Sénèque par Jacques Bauchant, etc. L'ouvrage de Raoul de Praelles, terminé peu de temps avant la mort de Charles V, est la dernière traduction complète de la Bible exécutée au moyen âge.

A côté des traductions complètes, et même avant elles, se présentent des versions partielles de différents livres de la Bible, en première ligne celle du Psautier. Vers le commencement du XIIe siècle, un clerc, habitant un couvent des États normands, traduisit en français les deux versions latines de ce livre poétique, comme vient de le démontrer M. Samuel Berger. Les Psautiers de Cambridge et de Montebourg sont les types de ces deux versions, dont la seconde a été, sous diverses formes, très populaire au moyen âge.

Mentionnons encore, au nombre des traductions les plus anciennes, celle des livres des Rois, que l'édition de M. Leroux de Lincy a rendue accessible au public, et de nombreuses versions de l'Apocalypse.

Outre les traductions de la Bible, le moyen âge a produit un grand nombre de *moralités* sur la Bible ou de récits libres dont la Bible n'est que le prétexte.

Ce sont ces derniers ouvrages qui présentent les traits de ressemblance les plus nombreux avec les traductions en vers. En effet, le principal intérêt des poèmes bibliques réside dans les récits légendaires qu'ils renferment et qui remontent, pour la plupart, à une haute antiquité. Les auteurs des versions rimées de la Bible puisent généralement à un fonds commun, mais ils savent souvent donner à leur récit une couleur originale, en développant tel ou tel détail laissé dans l'ombre par quelque autre de leurs émules.

Bien peu de ces auteurs sont de vrais poètes; beaucoup ne sont que de simples versificateurs. Ils se bornent à rimer telle ou telle compilation latine ou française et visent plutôt à instruire ou à édifier qu'à dire en beau langage les grandes scènes de la Bible. De là la place exagérée que tiennent, presque dans chaque

ouvrage, les commentaires, les applications morales ou les explications symboliques. Il résulte de là également que les livres de la Bible qui semblent le plus éloignés de toute poésie sont, comme les autres, mis en rimes, je n'oserais dire en vers. Si les traductions versifiées de la Bible ont joui d'une vogue moins considérable que les versions en prose, elles sont en revanche beaucoup plus nombreuses et plus variées. Cinq poètes devaient traduire la Bible dans son ensemble; un autre s'est attaqué à l'Ancien Testament tout entier; plusieurs ont rimé le Nouveau Testament. Parmi les livres séparés qui ont donné naissance à un récit versifié, citons en particulier la Genèse, l'Exode, le livre de Job, les Psaumes, les Proverbes, le Cantique des cantiques, les Machabées, l'Apocalypse, etc.

Nous étudierons d'abord les traductions complètes, puis nous prendrons les divers livres d'après le rang qu'ils occupent dans la Bible. Nous donnerons dans un *Appendice* les poèmes légendaires sur la vie de Jésus-Christ et de la Vierge. Une table permettra de retrouver facilement la place où il sera traité de chacun des 120 manuscrits qui renferment des versions rimées de la Bible.

CHAPITRE PREMIER.

HERMAN DE VALENCIENNES.

Le poème biblique le plus complet et le plus intéressant est sans contredit l'œuvre d'Herman, chanoine de Valenciennes au XIIe siècle. Nous connaissons vingt et un manuscrits de cet ouvrage : les mss. B.N. 2162, 1444, 20039, 25439, 24387, 1822, 818, 19525; le ms. Arsenal 3516; le ms. Chartres 261; le ms. Orléans 374 *bis;* les mss. British Museum, Harl. 222 et 5234; le ms. Cotton Domit. A XI (f° 80 v°); le ms. Oxford Bodl. Digby 86 (f° 169); le ms. Ashburnham Libri 112; les mss. Cambridge Pembroke 230 (T 5) et Gg 1. 1. (f° 265^b-272^a); le ms. Lille 11; le ms. Turin L II 14, et enfin un manuscrit de la bibliothèque de Wallerstein, à Mayhingen, signalé par Reinsch (*Die Pseudo-Evangelien von Jesu und Maria's Kindheit,* p. 16).

Ces manuscrits sont loin d'être tous complets; le ms. Ashburnham, le ms. Cambridge Gg 1. 1. et le ms. Oxford Bodl. Digby 86, par exemple, ne renferment que l'assomption de la Vierge; le ms. de Turin ne contient que trois fragments [1]. Le ms. B.N. 24387 (f° 51^a-77^d) ne va que jusqu'à la prière de la Vierge au moment de son exaltation. Nous indiquons plus loin quelles sont les parties qui se trouvent dans les mss. B.N. 818 et 1822 et dans le ms. d'Orléans.

L'ouvrage d'Herman porte, comme titre, tantôt *Histoire de la Bible,* tantôt *Roman de sapience.* Cette dernière appellation, absolument erronée, ne repose que sur la faute d'un scribe. Le

[1] Cf. Stengel, *Mittheilungen aus französischen Handschriften der Turiner Universitaetsbibliothek,* p. 20 et 21.

poème commence en effet, dans plusieurs manuscrits, par la traduction du proverbe : *Initium sapientiæ timor Dei :*

Comens de sapiense, ce est la cremors de Deu.

(B. N. 2162, f° 2 r°.)

Un copiste ignorant a lu *Romans* au lieu de *Comens* (on sait que les initiales sont souvent indistinctes), et en a fait le titre de l'ouvrage. Cette faute est reproduite dans les mss. B. N. 20 039, 25 439, 24 387; dans le ms. de Chartres et dans celui d'Orléans. Le ms. B. N. 20 039 (f° 1 r°) donne :

Romens de sapience, c'est la paor de Dieu
Qui fist et ciel et terre et fu au temps ebrieu.

Le ms. B. N. 24 387 (f° 51ᵃ) débute en ces termes :

Romanz de sapience, c'est la cremors de Deu.
Il fist et ciel et terre, yave et feu en tans breu.

Ceci dit, laissons l'auteur raconter lui-même comment il fut amené à composer son grand ouvrage :

Ce fu a un Noel que forment boivre amai,
Uns miens clers me forfist, forment m'en courrechai,
Un ardant tison pris que le feu n'i doutai.
Ars mon doi un petit, adont nel regardai.
Ne feri pas le clerc ne lors ne l'adesai,
Couchai, si m'endormi, mais quant je m'esvillai
Ma main trovai enflee si que morir cuidai.

(B. N. 20 039, f° 1.)

Le mal empire, et le poète s'adresse à Notre-Dame pour en être secouru :

La nuit de la Thiefaine, ciertes n'en mentirai.

La Vierge apparaît, promet à Herman la guérison, et l'exhorte à écrire l'histoire de la Bible :

De latin en romanc soit toute translatee.

Le poète accepte et immédiatement se met à l'œuvre. Voici le commencement de son récit, d'après le ms. B. N. 2162 (f° 2 r°) :

Comens de sapiense, ce est la cremors de Deu
Ki fist et ciel et tere, aigue douce et tens breu,
Angles fist et arcangeles, moult les mist en biel liu,
Nos trovons en escrit, en latin et en ebriu,
Partie en trebuca en liu malvais e griu.

Le récit de la Genèse est suivi d'assez près en ce qui concerne la création. L'épisode de la tour de Babel est passé sous silence.

Après avoir parlé de Sodome et des abominables pratiques qui y étaient en usage, le poète recommande à ses auditeurs de ne pas imiter ces mécréants, et ajoute :

Au natural pechié des femmes vus tenes.

(B. N. 2162, f° 7 r°.)

A beaucoup de détails, de tournures de phrases, on reconnaît que l'auteur est un prêtre. Par exemple, pour dépeindre l'état de désordre et de corruption dans lequel étaient tombés les habitants de Sodome, Herman ne trouve rien de mieux à dire que

Ne a Deu n'*a son prestre* n'est nus obeissans.

(B. N. 2162, f° 7 v°.)

Ce prêtre s'exprime parfois comme un poète épique; il donne à son ouvrage le ton d'une chanson de geste, réclamant souvent l'attention de ses auditeurs, sans s'abaisser cependant jusqu'à leur demander de l'argent, comme le faisaient les ménestrels des romans de chevalerie. On ne peut nier qu'Herman ne tire très habilement parti des récits de la Bible; il laisse de côté ce qui est inutile, ce qui ferait longueur, et développe au contraire avec un grand luxe de détails tout ce qui offre un intérêt dramatique, tout ce qui peut satisfaire ce goût du merveilleux qui est de tous les temps, mais qui fleurissait d'une manière particulière au moyen âge, sous l'influence du mysticisme catholique. Il donne, par exemple, une importance considérable au récit du combat

des deux fils d'Isaac dans le sein de leur mère, récit qui ne comprend pas moins de 120 vers et dont les différentes phases sont décrites avec autant de minutie que si le duel avait eu lieu entre les champions de deux armées sous les yeux de milliers de spectateurs (B. N. 2162, f° 9). La désolation de Rachel et de Jacob à l'annonce de la mort de Joseph (B.N. 2162, f° 16) devient aussi un épisode important semé de traits touchants. Quand Jacob apprend la mort de son fils chéri :

L'aigue del cuer li est en ses biaus iols montee
Et en aval sa barbe menu recercelee.

(B. N. 2162, f° 16 r°.)

Un dernier trait par lequel Herman rappelle les auteurs des chansons de geste, c'est la facilité avec laquelle il fait entrer dans son récit des noms de lieux évidemment inconnus aux personnages dans la bouche desquels il les place :

Mieus voldroie estre morz ou noiez enz el *Toivre* (Tibre),

(B. N. 20039, f° 15 r°.)

dit Jacob à sa mère.

L'auteur suit d'assez près le texte de la Genèse, avons-nous dit; il commet cependant quelques inexactitudes : le combat de Jacob avec l'ange est, par exemple, placé immédiatement après le songe de Jacob, avant son séjour chez Laban. Un peu plus loin, lorsque Laban vient chercher ses dieux que Rachel lui a dérobés, celle-ci lui répond dans l'original qu'elle est indisposée; le poète dit que Rachel est enceinte :

— Je suis grosse d'enfant. — Dis tu voir, par ta foi?
— Tante suef mon ventre. — Fille, tres bien le croi [1].

(B. N. 2162, f° 14 v°.)

L'aventure de Joseph et de la femme de Putiphar est trans-

[1] Le ms. B. N. 24387 (f° 56c) donne la variante suivante :

Pere, ce dist Rachel, n'est pas en nostre loi
Qu'a moi puissiez parler; essongne ai entor moi :
Griement me tient mes ventres. — Fille, tres bien le voi.

formée; d'après Herman, c'est la reine elle-même qui, le jour d'une grande fête donnée par Pharaon, veut séduire le jeune Hébreu, qui est venu, de la part du roi, la prier d'honorer le festin de sa présence. (B. N. 2162, f° 17.)

Nous avons déjà vu que la géographie n'est pas le fort de notre poète; en voici un nouvel exemple : Jacob, qui est censé habiter Jérusalem (B. N. 2162, f° 20 r°), apprend qu'il y a du blé en Égypte en voyant flotter sur l'eau la paille que les Égyptiens avaient jetée dans le Nil.

Terminons ce qui concerne la Genèse en disant que le manuscrit d'Orléans 374 *bis* renferme deux fragments de ce livre, comme nous l'a appris M. le bibliothécaire d'Orléans, à l'obligeance duquel il nous sera permis de rendre hommage. Le premier de ces fragments, relatif à la création, commence par ces vers :

> Commaincement de sapience en la temour de Deu
> Qui fist ciel et terre et mer en tems ebrieu.

et finit par ceux-ci :

> Ja n'auront raiençon, saichiez de verité,
> En enfer en iront l'une et l'autre cité.

Le second, qui a trait à l'histoire de Jacob et de Joseph, commence ainsi :

> Ci n'a nus de mes Deus quant en nul leu nes voi.
> Labam l'oncle Jacob arriere est retornez.

et finit ainsi :

> Usques a vostre terre augiez a sauvement.

A partir de l'Exode, les différents manuscrits qui renferment notre poème, et qui jusqu'ici n'ont présenté que des divergences de détail, en offrent de plus importantes. Nous sommes en présence de trois textes principaux [1] : l'un fourni par le

[1] On comprendra qu'il nous a été impossible d'étudier en détail tous les manuscrits que nous avons indiqués, et par conséquent de les classer tous; ce travail, nécessaire pour l'établissement d'un texte critique, n'était au reste pas indispensable pour un travail du genre du nôtre.

ms. B. N. 2162; le second par les mss. B. N. 1444, 20039 et 25439; et le troisième par le ms. de Chartres et le ms. B. N. 24387.

Suivons d'abord le ms. B. N. 2162, qui, croyons-nous, renferme le texte le plus ancien.

Dès le commencement de l'Exode, Herman insère dans le récit de l'enfance de Moïse des traits merveilleux, dont l'un, que nous allons citer en entier, se présente sous différentes formes dans un grand nombre de traductions de la Bible :

Un jor tint li rois cort a son couronement,
A la tauble s'asist, moult i avoit grant gent,
Et l'enfant Moyset al roi s'en vient atant,
Veue a la corone qu'ot el chief reluisant,
Et Moyses l'a prise, si la va jus sakant;
A tere l'a jetee, voiant toute la gent.
Et li rois haut s'escrie : Tues, tues l'enfant
Ki m'a descoroné voiant toute ma gent.
Dont i ot un sage home, s'a dit : Rois, or atent.
S'il l'a fait par enfance u par malissement
Ja le poras savoir; sire rois, or entent.
Fai venir .II. bacins ki tot soient comblet,
Li uns de cler crestal, devant lui li metes,
Et l'autre a le costé de carbons embrases.
S'il prent premiers le feu, enfance li fist fer,
Et s'il prent le crestal, dont le faites tuer,
Dont fu ce par malice qu'il t'a descoroné.
Li rois fait les bacins venir et atorner.
Sa fille en fu dolante, l'enfant a aporté,
Par devant li le tient les les bacins combles.
Moyses tent sa main; s'a(a)l crestal regardé,
Et cele ki le tint l'a un petit boutet.
Et Moyses regarde, prist le feu par deles,
Il le senti ardant, et tot l'ont regardé.
L'eskenciele li tient, al doit l'en a porté.
Quant il osta sa main, l'eskentiele en porta,
Tost le met a sa bouce et sa langue escauda.
Por chou toute sa vie Moyses babota.
Quant li rois a ce veut, tantost li pardona.

(B. N. 2162, f° 26v°-27r°.)

Cette légende, qui a sans doute pour but d'expliquer la diffi-

culté de parole dont se plaint Moïse (*Exode*, IV, 10), a joui d'une vogue extraordinaire au moyen âge et se retrouve même au XVe et au XVIe siècle.

Le recueil du XVe siècle intitulé *Fleur des histoires*, par Jean Mansel, de Hesdin, et conservé dans le manuscrit de la bibliothèque Mazarine n° 530, contient, au folio 24 v°, un abrégé de cette histoire. Voici le passage qui nous intéresse : « Sy tost comme Moyse regarda les charbons qui estoient clers et ardans, il en print ung et le mist en sa bouche tout incontinent, sy qu'il ardy le bout de sa langue et commencha tres fort a plourer. » Ajoutons, par parenthèse, que le manuscrit de Valenciennes n° 493 intitulé *Trésor des histoires*, et souvent cité par La Fons dans son *Glossaire manuscrit*, conservé à la bibliothèque d'Amiens, sous le nom vague de *Titre du XVe siècle*, n'est autre chose qu'une rédaction de la *Fleur des histoires*.

Fossetier, dans sa *Chronique margaritieque* (ms. Bruxelles 10509, f° 110 v°), relate également cette légende : « On luy apporta du feu en ung vaisseau, et il mist incontinent un carbon ardant en sa bouce sur sa langue, laquele il ardi telement qu'il babota toute sa vie [1]. »

D'après le *Mistère du Vieil Testament* (vers 22322-22965), Pharaon ordonne à ses soldats de rechercher tous les enfants des Hébreux et de les jeter à l'eau. Moïse, qui n'est plus un enfant en bas âge, est amené à Pharaon. Le roi, pour lui exprimer sa tendresse, lui pose sur la tête sa couronne ornée de l'image d'une idole. L'enfant se révolte, prend la couronne et la jette à terre, où elle se brise. Contrairement à l'avis de l'auteur de la notice placée en tête de l'édition du *Mistère du Vieil Testament*, cette légende se lit déjà dans le *Midrasch-Rabba* [2]; elle se trouve également dans Josèphe [3], dans les traditions

[1] Cf. Godefroy, au mot *Bauboter*.

[2] D'après le *Midrasch Rabba* (sur l'Exode), section I, éd. Amsterdam (1640 f°s), f° 118c et d, c'est l'ange Gabriel et non la fille du roi qui pousse le coude du petit Moïse.

[3] Josèphe, *Antiq. Jud.*, l. II, chap. V.

IMPRIMERIE NATIONALE.

musulmanes [1], dans l'*Historia scholastica* de Petrus Comestor [2] et dans Vincent de Beauvais [3].

Enfin l'histoire de la couronne et des deux réchauds est encore relatée dans un opuscule du XVIe siècle intitulé *La vie et nayssance du prophete Moyse, traduicte de haebreu en françoys par Paulus Paradisus*, et conservé dans le manuscrit de l'Arsenal n° 5093. Cet ouvrage, qui est daté des calendes d'octobre 1539, donne la légende sous une forme un peu différente, que nous croyons intéressant de résumer ici. Lorsque les conseillers du roi veulent faire mourir Moïse, coupable d'avoir jeté et foulé aux pieds la couronne de Pharaon : « Dieu envoya soudainement (f° 20 r°) l'ange Gabriel, lequel vint et apparust en forme d'ung des princes et amys du roy. » L'ange propose l'épreuve suivante (f° 20 v°) : « Commandez que presentement l'on apporte devant luy une pierre precieuse et ung charbon ardant. » L'épreuve a lieu, et Moïse est sauvé par l'intervention de l'ange (f° 21 v°) : « Alors Moyse voulut prendre la pierre, sans l'aide de l'ange, qui luy destourna la main invisiblement, et print le charbon et le porta en sa bouche (f° 22 r°), de sorte qu'il se brusla les levres et le bout de la langue, dont il fust et demoura begue, comme il se dit en l'Exode avoir la langue pesante et empeschee. »

Revenons à Herman. Après le récit que nous avons reproduit, le poète passe presque immédiatement à la traversée du désert, laissant de côté toutes les plaies d'Égypte, qui lui auraient cependant fourni des traits assez étranges pour satisfaire son goût du merveilleux [4]. L'histoire de l'existence du

(1) Cf. Weil, *Biblische Legenden der Muselmänner*, p. 142.

(2) *Exode*, chap. v ; éd. Migne, col. 1144.

(3) Vincent de Beauvais parle de l'épreuve des charbons et de l'expédition de Moïse en Éthiopie (*Miroir historial*, traduction française, éd. 1531, f° 46 r°).

(4) Remarquons cependant que les veaux d'or deviennent un veau vivant possédé du diable :

Or asamblerent l'or trestot communalment,
Si en ont fait un viel que aorent la gent.
Uns dyaubles d'infier iluec se mist dedens,
Saillir fait icel viel si loing comme un arpent...
Li autre croient el viel u brait li avresiers.

(B. N. 2162, f° 29 r°.)

peuple d'Israël dans le désert n'est, au reste, qu'indiquée, et Herman entame presque aussitôt le récit de la vie de Samuel. Le combat de David et de Goliath est, comme on pouvait le supposer, raconté avec force détails (f° 32). Il en est de même du jugement de Salomon (f° 34). Le poète cite ensuite quelques prophéties d'Ésaïe et d'Élie relatives au Christ et quelques-uns des plus beaux passages du Cantique des cantiques (f° 36 v°), et passe au Nouveau Testament, en commençant par une légende relative à la naissance de la Vierge.

D'après Herman, qui a dû emprunter ce trait à l'*Evangelium de nativitate Mariæ*, Joachim et Anne, les parents de Marie, avaient vécu fort longtemps sans rapports conjugaux :

> Entr'iaus deus[1] ont xx ans lor chaesté gardee,
> Que corporeus amor ne fu entr'iaus menee
> Ne lor cors en un lit ne lor chars asamblee,
> Ains ert toute lor vie a chaesté livree.
>
> (B.N. 2162, f° 37 r°.)

A l'occasion d'une fête, ils se mêlent à la foule des pèlerins qui se rendent à Jérusalem, et se présentent au temple pour offrir à Jéhova les offrandes d'usage. Mais le grand prêtre Issacar refuse de recevoir leurs présents, disant que Dieu est irrité de ce qu'ils n'ont pas d'enfants. Joachim s'enfuit navré dans les montagnes, et reçoit bientôt de Dieu la promesse de la naissance d'une fille, celle même dont Ésaïe avait parlé et dont Virgile aussi, selon le poète, avait annoncé la venue (f°s 37-40)[2].

Après la mort de Joachim, Anne épousa Salomas, dont elle eut une seconde fille, qui fut mère de saint Jacques et de saint

(1) Anne et Joachim.

(2) Cette tradition est fort ancienne. Saint Épiphane (milieu du IVe siècle) dit déjà : «Quamvis autem ex Mariæ historia ac traditione illud habeatur Joacimo, ejus patri, divinitus hoc in deserto nunciatum fuisse : *Uxor tua concepit*, non ita tamen accipiendum est, quasi hoc citra nuptialem consociationem ac virilem satum acciderit. Verum quod futurum erat missus a Deo significavit angelus, ne qua dubitatio foret propter illud quod revera in lucem editum et a Deo constitutum, ac justo viro natum fuerat.» (*Livre contre les hérésies*, trad. lat., LXXIX, n° 5, éd. 1622, t. I, p. 1062.)

Jean, puis Cléophas, qui lui donna une troisième fille, qui fut mère de l'autre saint Jacques (f° 40 v°). Ces trois femmes sont les trois Maries, comme on les appelle encore dans quelques provinces. On sait qu'un poème du XIVe siècle intitulé *Histoire des trois Maries,* et dont nous parlons plus loin, contient la vie légendaire de ces trois saintes.

Le mariage de Notre-Dame donne également à Herman l'occasion de reproduire une légende bien connue. La Vierge refusant tous les partis, le grand prêtre déclare qu'il l'adjugera à l'Hébreu dans les mains duquel un bâton coupé et sec fleurira. C'est Joseph, déjà vieux et cassé par l'âge, qui, à sa grande surprise mêlée d'effroi, se voit favorisé; il emmène sa femme en Galilée, puis la quitte pour aller à Bethléem préparer sa maison. C'est pendant son absence qu'a lieu la salutation de l'ange à Marie.

Après avoir raconté la visitation, la naissance du Christ et la circoncision, qu'il compare à un baptême :

> A .VIII. jours fu li enfes a son droit circoncis :
> Tels estoit li baptesmes a cel jor el pais.
>
> (B. N. 2162, f° 44 v°.)

Herman décrit la visite des Mages, en entremêlant son récit de la solution des allégories qu'il y voit. D'après lui, l'étoile c'est la foi; l'or représente la charité; l'encens, la prière, et la myrrhe, l'abstinence. Ceci nous permet de constater que le prêtre de Valenciennes n'a pas puisé aux mêmes sources que Pierre le Mangeur, d'après lequel ces trois offrandes sont destinées, la première au roi, la seconde au Dieu et la troisième à l'homme mortel [1].

La présentation de Jésus à Siméon dans le temple, tirée du chapitre II de saint Luc, est maladroitement intercalée entre l'avis donné par l'ange à Joseph de partir pour l'Égypte et l'exécution de cet ordre (f° 47 v°). Le poète s'étend longuement sur la mort d'Hérode, tué par son fils, qui lui fait prendre un bain

[1] Col. 1542 de l'édition Migne.

de plomb. L'âme du tétrarque va en enfer, où elle subit des tourments horribles (f° 48 v°). L'âme de Jean Baptiste, qui descend également en enfer, est au contraire exemptée de toute souffrance, devant être délivrée par Jésus-Christ avant sa résurrection :

Quant Deus fu travillies et il resuscita
Les portes d'infier closes toutes les desfroissa,
Et lui et ses amis que illueques trova
El ciel o grant vertu o soi les enmena.

(B. N. 2162, f° 52 r°.)

Après avoir parlé de la tentation de Jésus-Christ, Herman revient en arrière et raconte, d'après saint Luc, l'épisode de Jésus disputant dans le temple avec les docteurs de la loi (f° 53). Il place naïvement cet événement à la fête de Noël, qui, selon lui, attirait à Jérusalem un grand concours de peuple. Dans le récit des noces de Cana, qui suit presque immédiatement, notre auteur émet sur le mariage une opinion en harmonie avec l'esprit de l'Évangile :

Fols est ki mariage nul jor mais blasmera
Quant d'aigue en vin muer Damredeus l'onera. (F° 54 r°.)

Les miracles consignés dans les Évangiles ne sont pas tous reproduits; le poète fait un choix, groupant ensemble ceux qui sont de même nature. C'est ainsi qu'à propos de la résurrection de Lazare (f° 63), il raconte celle de la fille de Jaïrus et celle du fils de la veuve de Naïm, faisant une application morale de ces trois miracles aux divers états de l'âme, plus ou moins endurcie dans le péché. Il compare, à ce sujet, la conduite de Dieu à l'égard du diable à celle du pêcheur, qui permet au poisson de tirer sur la ligne pour le laisser s'enfoncer, avant de donner un coup sec qui le jette brusquement hors de l'eau :

Tout ausi Damredeus de vraie humanité
Por dyable engignier covri sa deité;
Onques ne pot diables vraiement piercevoir
Que Jhesucris fu Deus ne fermement savoir. (F° 66 r°.)

La fin du ministère de Jésus-Christ et la passion sont relatées avec force détails, mais d'une manière qui ne s'écarte guère du récit de la Bible. On trouvera en note l'indication des folios du manuscrit B. N. 2162 [1].

Herman raconte encore la Résurrection, l'Ascension et la Pentecôte [2], et finit son poème en recommandant à ses auditeurs de faire pénitence et de cultiver l'espérance, la foi et la charité :

> Par ices .III. vertus pores a Deu aler
> Et en la grande gloire ki dure sans finer.
> La nos parmaint li sires ki fu de vergene nes.

Revenons maintenant en arrière et indiquons en quoi la rédaction conservée dans les manuscrits B. N. 20039, 25439 et 1444 [3] diffère de celle que nous avons étudiée d'après le manuscrit B. N. 2162.

Tout d'abord le berceau de Moïse est découvert, non par la

[1] Marie-Madelaine répand du parfum (f° 66 v°). Dimanche des Rameaux (f° 66 v°). Trahison de Judas (f° 67 r°). La Cène (f° 67 r°). Jésus à Gethsémani (f° 68 r°). Arrestation de Jésus-Christ (f° 68 v°). Reniement de Pierre (f° 69 r°). Jésus chez Pilate (f° 69 v°). Mort de Judas (f° 70 r°). Jésus chez Hérode (f° 70 r°). Songe de la femme de Pilate (f° 70 v°). Crucifixion de Jésus-Christ (f° 71 v°). Le bon larron (f° 72 r°). Mort de Jésus-Christ (f° 73 v°). Il descend aux enfers, où il délivre Adam, Ève et Jean Baptiste. Éloge pompeux de la croix (f° 74). Descente de croix (f° 75 r°).

[2] Résurrection de Jésus-Christ (f° 76 r°). Jésus et les disciples d'Emmaüs (f° 76 r°). Jésus se montre à ses disciples en Galilée (f° 76 v°). Ascension et Pentecôte (f° 77 r°).

[3] Le manuscrit B. N. 1444 a été l'objet d'un remaniement pour le Nouveau Testament. On lit en effet au folio 66[b] :

> Or fine *Berengiers* les vers de haute estanne
> Que *freres Bauduins* li fist faire en *Pulanne*
> Qui jadis habita ens el bos de *Melanne*
> Et fu prives a tous neis a gent estrange.

et au folio 65[a] :

> Ici fait *Berengiers* fin d'iceste raison
> Et prent autre matere a faire son sermon.

Au folio 46[c] on lit déjà :

> *Berengiers* ai a non, s'il est ki le demant.

fille de Pharaon, mais par un homme riche, le long de la propriété duquel il avait été jeté par la vague :

> Lez la sale .I. riche home la s'ala arrivant,
> Li sires l'a trové, joie en demainne grant.
>
> (B. N. 20 039, f° 35 v°.)

L'épisode des deux bassins ne se retrouve pas dans cette rédaction. En revanche, la traversée du désert y tient un peu plus de place. Le livre des Rois commence brusquement par un dialogue qui pose nettement la situation :

> Donc fu nez Samuel que Dieus moult honera;
> Icil hom fu profetes, Damredeus moult l'ama,
> Si com dient li livre que Dieus profetisa.
> Icele averse gent cel bon home manda.
> — Que volez vus, signor? moult bel lor demanda.
> — Nos volomes avoir qui nus governera.
> — Ja l'aves vus moult bon qui la mer vus passa,
> Qui vus pout de sa manne, du desert vus geta.
> Par foi, dist Samuel, je vus dirai ja voir,
> Je ne vus mentirai, certes, au mien espoir. (F° 39 v°.)

Ce dernier vers, si inepte, est remplacé, dans le manuscrit B. N. 1444 (f° 20c), par celui-ci :

> N'estes pas sages gens, ne ne queres savoir.

Un trait nouveau est introduit après le jugement de Salomon. D'après cette rédaction, le roi se repent de s'être laissé séduire par une femme païenne et d'avoir adoré les idoles. Il veut déposer la couronne; mais, sur les instances des prêtres, il consent à la reprendre et, pour toute pénitence, se fait fustiger publiquement par quatre de ses sujets :

> Li rois osta ses dras, si a la char lavee,
> A .IIII. de ses homes fu sa chars dessiree. (F° 46 r°.)

Le Nouveau Testament est précédé d'une sorte de prologue qui se joue dans le ciel. Dieu, irrité de la corruption qui règne

sur la terre, appelle saint Michel, son «maistre seneschal», et lui annonce qu'il veut descendre au milieu des hommes; il mande ensuite le diable, et lui déclare que la postérité de la femme le vaincra. (B. N. 20039, f° 46 v°.)

La naissance de la Vierge est racontée avec plus de développements que dans la première rédaction. Au moment de sa venue au monde, une voix s'écrie du haut des cieux :

Bien soies tu venue en cest mont, bele amie!
Sainz Espirs soit en toi, s'en soies replenie!
A ton maistre as o toi celestel compaingnie,
Ainc teus joie ne fu com est de toi oie.
Toi serviront li angle, de ce ne douter mie,
Et saches toz li mons garra par toi, Marie.

(B. N. 20039, f° 51 r°.)

Au reste, tout est miraculeux dans cette famille. Anne, la mère de Notre-Dame, doit avoir joui d'une longévité remarquable. Elle était déjà vieille quand elle mit la Vierge au monde; elle épousa ensuite Salomas, qui vécut assez longtemps pour marier la fille qu'il eut d'Anne, puis Cléophas, qui fit épouser Alphée à la sienne; elle survécut même à son troisième mari. (B. N. 20039, f° 53 v°.)

D'après notre auteur, Joseph avait déjà été marié une première fois :

Sa feme estoit ja morte, si fu grant bachelor. (F° 56 r°.)

Le dénombrement ordonné par Auguste est mentionné (*ibid.*, f° 59 r°). C'est un Tyrion qui est chargé d'inscrire le nom de chacun.

Les présents donnés par les Mages sont expliqués d'une manière différente de ce qui est dit dans la première rédaction :

Li ors senefia que rois est moult poissens;
Que il prestres seroit ce demostroit l'encens;
Li mirres demostra qu'il morroit por la gent.

(B. N. 1444, f° 30°.)

Hérode fait tuer 44,000 enfants à Bethléem, puis meurt dans un bain de poix et d'huile bouillante (B. N. 20039, f° 64 r°). Il était, au reste, affligé de maladies sans nombre, ayant à la fois la « vairole, le poacre, la goutte fiestre, une fièvre quartaine et de l'hydropisie. »

Depuis ce passage, les manuscrits B. N. 20039, 25439 et 1444 ne présentent plus un texte identique. Le manuscrit 1444 est divisé en chapitres, l'auteur indiquant toujours à quel Évangile il a emprunté la matière de ce qui va suivre; les titres des chapitres sont parfois fort mal rédigés, par exemple : *S. Lucam. Comme Dius ot XII ans.* D'autres fois, au contraire, le poète montre une certaine habileté, par exemple dans cette transition :

> Quant cest miracle ot fait ne demora noient
> Que il refist .I. autre, or l'oies bonement,
> Jehans qui l'autre escrist, escrist cest ensement.
>
> (B. N. 1444, f° 35b.)

Citons encore un exemple de la manière dont les noms bibliques sont défigurés; le nom donné à l'hôte des noces de Cana devient, pour notre scribe, *Arche de Clin* en trois mots; on s'en convaincra en voyant le signe de la déclinaison s'attacher à la première partie du mot :

> Arches de Clin i fu a toute s'aunee. (F° 34c.)

Le cas régime est Arche de Clin :

> Devant Arche de Clin .I. grant (hanap) en asees. (F° 34b.)

Les manuscrits 20039 et 25439 ne sont pas divisés en chapitres et contiennent, au contraire, un récit continu, où nous nous contenterons de relever quelques traits caractéristiques.

Conformément à la tradition catholique, Jésus-Christ donne à Pierre une place supérieure :

> Dou ciel auras les cleis et de terre ausiment.
>
> (B. N. 20039, f° 74 r°.)

Saint Jean est loué comme rempli de science :

Il parloit plus cler d'autre, de ce n'estuet douter,
Car il but la science quant dormi au souper.

(B. N. 20 039, f° 77 r°.)

Ce qui frappe le plus dans cette dernière partie, ce sont les répétitions dont elle fourmille. Par deux fois (f°s 85 v° et 90-92), Herman fait des principaux événements de la Bible une rapide récapitulation, qui ne se lie à rien et qui coupe brusquement le récit sans que rien ne l'annonce ni ne la motive. L'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem est également reprise plusieurs fois. L'auteur ne se lasse pas de dépeindre la magnificence du cortège, le luxe des étoffes et l'enthousiasme de la foule, qui saluait de ses plus joyeuses acclamations celui dont quelques jours plus tard elle allait demander la mort avec la même ardeur (f° 93).

La Passion est racontée avec beaucoup de détails, dont quelques-uns ne sont pas empruntés au récit sacré. D'après notre poème, par exemple, le conseil des Pharisiens s'assemble deux fois pour délibérer sur la conduite à tenir envers Jésus-Christ (f°s 86 v° et 90 r°), et Jésus y est énergiquement défendu par Nicodème. Le repentir de Pierre après son reniement fournit au poète l'occasion de répéter avec une variante la gracieuse image que nous avons déjà relevée :

L'iave dou cuer li est as ieus do front montee. (F° 104 v°.)

Après la crucifixion, le manuscrit B. N. 20 039 contient un passage du *Roman du Saint Graal* en prose qui continue le récit, comme on le verra en lisant la citation suivante[1] :

Hai! dolant pechable chaitif, que devenrom?
Hai! Jerusalem com male traison!
Signor solions estre, des ore serf serom.
En nul liu ou gent soient le chief ne leverom,
En marchié et en foire des or nos repondrom,

[1] Nous le donnons *in extenso*, quoiqu'il ait été reproduit d'après un autre manuscrit par M. Hucher. (*Saint Graal*, p. 216-220.)

Achaté et vendu nostre signor avom.
Hé Dieus par quel forfait que nul n'en i savom!
Ha las por som bienfait quel servise rendom!
Ainc mais ne fu rendu si malvais guerredon.

(B. N. 20 039, f° 112 v°.)

« Quant li felon Giu orent mis nostre signor Jhesu Crist (f° 113 r°) en la croiz, si li ficherent parmi les piez et parmi les paumes granz clos de fer et li mistrent sor son chief une molt aspre coronne d'aubes espines et li anficherent en son chief si que li sans en coroit tot contreval son vis, et fu feruz de la lance tranchant el destre costé. Tant li firent d'angoisse que mort li firent recevoir. Uns Gius qui avoit pris .1. vaissel chies Simon le liepreus vint a Pilate, si li donna cel vaissel, et Pilates quant il le tint si l'estoia tant que noveles furent venues a lui que il avoient mort Jhesu. Et Joseph, uns chevaliers qui avoit servi Pilate, quant il oi ce, si en fu molt tristes et molt dolanz et vint a Pilate, si li dist : Sire, je t'ai servi molt longuement et je et mi chevalier, ne onques rien ne me donas, ne je ne vos rien prandre; por le grant guerredon que tu m'as promis toz jors, sire, ores te pri que tu le me rendes, que tu en as molt bien le pooir. Lors dist Pilates : Demandez quanque vos plaira a devise, car je vos donrai quanque je porrai, sauve la feelté mon signor, por vos soldees. Et cil respont : Sire, granz merciz, et je vos demant le cors a la profete que li Giu ont la fors mort et ocis a tort. Et Pilates se merveille molt de ce qu'il avoit si pou demandé et li dist : Je cuidoie que vos me demandissiez assez plus grant don, et quant vos m'avez cestui demandé je le vos doing por voz soldees moult volantiers. Sire, dist Joseph, v^c merciz, car ci a molt bel don et je le teing molt a bon. Commandez que je l'aie. Alez, dist Pilates, si le prenez. Et Joseph li respont : Sire, Giu sont granz genz et ireus et felon, si nel me lairont prandre. Et Pilates respont : Si feront. Lors s'en (f° 113 v°) torna Joseph et s'en vint a la croiz, et quant il vit Jhesu, si en ot grant pitié et plora, qu'il l'amoit de molt grant amor et vint la ou cil le gardoient et dist : Pilates m'a doné le

cors de cest home por oster de cest despit. Et il respondent : Vos ne l'averez mie; si desiple dient qu'il relevera. Ne ja par tantes foiz ne relevera que nos ne l'ociens. Et Joseph dist : Laissiez le moi, qu'il le m'a doné. Et cil respondent : Nos vos ocirrons ançois. Et lors s'em parti Joseph et vint a Pilate, si li dist comment il li avoient respondu, et quant Pilates l'oi, si l'em pesa molt et s'en correça molt, et vit un home devant soi qui avoit non Nicodemus, si li commanda que il alast avoeques Joseph et que il meismes l'ostast de la croiz et le baillast Joseph.

« Quant Pilates ot ce dit, si li sovint dou vaissel que li Gius li avoit donné, si apela Joseph et si li dist : Vos ames molt cest profete. Voire voir, fait il. Et je ai, dist il, .I. sien vaissel que uns de ceux qui le prist me donna, et je le vos doing, que je ne voldroie retenir rien de chose qui soie fust. Lors li done et cil l'en ancline qui molt en fu liez. Atant s'en vont entre Joseph et Nicodemus, et Nicodemus antra chies un fevre, si prist unes tenailles et un martel, si vindrent jusqu'a la croiz. Quant li Giu virent Nicodemus qui tenoit les tenailles et le martel, si vindrent tuit cele part. Et Nicodemus lor dist : Voz avez fait ce que vos plaist et que vos demandastes Pilate, et je voi bien qu'il est morz. Et Pilates a doné a Joseph le cors et m'a commandé que je l'ostasse et que je li baillasse. Et cil s'escrierent (f° 114 r°) : Il doit resuciter. Et distrent qu'il n'em bailleront point. Et quant Nicodemus l'oi si s'en correça molt et dist qu'il nel lairoit pas por aus. Lors s'en vont cil tuit ensamble clamer a Pilate. Et Nicodemus et Joseph monterent en haut et osterent Jhesu de la croiz, et Joseph le prist entre ses braz et le mist a terre et atorna le cors molt belement et le lava molt bien. Et quant il le lavoit si vit les plaies qui sainnerent, si out poor. Lors si li sovint de son vaissel, si se pansa que ces gouttes qui chaoient et qui degoutoient des plaies vaudroient mieus en son vaissel que aillors. Lors prist le vaissel, si reçut le sanc qui decoroit dou cors et des mains et des piez Jhesu Crist, et quant il out ensi le sanc receu, si mist le vaissel lez lui et lors envolepa le corps en un riche drap qu'il avoit aporté avoeques lui et le covri. Et lors re-

pairent cil qui avoient esté a Pilate et orent congié que il le feissent gaitier en quelque liu que Joseph le meteroit, que il ne resucitast, et il si firent lor genz armees. Jhesu Criz fu mis et couchiez el sepulcre. Apres Joseph s'en ala et cil remestrent qui le durent gaitier. Nostre sires Jhesu Criz entre ces afaires en ala en enfer, si le brisa et en geta Adan et Eve et des autres tant com lui plout, come ceus qu'il avoit rachetez de sa sainte char et de son precieus sanc livré(r) a martire de mort et a toz autres tormenz. Quant nostre sires Jhesu Criz ot fet ce que lui plout si resucita au tierz jor, c'est a savoir le jor de Pasques, et s'aparut a la benoite douce Mazelainne. »

Signor, or escoutez, que Dieus vos beneie,
Par sa mort precieuse nos randi il la vie,
Vos l'avez bien oi, raisons est que le die...

(B. N. 20 039, f° 114 v°.)

Herman décrit ensuite la douleur de la Vierge, qui vit dans le temple. Un ange l'aborde, lui apporte une palme de la part de son fils et, sans vouloir se nommer, lui déclare qu'avant trois jours elle ira le rejoindre (f° 115). Notre-Dame rentre chez elle, se baigne, se pare de ses plus beaux atours, annonce à ses parents qu'elle va mourir (f° 116) et reçoit la visite de saint Jean, devant lequel elle prononce un long discours (f° 117). Les apôtres sont amenés miraculeusement auprès d'elle (f° 118 r°). Notons que saint Paul est au nombre des apôtres. Un ange annonce à Notre-Dame que son fils l'attend. Aussitôt un parfum subtil endort tous les assistants, puis un coup de tonnerre les éveille, et Jésus-Christ apparaît (f° 119 r°). La Vierge entonne les louanges de son fils et fait une nouvelle récapitulation rapide de toute la Bible. Elle demande à Jésus-Christ si elle verra le diable (f° 120 v°). Jésus-Christ lui répond que non et lui dit qu'il lui réserve dans le ciel une haute position :

Dame seras clamee; tout le mont te donrai.
Ce saches tu, ma dame, cil qui te requerront
A ton commandement trestuit merci auront. (F° 120 v°.)

Jésus-Christ donne à l'assemblée sa bénédiction, et la Vierge meurt en la recevant. Son fils prend son âme, la remet à saint Michel et remonte au ciel, après avoir recommandé à saint Pierre le corps de sa mère. Quatre apôtres (Pierre, Jean, Thomas et Paul) emportent le cercueil, suivis des parents de la Vierge et chantant le *In exitu Israel.* Les Juifs, exaspérés, attaquent le cortège et l'un d'entre eux, prince des prêtres, saisit le corps de la Vierge; il est à l'instant frappé de paralysie, mais est bientôt guéri par saint Pierre et croit en Jésus-Christ. Saint Pierre lui donne la palme de Marie, et plus de vingt mille hommes croient à la prédication du nouveau converti. Notre-Dame est enterrée, aux calendes d'août, au val de Josaphat. Les apôtres restent près de sa tombe. Jésus-Christ descend du ciel, les bénit et donne aux anges l'ordre d'emporter au ciel le corps de la Vierge (f° 122). Le poète termine en chantant les louanges de Notre-Dame et en se recommandant à elle, et enfin le copiste, qui ne veut point être oublié dans la répartition des bénédictions, se nomme, en appelant sur sa tête la faveur de l'Éternel :

Guerris m'escrit, Dieus li otroit
Honor et bien ou que il soit. Amen.

(B. N. 20 039, f° 123 v°.)

Le manuscrit de Chartres et le manuscrit B. N. 24 387 (f° 61 b) renferment une version de l'épisode de Moïse sauvé des eaux qui diffère du texte de la Bible.

En voici le commencement d'après le manuscrit B. N. 24 387 :

Trestuit vindrent au roi li baron des citez,
As piez li sont chau, il les en a levez;
Forment fu esmaies, si dist come senez :
Est ce besoing, seignor? Dites, ne me celez.
Oil, granz, sire rois, vostre regne perdez.
Li lingnages Joseph est issi sormontez,
Sers fu a vostre ancestre por deniers achatez.
Se vos de cele gent grant consel ne prenez
A cort terme del reigne serez desiretez.
Ja sont bien v^c mile s'en les eust contez.

Quant ce oi li rois, as barons respondi :
Tornez vos en arriere, car, par verté vos di,
Trestuit ierent destruit ainz XII anz et demi.
Manderai les barons qui tienent fief de mi
Par chartre et par seel, que n'i ait si hardi
Qui tost ne vienge a moi, issi le vos afi.
Les femes lesserons, les meschines ausi.
Li nostre ierent delivre eissi con je vos di.
Dont soiez trestuit prest, nel metes en obli.

et la fin, d'après le manuscrit de Chartres :

Li brief vont par la terre si com fu comandé.
Ne demora puis gaires tuit furent assemblé.
Que vous diroie plus? Tretuit furent tué.
Adonc i ot maint home, maint enfant decolé,
Ne nus n'en sot le conte, Deus en sot la verté.
Entre .II. chevaliers ont un enfant trové
Qui mout par estoit biaux, n'iert pas de grant aé.
Il ne l'ont pas ocis, en l'eve l'ont rué.
En un auge[l] l'ont mis de dras envelopé.
Li augel iert petis, par la mer vet flotant,
Et aval et amont le vait l'onde botant.
Quant il a tant alé et arriere et avant
En un joinchoi areste. Este vous a itant
Que la fille le roi sans compaignie grant
Sor la rive de l'aive s'aloit esbanoiant;
Quant ele vit l'aujel apela un servant :
Gardez que ce est la. S'ont trové un enfant.
De la biauté de lui se vont esmerveillant.
Et ce fu Moy[s]es que Deus par ama tant.

Le commencement de ce récit est reproduit dans la traduction en prose contenue dans le manuscrit B. N. 6447 ; il est étranger aux autres poèmes bibliques. L'épisode de la couronne ne se trouve pas dans cette rédaction.

Avant de passer à l'étude de l'auteur de ce vaste poème, disons que le manuscrit d'Orléans 374 *bis* contient quatre fragments du Nouveau Testament.

Le premier, concernant Joachim et Anne, les parents de la Vierge, commence par ces mots :

A la gent dou pais a tretoz le monstra

et finit par ceux-ci :

Joachin est es puis ou il souvent plora,
Deus en ot grant pitié, son ange i envoia.

Le deuxième, où il est question de Bethléem et de la Nativité, commence par :

De tant com ot geu la nuit se vergonda

et finit par :

Marie mist dessus et l'enfant li bailla.

Le troisième, se rapportant à la vie de Jésus-Christ et à ses miracles, commence ainsi :

Et au comandement qui leur fut comandez

et finit par :

Ses voisins d'environ ama moult et servit.

Le quatrième et dernier fragment traite de la passion de Jésus-Christ. Il commence ainsi :

En quarante anz par noz ne seroit craventez

et finit par ce vers :

Et si mourai o vos en la croiz qu'oi nomé.

Voilà l'œuvre; voyons l'homme, tel qu'il se fait connaître à nous dans différentes parties de son grand ouvrage.

Voici tout d'abord le passage le plus caractéristique et le plus intéressant au point de vue biographique :

Je fui nez de *Hainnaut* et toz mes parantez.
A *Valenciennes* fui batisiez et levez.
Li bons quens *Bauduins* sachiez i fu mandez
Et o lui *Yolans* la contesse a ses lez,
Et des autres barons i avoit il assez.
Et *Dudars* li evesques fu cel jor confermez.

D'icel meisme evesque fui je puis coronnez.
Mes pere ot non *Robers*, uns hom moult renomez,
Et *Erambors* ma mere; granz fu ses parantez.
En ceste vie furent, mais or en sont alez.

(B. N. 20039, f° 95 r°.)

Le manuscrit B. N. 25439 (f°s 75 v° et 76 r°) donne cet important passage dans des termes un peu différents :

Seignor, por Deu vos pri que .I. pou m'escoutez.
Je vius que vous saichiez de quel terre suis nez.
Je sui nez de *Hainnaut* et touz mes parentez.
En *Valancienes* fui babtisiez et lavez.
Li bons cuens *Bauduins* sachiez i fu mandez,
Avec lui *Yolanz* la contesse au vis cler,
Et des autres barons i avoit il assez.
Et *Dudas* li esvesques fu ce jor confermez.
De ce meimes esvesque fui je puis confermez.
Mes pere ot non *Roubers*, .I. hom bien renommez,
Et *Eranbors* ma mere, granz fu ses parentez.
En ceste vie furent, mais or en sont alez.
Or vos dirai porquoi je les vous hay nommez :
Qu'il vos soveine d'aus et moi pas n'obliez,
Por mon pere, por ma mere Pater Noster direz...
Et l'aingre saint Mi[chel] en ma presence aurai,
De ci que Damedeu et sa mere verrai,
Et lou saint Nycolas pas n'i oblierai.
Si je ceux puis avoir bon conduit i aurai,
Dou pooir au deauble ja paor n'en aurai [1].

Ce passage nous apprend tout d'abord qu'Herman était d'une famille considérée, puisqu'un comte — évidemment le comte de Hainaut — assistait à son baptême. Quel est le Baudouin dont il est ici question? Le nom de la comtesse lève tous les doutes; c'est certainement Baudouin III, petit-fils de la célèbre comtesse Richeut, morte en 1086. Nous savons par la Chro-

[1] Ce passage est publié par Reinsch, avec une grande inexactitude; au reste, et pour n'y pas revenir, l'ouvrage de Reinsch, qui renferme un certain nombre de renseignements nouveaux, témoigne d'une grande inexpérience en ce qui concerne la lecture des manuscrits. La liste serait longue des fautes grossières que nous y pourrions relever.

IMPRIMERIE NATIONALE.

nique de Hainaut de Baudouin d'Avesnes[1] que ce Baudouin III avait épousé une Yolande, fille du comte (ou duc) de Gueldres. Cette assertion est corroborée par un passage du manuscrit de Valenciennes 617, f° 58 r° : « Commant ceus de Vallenchiennes ont racheté les biens du comte *Bauduin*, qui avoit espousé *Yoland*, fille au duc de Gueldre. » Baudouin III a dû vivre à la fin du XIe siècle et au commencement du XIIe; il fut en effet père de Baudouin IV, grand-père de Baudouin V (mort en 1194) et arrière-grand-père de Baudouin de Constantinople, qui naquit en 1171 à Valenciennes.

Mais nous pouvons préciser davantage. D'après Hossart[2], Baudouin III régna de 1100 à 1120 et se maria en 1112. Baudouin avait d'abord promis d'épouser la nièce de la comtesse de Flandre; mais, se ravisant tout à coup, il donna en 1112 sa main à Yolande, fille de Gérard, comte de Babinberg, de la maison de Gueldres. La douairière de Flandre tenta, mais en vain, de faire rompre ce mariage.

La date de la naissance d'Herman doit donc tomber entre 1112, l'année du mariage de Baudouin, et 1120, date de sa mort.

Le troisième personnage marquant dont il est question dans le passage cité va rétrécir encore le champ dans lequel nous avons à chercher. Les manuscrits B. N. 20039 et 25439 donnent tous deux le nom d'un évêque, *Dudars* selon le premier, *Dudas* d'après le second. Nous avons cherché inutilement un prélat de ce nom sur le siège épiscopal de Cambrai (diocèse auquel ressortissait alors Valenciennes). En revanche il existait, au commencement du XIIe siècle, à Cambrai, un évêque que les textes latins nomment *Odo* ou *Odoardus*, et qui mérita par ses vertus d'être appelé *bienheureux*. Il nous semble évident que, dans le passage que nous venons de citer, il faut lire *Oudars* au lieu de *Dudars*; la confusion entre l'O et le D majuscule est très fréquente.

[1] Luc d'Achery, *Spicilegium*, III, 289^b.
[2] *Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut*, Mons, 1792, in-8°, t. I, p 227.

Cet Oudart eut une vie des plus accidentées[1]. Né à Orléans vers le milieu du XIe siècle, il se fit bientôt remarquer par ses travaux théologiques, entre autres sur le péché originel, sur la dialectique, etc. Il devint directeur de l'école des chanoines de Tournai; puis, en 1095, abbé de Saint-Martin de Tournai. Le 2 juillet 1105 il fut nommé par le pape évêque de Cambrai, mais il ne put prendre possession de son siège, qui était alors occupé par l'évêque Gaucher, soutenu par l'empereur Henri IV. Combien de temps resta-t-il dans cette fausse position? C'est un point sur lequel les chroniqueurs ne sont pas d'accord. Nous croyons devoir adopter le récit des *Gesta episcoporum Cameracensium*, publié dans les *Monumenta Germaniæ historica* de Pertz, t. VII, p. 520 :

« Puis la seconde domee apres Pasques fu faite boine pais et concorde entre le pape et l'empereur, et chai li empereres as pies du pape et pria moult humblement absolution de ses pechies, et le pape l'assaut. Puis vint a l'eglise S. Pierre, et iluec le couronna li papes de couronne d'empereur a grant leeche. Che fu fait l'an de grace 1111. Apres li donna li pape pooir qu'il donnast les croches a tous les esvesques esliux en son pais et en son empire, et pour ce que ce fust cose estable, il le confrema par privileges. Puis dist li papes a l'empereur qu'il voloit qu'il recheust a homme l'eslit *Oedon*, homme simple et preudomme, et qu'il l'amast et tenist cher, pour ce qu'il l'avoit confremé evesque. E li empereres s'esjoi quand il vit que le pape li prioit et moult desiroit a accomplir sa priere. Dont repaira li empereres en son pais; et asses tost *apres* il donna a Oedon l'evesquiet et les seigneuries de Cambray; et chilz li fist feuté, et puis l'envoia li empereres o ses messages solemnes a Cambray, et ainsi fut rechups a grant reverence. »

On sait que le passage que nous avons cité dit que

Dudars li evesques fu cel jor confermez.

[1] Cf. *Hist. litt.*, IX, 583-606.

Nous pensons que la confirmation dont il est ici question est celle dont parlent les *Gesta episcoporum Cameracensium*, que c'est celle que l'évêque Oudart reçut des mains de l'empereur après le retour d'Henri V de Rome. La réconciliation de l'empereur et du pape s'opéra en 1111, et c'est *après*, dit notre texte, qu'eut lieu la confirmation. La date de cet acte n'est pas déterminée; nous croyons qu'on peut sans difficulté la fixer à 1112, qui serait l'année de la naissance d'Herman.

En tout cas, si le *Dudars* de notre texte est bien l'évêque Oudart, Herman ne peut être né qu'en 1112 ou 1113, car l'évêque de Cambrai mourut le 19 juin 1113 à l'abbaye d'Anchin [1]. Cette dernière date nous permet de fixer quelle est la bonne leçon, ou

D'icel meisme evesque fui je puis *coronnez*

(B. N. 20039, f° 95 r°.)

ou

De ce meimes esvesque fui je puis *confermez*.

(B. N. 25439, f° 75 v°.)

Évidemment Herman ne peut avoir été *coronné* ou tonsuré par l'évêque Oudart; mais peut-il même avoir reçu de lui le sacrement de la confirmation malgré le jeune âge — moins de deux ans — qu'il avait en 1113? C'est ce qui nous reste à démontrer.

D'après saint Grégoire de Naziance, tout âge est bon pour la confirmation comme pour le baptême. Pendant longtemps la confirmation fut donnée immédiatement après le baptême [2]. Au XIIIe siècle, la confirmation se fait un peu plus tard : le concile de Worcester, en 1240, recommande, au chapitre VI de ses résolutions, de faire confirmer les enfants dans la première année de leur vie : «Sciantque patres et matres eorum se post annum a nativitate pueri computandum ab ingressu ecclesiæ suspendendos, si infra annum, dum tamen episcopi copiam habuerint

[1] Anchin, à deux lieues de Douai; abbaye fondée en 1079.
[2] Cf. Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, I, 233.

vel transitus episcopi per loca in quibus habitant fuerit manifestus, non præsentaverint confirmandos. » Le concile d'Exeter, en 1287, frappe de peines les parents qui n'ont pas fait confirmer leurs enfants avant l'âge de trois ans. Remarquons qu'aucun décret des conciles n'indique une date minimum.

La conclusion de tout cela est que la date de la naissance d'Herman doit être fixée à 1112. Nous verrons plus loin que notre poète dit qu'il est encore très jeune; la date de la composition de son grand ouvrage doit donc être placée aux environs de 1140, c'est-à-dire à peu près quinze ans avant *Le Brut* de Wace. La traduction de la Bible d'Herman de Valenciennes[1] est donc l'une des premières œuvres poétiques importantes que présente notre littérature après les chansons de geste.

Un peu après le passage que nous venons de commenter, l'auteur fait allusion aux malheurs d'un roi Henri d'Angleterre dans les vers suivants :

Signor, moult par est feble iceste morteus vie...
Gardez au roi Henri et a sa menantie;
Il fu rois d'Angleterre et quens de Normandie,
Gale et Escoce tint trestout en sa baillie,
Princes ot et barons et grant chevalerie.
Ou est or li prodom? Ou est sa menantie?

(B. N. 20039, f° 95 v°.)

Le vers :

Gale et *Escoce* tint trestout en sa baillie

semble indiquer le roi Henri II († 1189), le premier possesseur de ces deux pays, ce qui ne s'accorde pas avec les données précédentes. Il y a deux manières d'expliquer ce passage. Ou bien il s'agit du roi Henri Ier († 1135), et le vers en question a

[1] Le nom d'Herman est fréquent dans ces contrées du Nord. Lors de l'*Exhibition et spectacle de la sacree Passion de Jesu Christ contenant en soy XXV journees*, jouée à Valenciennes en 1547, le personnage de Satan était joué par un *Jenne Herman*. (Mangeart, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, p. 691.)

été interpolé par un copiste qui ne trouvait pas suffisants les titres du roi d'Angleterre; ou bien il s'agit du roi Henri II, et le passage tout entier a été interpolé, ce qui mettrait au compte d'un auteur inconnu l'une des plus poétiques tirades que renferme l'*Histoire de la Bible* [1].

Notre auteur revient souvent sur sa qualité de prêtre :

Saigneurs, or escoutez, entendez ma reson.
Je ne vous di pas fable, ne ne vous di chançon.
Clers sui povres de sen, si sui mout jenes hom,
Nez sui de Valenciennes, Hermant m'apele l'on.
Espoir vous savez bien que nous lisant trovon
De personne ne cure Deus s'ele est grant ou non.
De petite fontaine tout son saoul boit on.
Tout ce di ge por moi, je sui mout petiz hom,
Chanoines sui et prestres fez par election;
Saigneurs, bien le sachiez sans nul engignement,
Et si ai d'autre part tres bon ensaignement.

(Ms. Chartres. *Catal. mss. bibl. Chartres*, p. 61. Chartres, 1840, in-8°.)

Voici un second passage :

Prestres sui, si le serf (Dieu), toz jorz le servirai.

(B. N. 20 039, f° 80 r°.)

Il dit autre part :

Je ai a non *Hermans*, pas n'oblie mon non,
Je voil, ma doce dame, q'entendes ma raison,
Prestres sui ordenez et tes sers et tes hom.
Je ai fait ton commant, finé ai mon sermon. (F° 123 v°.)

Ce passage est rendu par les divers manuscrits d'une manière bien différente.

Le manuscrit Brit. Mus. Harl. 222 dit :

Or voil a tei parler, ki ai fait la chanson,
Jeo ai a nom *Hermans*, nen oubliez mon nom,
Prestre sui ordiné, tis sers sui et tis hom.
Ore ai fait ton comand, finé ai la chanson.

(De la Rue, *Essais hist. sur les bardes, les jongleurs et les trouvères*, II, 277.)

[1] Voir plus loin, p. 41.

Le manuscrit de Lille 11, qui ne contient que l'épisode de l'exaltation de la Vierge, donne *Hervieu,* au lieu de *Herman,* ce qui n'est évidemment qu'une faute de copiste pour *Hermen :*

Or veul a tous parler, quar j'ei fait la chanson;
Je ai a non *Hervieu,* n'oublies pas mon non.
Je veul, ma bele dame, qu'entendes ma reson.
Prestre sui ordené, ton serf sui et ton hon.
Et ai fait ton commant, finee est ma chanson.

(Le Glay, *Catal. descr. mss. bibl. Lille,* Lille, 1848, in-8°, p. 7.)

Les manuscrits B. N. 818 (f° 13-17) et B. N. 1822 (f° 194[a]-197[d]) contiennent le même fragment que le précédent; ils remontent cependant un peu plus haut, au moment où Jésus-Christ confie sa mère à l'apôtre Jean. Le nom de l'auteur n'est pas indiqué dans le manuscrit B. N. 1822.

Le manuscrit B. N. 25 439 (f° 100 r°) donne *Hernaut :*

Je ai a non *Hernaut,* n'oblier pas mon nom.

Le manuscrit Brit. Mus. Cotton Domīt. A xi (f° 80 v°) a *Chermans :*

Ma dame, a ton honor fet ay ceo chanceun;
Jeo ay a noun *Chermans,* ne ubliez mie mon noun.

Le manuscrit Brit. Mus. reg. 2560 dit *Guillaume :*

Jeo ai a nom *Guillaume,* n'obliez pas mon nom;
Prestre sui ordené, tis sers sui et tis hom.
Or ai fait ton comant, rimé ai ma chanson.

C'est sur cette faute de copiste que se fonde M. de la Rue, à qui nous empruntons cette citation, pour donner à notre auteur le nom de Guillaume Herman.

Le manuscrit B. N. 19 525 (f° 12 v°) écrit *Willemme :*

Seignors, or escutez, que Deu vus beneie!
Or voil a tei parler, qui ai faite la chançun.
Jeo ai a nun *Willemme :* n'oblier pas mun nun!
Prestre sui ordené, tis sers sui et tis huem.
Mis peres et ma mere (ices ne oblierun)
Aient tuit ensemble al ciel manciun.
Nostre livre, dame, ici finun.

Enfin le manuscrit Brit. Mus. Harl. 5234 donne *Thomas :*

Ore voil a tai parler ki ai fait le chançun.
Jo ai a num *Thomas*, ne ubliez mun num;
Vus pri, ma bele amie, entendez ma reisun,
Prestre sui ordené, ti serfs sui et ti hum.
Or ai fet tun command(ement), fini ay ma chaunçun.

(Th. Wright, *Biographia britannica literaria*, Anglo-normand period, p. 335.)

L'un des passages cités nous a appris qu'Herman avait commencé jeune encore son grand ouvrage. Nous y voyons également une preuve de son humilité, qui est encore attestée par le passage suivant :

Je sui moult tres pechierres, pas nel vus celerai.

(B. N. 20 039, f° 94 v°.)

Son désintéressement éclate dans les vers suivants :

De cest livre q'est faiz des le commencement
Sachiez que je nel faz por or ne por argent,
Por amor Deu le faz, por amander la gent.
Et lise le romanz qui le latin n'entent. (F° 94 v°.)

Il fait enfin preuve d'amour filial et de charité dans ces vers, tirés du manuscrit de Chartres (f° 120)[1] :

A touz mes bienfetours done remission
Au jor dou grant joisse de leurs pechiez pardon,
De la destre ton filz aient beneiçon.
Et mon pere et ma mere iceus n'i oublion,
Tous aunez ensemble o toi en ta meson.
Cil qui liront ce livre que de toi fet avon
Et cil qui cest escrit et cil qui l'escriront,
Cil qui le livre lisent et cil qui le liront,
Cil qui lire nou sevent et lire le feront,
Tuit soient herbergiez la sus ens ta meson.
Amen, Amen, ton livre, Dame, defineron.

Citons encore un joli morceau qui traite de la fragilité de

[1] *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Chartres*, p. 61.

l'homme, et que nous voulons reproduire en entier, quoique ce ne soit peut-être qu'une interpolation :

Moult est hom feble chose et de feble nature.
Quant est dedans la mere moult a povre clouture,
Il n'i oit ne ne voit, moult est la chambre oscure;
Moult travaille la mere, n'en set nule mesure.
Car quant il naist et ist de sa povre clouture
Ne se puet removoir, chiet sor la terre dure.
Adonques crie et brait, [car] tele est sa nature.
Plus feble chose est hom de tote criature,
Car quant la beste naist, si va a sa paisture,
Et li poissons en l'eve la ou est clere et pure,
Et li vers en la terre la ou ele est plus dure.
Mais a .ı. chaitif home covient grant norreture,
Primes a la memele li revient sa peuture,
Et qant est parcreuz et de bele figure,
Ançois que il moult sache, si torne a porreture.

(B. N. 20 039, f° 95 v°.)

En somme, l'œuvre d'Herman est une chanson de geste ecclésiastique, destinée plutôt à édifier qu'à charmer. Elle n'en a pas moins des qualités littéraires hors ligne. L'auteur est un vrai poète, qui sait heureusement dramatiser les événements qu'il raconte et qui sait surtout, chose rare, choisir, pour leur donner plus de développement, les faits qu'il juge les plus propres à intéresser ou à émouvoir son public. C'est par ce trait particulier qu'Herman s'élève au-dessus des autres traducteurs et que son œuvre mérite le nom de *poème* biblique.

CHAPITRE II.

GEFFROI DE PARIS.

La *Bible des sept estaz du monde* de *Geffroi de Paris,* contenue dans le seul manuscrit B. N. 1526, ne rentre pas en entier dans notre sujet. Des sept parties qui la composent : l'Ancien Testament (f°s 1-30), le Nouveau Testament (f°s 30-143), l'enfer et le purgatoire (f°s 144-169), la condition humaine (f°s 170-179), le temps de l'Antechrist (f°s 179-182) et le jugement dernier (f°s 183-187), les deux premières, qui sont au reste les plus importantes, nous occuperont seules.

L'auteur se nomme dès le début de l'ouvrage :

> *Geffroi de Paris* sanz celee
> A ceste Bible compillee. (F° 1^a^.)

Mais il ne nous donne sur lui-même aucun détail; il nous apprend seulement qu'il composa son poème en 1243 :

> Ci define, ce m'est avis,
> La Bible Geffroi de Paris.
> Oiiez en quel tens fu trestie(e)
> Ceste estoire qu'avez oie :
> L'incarnation entendez,
> Mil et .cc. anz touz nombrez
> Et .XLIII. touz de fi.
> En cele annee que je di
> Fu ceste Bible compilee. (F° 187^b^.)

La langue n'a pas de caractère dialectal particulier, c'est celle de l'Île-de-France.

Ce qui frappe dès l'abord, c'est la ressemblance entre l'œuvre de Geffroi de Paris et celle d'Herman, non pour le ton, qui n'est nullement épique dans le poème que nous étudions, mais pour les légendes introduites dans le texte sacré. Il n'en faut pas conclure, croyons-nous, que Geffroi ait connu Herman; il est plus naturel de penser que tous deux ont puisé à la même source, c'est-à-dire, pour le Nouveau Testament, à l'*Evangelium de nativitate Mariæ*.

Passons à l'analyse détaillée du poème. Le manuscrit présente une lacune entre les folios 13 et 14; le récit est interrompu de Seth au sacrifice d'Isaac. Lorsque Laban vient réclamer à sa fille les idoles qu'elle lui a dérobées, Rachel lui répond, d'après Geffroi, comme d'après Herman (cf. B. N. 2162, f° 14 v°), qu'elle est enceinte :

Laban si la vouloit cerchier,
Mes elle le prist a huchier :
Pere, je sui grose d'enfant,
Ne touchiez a moi tant ne quant. (F° 18b.)

Geffroi est également d'accord avec Herman et, de plus, avec Malkaraume, pour désigner la reine d'Égypte, et non la femme de Putiphar, comme étant amoureuse de Joseph :

Cil rois dont je vous ai conté
Ot fame de moult grant beauté;
Quant Joseph vit, qui les servoit,
Qui si beaus et si joingne estoit,
Si le ama moult durement. (F° 19d.)

Comme Herman encore, il nous montre Jacob apprenant qu'il y a du blé en Égypte en voyant de la paille flotter sur la rivière au bord de laquelle il habite :

Contreval s'en aloit la paille;
Sus celle riviere sanz faille
Manoit Jacob et si enfant. (F° 21c.)

Lorsque le patriarche presse ses enfants de partir, il leur dit :

Si vous metez en une nef,
Contre la paille alez souef.
Se vous trouvez du blé a vendre
Aportez en sanz plus atendre. (F° 21ᵃ.)

Même accord pour la naissance de Moïse, dont le berceau, comme dans la version du manuscrit B. N. 20039 (f° 35 v°), vient échouer le long de la propriété d'un homme riche :

Cil riches hom nourri l'enfant
Qui tant estoit et beaus et grant,
O ses pastours le fist aler
Aus chans por les bestes garder. (F° 23ᵃ.)

Geffroi passe immédiatement à l'histoire du buisson ardent; il omet donc l'épisode de la couronne, qui, on s'en souvient, n'est pas raconté non plus dans les manuscrits B. N. 20039 et 1444. Jusqu'à la fin de l'Ancien Testament, le récit se presse; il va directement de Moïse à David et de David à Salomon, et s'arrête après ce dernier roi. C'est une nouvelle ressemblance avec l'œuvre d'Herman.

Le Nouveau Testament commence par la généalogie complète de Jésus-Christ. Le manuscrit présente une lacune entre les folios 30 et 31.

L'histoire de la naissance de la Vierge renferme les mêmes traits que celle que rapporte Herman.

Joachim, mari d'Anne, va au temple offrir un sacrifice; le grand prêtre :

Ysaac[1] qui evesque estoit (F° 31ᵃ.)

refuse de recevoir ses dons parce qu'il n'a pas d'enfant. Joachim se désole :

En Dieu est quant enfant n'en ai,
Et quant Dieu voudra j'en aurai;
Se brehains sui, ce poise moi,
N'est pas por mon pechié, ce croi. (F° 31ᵃ.)

[1] Il est appelé plus loin (f° 31ᵇ) *Ysacar*.

Il s'enfuit dans la montagne et est réconforté par un ange :

Anna ta fame enconterras
A la porte *orine* apelee
Por ce que elle estoit doree. (F° 32ᵃ.)

Au moment de la naissance de la Vierge [1] :

Une voiz fu du ciel oie
Sus la meson ou fu nascue
Et dist : Bien soies tu venue,
Belle amie, en icestui mont,
A ton nestre li angre sont. (F° 34ᵃ.)

A l'âge de trois ans, la Vierge est menée au temple et monte toute seule les quinze degrés :

Touz les .xv. degrez monta
Sanz conduit et sanz compaingnie. (F° 34ᵃ.)

Les trois mariages d'Anne sont aussi racontés comme dans le récit d'Herman. Geffroi ajoute, à propos de l'un des apôtres, une réflexion qui prouve qu'il était au courant de l'histoire ecclésiastique :

De li [2] ot .II fiulz Alpheus,
Ce fu Joseph et Jacobus;
Icel Joseph par verité
Apelon nous saint Barnabé. (F° 35ᵇ.)

Le poète prise beaucoup la virginité :

Moult par est hom beneurez,
Soit hom soit fame, bien fu nez,
Qui puet virginité garder. (F° 35ᵈ.)

Le mariage de la Vierge est raconté comme dans le poème

[1] Cf. B. N. 20039, f° 51 r°.
[2] L'une des trois Maries.

d'Herman (B. N. 2162). Geffroi ajoute cependant un détail nouveau. D'après lui, Joseph était forgeron :

Joseph vint en Jherusalem,
Uns hom qui fu de Belleam,
Fevres avoit esté moult sage,
Mes il fu de si grant aage
Qu'il ne pooit mes endurer
A forgier ne a marteler.
Vieuz hons fu, sa fame estoit morte. (F° 37ᵃ.)

A propos de la conception, notre auteur développe une comparaison poétique qui contraste avec la vulgarité ordinaire de ses expressions :

Ausi com li souleil son rai
Par la verriere met et tret
Qu'a la verriere mal ne fet,
Einsi et moult plus soutilment
Entra et moult plus chastement
En nostre dame li filz Dé
Sanz rompre sa virginité. (F° 40ᵇ.)

Geffroi devait, au reste, avoir une certaine instruction. Il parle, en passant, d'une chemise que la Vierge avait revêtue peu avant la naissance de Jésus-Christ et

Qui est a Chartres la cité. (F° 41ᵇ.)

Plus loin nous voyons que la légende de saint Brandaine ne lui est pas inconnue :

Saint Brandan meismes trova
L'ame Judas et esgarda
Le grant torment ou il estoit
Por ce que Dieu trai avoit. (F° 143ᵃ.)

Plusieurs miracles apocryphes sont racontés à propos de la Nativité. Le petit enfant Jésus est reçu par une jeune fille, nommée Anastase, qui n'avait ni mains, ni bras, et qui en reçut miraculeusement pour la circonstance.

A propos de la circoncision, Geffroi a une phrase presque identique à celle d'Herman :

Que leur baptesme tieus estoit
En leur loi circoncision. (F° 43ᵃ.)

Les trois Mages sont désignés sous les noms de *Bautisar, Jaspar* et *Melchior*. Après la présentation de Jésus au temple (f° 45), le manuscrit présente une transposition. Les folios 94-101 doivent prendre place entre le folio 45 et le folio 46.

Le massacre des Innocents est raconté en détail. L'auteur insère dans la fuite en Égypte un miracle : «Coment Nostre Dame fu herbergie chies le larron, et de l'enfant au larron qui fu gariz» (f° 95ᵃ). Après le baptême de Jésus-Christ, il nous fait assister aux noces de Cana, où l'époux, selon lui, est Jean, cousin de Jésus :

A ses noces manda s'antain
Et Jhesum son cousin germain. (F° 100ᵃ.)

Après le miracle de l'eau changée en vin, Jean quitte sa femme, qu'il n'avait pas touchée, pour suivre Jésus.

L'auteur explique pourquoi on dit les noces d'Archedeclin :

A .IIII. tables tout en son
.IIII. seigneurs asseoit on,
Vaillanz hommes et mesurables,
Cil estoient seingneur des tables,
Ceus aportoit on as premiers
Et les boivres et les mengiers,
Ceus apeloient par usage
Archedeclins en leur langage. (F° 100ᵃ.)

Dans le récit du ministère de Jésus-Christ, Geffroi se montre supérieur à tous ses émules; il ne suit aucun ordre, mais il est beaucoup plus complet que tous les autres traducteurs. Il ne donne pas seulement les miracles, mais aussi les enseignements de Jésus-Christ; les paraboles sont racontées avec une fidélité particulière. Il indique en général l'évangéliste auquel il emprunte son récit, et n'ajoute guère de légendes. Notons cependant celle-ci. L'apôtre Judas avait prêté de l'argent sous la condition qu'il

pourrait couper un membre à son débiteur si celui-ci ne le remboursait pas. Le cas s'étant présenté, Jésus-Christ force Judas à renoncer à son droit, mais ce dernier se promet de retrouver son argent d'une autre manière (f° 83ᵃ).

Dans le récit de la Passion, Geffroi introduit également une légende. Le diable apparaît à la femme de Pilate (f° 102ᶜ). La complainte de la Vierge pleurant son fils sur la croix a une étendue démesurée : elle compte près de 400 vers. Comme Herman, Geffroi nous fait assister à la descente de Jésus-Christ aux enfers. Le Christ brise les portes du royaume de Satan, en fait sortir les prophètes et les patriarches, et les mène dans le paradis, où ils sont reçus par Élie et Énoch. Le poète raconte encore la résurrection du Sauveur, ses apparitions, l'Ascension, la Pentecôte et même les premiers miracles des Actes. Il finit la seconde partie de son poème par l'histoire de l'Assomption de la Vierge, semblable presque en tous points à celle que donne Herman (B. N. 20 039). Remarquons cependant que le coup de tonnerre qui annonce l'apparition de Jésus-Christ est remplacé par une vive clarté.

Les qualités de Geffroi de Paris sont plus sensibles dans la seconde partie de son œuvre que dans la première. Il faut louer le soin avec lequel il rapporte les enseignements du Christ et les paraboles qui sortaient de sa bouche. Au point de vue de la forme, à part quelques rares comparaisons bien menées, il n'offre rien de remarquable.

Nous avons jusqu'ici considéré la *Bible des sept estaz du monde* comme étant en entier l'œuvre de Geffroi de Paris. Plusieurs parties de ce poème ne doivent cependant pas lui être attribuées, en première ligne le récit de la Passion. Ce fragment se rencontre dans un grand nombre de manuscrits dont nous donnons plus loin le détail. Nous pensons que Geffroi de Paris l'a simplement intercalé, sans mot dire, dans son grand ouvrage, suivant en cela l'exemple de nombre de ses contemporains. La *Bible des sept estaz du monde* n'a eu qu'un succès très restreint;

nous n'en connaissons qu'un seul manuscrit. Le récit de la Passion a eu, au contraire, une vogue considérable, et c'est en raison de cette vogue même que Geffroi de Paris l'a reproduit.

L'importance de ce récit nous engage à donner l'analyse détaillée de l'un des manuscrits dans lesquels il se trouve, le manuscrit de l'Arsenal 3527.

Les folios 182b-203a de ce manuscrit contiennent la *Passion Dieu;* en voici le commencement :

Oies moi trestot doucement,
Que n'i ait mot de parlement.
La *Passion Dieu* entendes
Comment il fu por nos penes.
Ne le puet oir creature
Qui n'ait dolor, ja tant soit dure,
Por coi il ait entendement
A Dieu le roi omnipotent.
Se letreure vus oistes
Que conte li euvangelistes,
Mais ne seustes que monstra,
Mais, s'il vus plaist, vus l'ores ja. (F° 182b.)

Le récit de tous les événements de la Passion est fait avec la plus scrupuleuse exactitude. Le poète intercale cependant quelques réflexions de son cru. Après avoir décrit la lutte morale de Jésus-Christ à Gethsémani, il s'écrie :

Biaus sire Dieus, por coi souffristes
Que por chou non que vus volsistes
Ceste angoisse, ceste dolor?
Ce estoit por [la] nostre amor,
Por nos raembre del forfait
Que li premiers hom avoit fait. (F° 184c.)

Plus loin, il donne des détails sur la croix de Jésus-Christ et nous apprend qu'elle fut faite du bois du pommier du paradis [1] :

Icil sains fus qu'iluec fu pris
Fu aportes de paradis,

[1] Pour tout ce qui touche l'arbre de la croix, voir plus loin l'étude sur le manuscrit de Grenoble 1137.

IMPRIMERIE NATIONALE.

.I. fieus Adan l'en aporta,
.I. sains angles le li donna
Qui a sa flamboiant espee
De paradis garde l'entree.
Del pumier ou la pume fu
Chou fu li bos u la crois fu. (F° 189c.)

La descente de Jésus-Christ en enfer est décrite avec un grand luxe de détails. L'ensevelissement du Christ est orné d'un épisode apocryphe. Joseph d'Arimathie achète à une certaine Sidonie le drap dont il entoure le corps de Jésus :

— Sire, on m'apele Sidonie.
— Apres le nom que vus aves
Sera sidoines apeles
Cis dras que vus m'aves vendu. (F° 194a.)

Le poète raconte très longuement les aventures de cette Sidonie, qui, de fille d'une geôlière, devint reine.

Le récit continue par la résurrection de Jésus-Christ, son apparition à ses disciples sur la route d'Emmaüs et son ascension. L'auteur décrit encore la Pentecôte et les premiers miracles des apôtres, entre autres celui de l'homme guéri à la porte du temple et celui de Tabitha. Après nous avoir appris que les apôtres, jetés en prison, sont relâchés sur la prière de Gamaliel, il finit son ouvrage en ces termes :

Et puis apries sont departi
Par moult diverses regions
Por faire predicasions,
Le non Jhesucrist anonchier
Et por le peule batisier,
Et Sains Espirs lor enseigna
Ensi com cascuns s'en ala. (F° 203a.)

Ce manuscrit, en dialecte picard, est écrit dans une langue assez banale, à laquelle la poésie est en général étrangère. Nous ne trouvons guère à citer que cette apostrophe aux portes de l'enfer :

Ovres vos, portes souduiant,
Encontre le roi tot poissant
Chi por ses amis est venus
Que vous aves laiens repus. (F° 191d.)

Le même texte est contenu dans les manuscrits suivants (non compris le ms. B. N. 1526) :

1° Le manuscrit de Lyon 584 (Delandine 645) (f°s 1-8), commençant ainsi [1] :

Hoies moi trestuit doucement

et finissant par ces mots :

En cel siecle plus demorer
Ne volt Dieus, ains s'en vol aler.
Proies, que a la fin a dit
Si come raconte l'escrit,
Que tote creature pest,
Si li a dit : Consummatum est.
Et dist : Peres omnipotent,
Pardone ceste mal[e] gent. (F° 8^d.)

2° Le manuscrit B. N. 1822 (f°s 185^a-193^d), qui commence en ces termes :

Or escouteiz molt doucement,
Gardez qu'il n'i eit parlement.
La Passion Deu entendes. (F° 185^a.)

Il ne conduit le récit que jusqu'à la Résurrection, et se termine par ces mots :

Or s'en vont le chemin errant
Et Dameldieu molt reclamant
Qu'il eit de lor pechies merci,
Issi com il est surexi. Amen. (F° 193^d.)

3° Le manuscrit Arsenal 5204 (f° 17 v°);

4° Le manuscrit Vienne 3430 (f° 82^a-112^a);

5° Le manuscrit Vatican Reg. 473;

6° Le manuscrit Grenoble 1137, dont il sera parlé plus loin;

7° Le manuscrit B. N. 20040 (f° 105^a-118^d), qui s'arrête à l'apparition de Jésus-Christ à l'apôtre Thomas.

Ce manuscrit contient environ 150 vers de plus que le B. N. 1822 et raconte brièvement les diverses apparitions de Jésus-

[1] Ce volume contient aussi un poème sur la mort de la Vierge et son enterrement dans la vallée de Josaphat.

Christ. En général, ces deux manuscrits renferment le même texte. Le manuscrit 20040 a en plus au commencement une quarantaine de vers d'introduction, parmi lesquels nous remarquons ceux-ci :

Tant par est plains de glotenie
Qu'il n'a en Deu nulle partie,
Plus volentiers orroit chanter
Comment Rolans ala joster
A Olivier son compaignon,
Qu'il ne feroit la Passion,
Que Jhesucris a grant ahan
Soffri por le pechié Adam. (F° 105ᵃ.)

A la fin on lit :

Ci endroit faut la Passions
Comme es evangiles trovons. (F° 118ᵈ.)

Le prologue commence par :

Oies trestout communement,
Deus vouz deffende de torment (F° 105ᵃ.)

et le poème lui-même par :

Oies trestuit molt docement,
Gardes que n'i ait parlement.
La Passion Deu entendes. (F° 105ᵇ.)

8° Le manuscrit Cambridge Trinity O. 2. 14, qui commence ainsi [1] :

Or escutez mult ducement,
Gardez qu'il n'i ait parlement.
La Passion Deu entendez.

9° Le manuscrit Arsenal 5201 (f°s 106ᵈ-136ᵈ), qui commence en ces termes :

Oez moi trestuit doucement,
Gardez que n'i ait parlemant.
La Passion Deu entandez
Comant il fu por nos penez,
Ne la puet oir creature
Qui n'ait dolor, tant par fu dure. (F° 106ᵈ.)

[1] Voir *Romania*, V, 473.

10° Le manuscrit Brit. Mus. add. 15606, qui contient le récit de la Passion interpolé dans la *Conception* de Wace;

11° Peut-être un manuscrit de Saint-Brieuc. Ce manuscrit, qui est du XIVe siècle, renferme, après le *Livre de clergie,* un poème sur la Passion, qui compte 780 vers et n'est pas complet. Le fragment qui manque doit être assez considérable, puisque le récit s'arrête à la crucifixion. Voici les derniers vers :

Isnelement ont Jesu pris,
Sus en sa croix l'ont tantost mis,
En ses paumes fichent les cloux.

L'ouvrage débute en ces termes :

Or escoutez communament
Et si m'escoutez doucement,
De nostre Seignor veil parler
Se il vous plait a escouter.

Ces quelques vers, les seuls que M. le bibliothécaire de Saint-Brieuc nous ait communiqués, ne sont pas suffisants pour permettre de fixer avec certitude quel texte renferme ce manuscrit. C'est probablement une variante du récit dont nous nous occupons; les premiers vers diffèrent de ceux qui commencent ordinairement le poème de la *Passion Dieu,* et les derniers ne sont pas absolument identiques; le manuscrit B. N. 1526 porte, au folio 106c :

En es le pas ont Jhesus pris,
Desus la croiz tot droit l'ont mis,
Es paumes li fierent les clous.

Autre coïncidence. Le récit de l'Assomption de la Vierge de Geffroi de Paris se retrouve tel quel dans le manuscrit Ars. 5201 (f° 136b-141a). Ce même manuscrit renferme, du folio 87b au folio 106d, un récit de la naissance de Jésus-Christ qui se rapproche beaucoup du texte de Geffroi. Il est intitulé : *Li romanz de l'annunciation Nostre Dame virge Marie et de la naissance nostre seignor Jhesucrist,* et commence en ces termes :

Ore escoutez por Deu amour
La parole nostre Seignour,

Et icil qui bien l'entendra
La beneiçon Deu aura.
Seignor, il fait bon arester
La ou on ot de Deu parler,
Que sa parole est [la] pasture
De l'arme que tot ades dure,
Que se li chars ai ses deliz
Don n'est a l'arme nuns profiz. (F° 87[b].)

L'Annonciation, la naissance de Jésus-Christ et la fuite en Égypte sont racontées en détail, à peu près comme dans le récit de Geffroi de Paris. Viennent ensuite la vocation des apôtres et quelques miracles, entre autres la résurrection de Lazare, narrés très brièvement. Un exemple montrera le rapport entre ce manuscrit et le B. N. 1526, qui renferme la *Bible des VII estaz du monde*. Nous avons cité une comparaison poétique relative à la conception de Jésus-Christ. Notre auteur donne ce passage en ces termes :

Tot autresi com vos veez
Quant li soleil est eschaufez
Con il tresperce la verriere
Quant ele est onques muez entiere,
Si con li solaz vient et va
Et la verriere maul n'en a,
Que li solaz retrait s'aloigne
Et la verriere remaint saine,
Trestot autresi saintemant,
Sanz ordure et natement,
Antra Jhesus ou cors Marie
Que la Virge nu senti mie. (F° 88[d].)

Pour bien montrer comment Geffroi de Paris prend son bien partout où il le trouve, ajoutons que la partie de la *Bible des sept estaz du monde* qui traite du jugement dernier renferme, du folio 183[c] au folio 185[d], la plus grande partie du poème des *Quinze signes*, tel qu'il est contenu dans le manuscrit B. N. 837 (f°s 112[d]-114[a]).

CHAPITRE III.

JEHAN MALKARAUME.

L'une des traductions versifiées de la Bible les plus intéressantes est celle de *Jehan Malkaraume,* qui remonte au milieu du XIIIe siècle et nous est conservée dans un seul manuscrit, le manuscrit B. N. 903. L'auteur ne donne aucun détail sur lui-même; il ne se nomme même pas au cours de son poème biblique. Mais il fait connaître son nom dans un récit de la guerre de Troie qu'il y intercale, et dont il s'attribue effrontément la paternité, quoiqu'il ne fasse que reproduire purement et simplement l'œuvre de Benoît de Sainte-More. Voici ce passage, qui se place après le vers 124 de l'édition Joly[1] :

Ceste estoire n'est pas usee
Ne an gaires de leu trovee,
Ne ancor ne fust elle traite
Ne fust *Jehans* qui l'a refaite,
Malkaraumes dis a sornon,
La r'a mise a itel sermon

[1] Voici les vers du *Roman de Troie* qui remplacent ceux-là :

125 Ceste estoire n'est pas usee
N'en gaires leus n'en est trovee.
Ja retraite ne fu unqore,
Mes Beneeiz de Seinte More
L'a contrové et fait et dit
130 Et o sa main les moz escrit
Et si tailliez et si curez
Et si assis et si posez
Que plus ne meins n'i a mestier.

(Éd. Joly, p. 178.)

Et commancie et faite et dite
Et a ses mains l'a toute escrite,
Issi taillie, issi ouvree,
Et si assise et si posee
Que plus ne mains n'i a mestier.

(B. N. 903, f° 55ᵇ.)

Il est probable que notre poète, qui ne pèche pas par excès de modestie, se nommait aussi au commencement de l'ouvrage; malheureusement le folio 1, qui devait contenir le prologue, a été déchiré. Le récit commence au moment où Noé sort de l'arche. Ce qui frappe au premier abord, c'est la défectuosité des rimes. Les vers octosyllabiques devraient rimer deux à deux; parfois il y en a trois qui riment ensemble, si l'on peut appeler rimes des consonnances du genre de celles-ci :

Quant Dieus a veue lor *malice*
Et que la tour ne lairont *mie*. (F° 2ᵈ.)

ou encore :

De plours arouse son *visaige*,
As ongles ses chevous *desaiche*. (F° 21ᵃ.)

Un défaut tout aussi saillant est le manque d'unité dans la conception de l'ouvrage; nous ne rencontrerons pas moins de trois modes divers de traduction. Le style est aussi fort inégal; en général lourd, répétant les mêmes tournures de phrase à quelques lignes de distance, nous le verrons parfois s'élever à une hauteur surprenante. C'est cette mobilité d'esprit du poète et cette diversité dans les moyens qu'il emploie qui font l'originalité et l'intérêt de son ouvrage.

Au commencement, Malkaraume suit de très près le texte sacré, n'omettant aucun détail, mais ajoutant cependant, dans les cinq premiers folios, des gloses dans le genre de celles d'Évrat. Le récit se poursuit très fidèle et très détaillé jusqu'au folio 50ᵇ, c'est-à-dire jusqu'au premier tiers de l'Exode.

Le folio 2 mène le récit jusqu'à la mort de Noé. Il y a une lacune évidente entre les folios 2 et 3. Le folio 3 commence par

la plainte adressée par Sarah à Abraham contre Agar. Malkaraume est très prude; il n'entre pas dans le détail des faits reprochés aux Sodomites :

Ja conchiriens les elemans
Se en faisiens plus parlement.

(B. N. 903, f° 4d.)

Nouvelle lacune entre les folios 10 et 11; le songe de Jacob devait se trouver sur le folio déchiré.

A propos du vol des idoles de Laban, nous pouvons constater que Malkaraume n'a pas suivi la même source qu'Herman de Valenciennes. Rachel dit :

Lever ne me puis maintenant,
Malade sui d'un mal molt grant
Qu'a nos fanmes suet avenir,
Et nuns honme nou doit veir. (F° 14b.)

La complainte de Ruben sur la mort de Joseph est écrite dans un rythme tout particulier, dont la citation suivante donnera l'idée :

Biaus frere jones, hé! biaus frere,
Jouaus mon pere, que pourrai fere?
Que pourrai fere, mon pere jouaus?
Frere biaus, hé! jones frere biaus!
Hé! mors anmere, car m'oci!
La mors mon frere me trouble ci.
Ci me trouble la mors mon frere.
Hé! car m'oci, la mors anmere!
Bien deveroit partir li cuers
Quant aparsoi que Josep muert.
Que muert Josep quant aparsoi
Li cuers partir bien deveroit.
Frere malvais, qu'aves vos fait!
Ocis avois qu'a Jacob plait.
Qu'a Jacob plait ocis avois.
Qu'aves vos fait, frere malvais! (F° 20d.)

Il y a vingt-quatre vers dans ce genre.

La complainte de Jacob a un caractère différent. Elle est

d'abord divisée en strophes de quatre vers, y compris le refrain, qui est tantôt :

Beste enraigie, ran Josep.

tantôt :

Hé! lasse toi, petis Josep!

ou plus souvent :

Plores enfant, plores villart.

Voici des exemples :

Beste enraigie, ran Josep.
Plus sourde ies, ce ne le rans,
Que mers, criouse plus que serpens
Et plus hydouse que montres n'est.
Beste enraigie, ran Josep... (F° 21b.)
Plores anfant, plores villart.
De vos ieus courir la fontainne,
Vos vesteures li ongle sainne,
Vos ongles depiece vos dras.
Plores anfant, plores villart.
Tous mautalans et tous courrous
Vaigne sor vos et tous irous
Si con sor moi et con je fas.
Plores enfant, plores villart. (F° 21c.)

Plus loin les strophes sont de sept vers, qui riment d'après les chiffres que nous avons placés en face de chacun d'eux :

1 Mors angoisseuse, ran Josep.
2 Si clers con lins!
2 Si est ma fins.
3 Celle chars sainte
3 Est ma complainte
3 Qui fu m'anprainte
4 Con scire en seel.
1 Mors angoisseuse, ran Josep.
5 La flos de pree,
5 Celle rousee,
6 Ma belle crine,
6 Ma medecine,
6 Et m'anmours fine,
4 Qui ja mors est.

1 Mors angoisseuse, ran Josep.
7 La mors mon fil
8 Blanc conme lait
7 Me donne escil.
8 La mort m'atrait;
9 Painne est a mi
9 La mors de ti. (F° 21c.)

On voit que les mètres sont très variés.

Malkaraume se rencontre avec Herman sur un point important. D'après tous deux, c'est la reine d'Égypte, et non la femme de Putiphar, qui tente de séduire Joseph. Mais ici Malkaraume, qui est en général inférieur à Herman et ne possède pas la vivacité et l'entrain dont ce dernier fait souvent preuve, s'élève bien au-dessus de son prédécesseur, et, dans un morceau vraiment admirable, dépeint les angoisses de la reine, partagée entre le sentiment du devoir et l'amour que lui inspire le jeune Hébreu. Sans doute l'expression n'est pas toujours à la hauteur de l'idée; sans doute les vers de Malkaraume n'ont pas l'ampleur de ceux d'un Corneille nous montrant Rodrigue luttant contre l'amour au nom du devoir, mais les sentiments divers entre lesquels se débat la malheureuse reine sont rendus avec tant de force que nous voudrions pouvoir citer dans son entier ce curieux monologue. En voici quelques fragments.

La reine lutte contre la fatalité qui l'entraîne :

Ne sai queus Dieus contre moi est. (F° 23d.)
Je mervoil queus chose s'est;
Aucune chose est, se me samble,
Qui a anmer trop bien resamble. (F° 24a.)
Li conmandement mon mari
Hé! sunt trop dur encontre mi;
Tout li conmanda fors que mi
Pour son voloir faire aconplir...
Oste l'anmour de ton coraige
Se pues, mescheans, don tu enraiges...
Mes je ne puis, novelle force
Me trait a anmour et efforce.
Li dieus d'anmour me fait anmer
Et mes cuers le vuelt eschiver...

Se ce sueffre que je ne l'aime (F° 24ᵇ.)
Plus que tygre serai vilainne
Et plus que les roches de mer
Qui suellent pesoier les nes...
Pour coi ne mande mes serjans
Qui l'ocissent mes ieus voians?
... Mes roiaumes est nians (F° 24ᵈ.)
Au regart de si bel anfant.

Elle se calme un peu, mais sa flamme se ravive dès qu'elle voit Joseph :

Con[me] la petite estancelle (F° 25ᵃ.)
Qui reponnue est en la cendre
Suet raviver quant li vens vente
Et sa vigour tantost repanre...
Ainsis l'anmours qui fu petite
Qui l'ainguissoit raviver veisses
Puis qu'elle vist le bel anfant.

Elle s'approche de lui, attirée par sa beauté :

Ses ieus veoit resplandissans (F° 25ᵃ.)
Plus qu'estoille et reluisans, (F° 25ᶜ.)
Et veoit sa petite bouche
Cui ne souffrist se ne la touche...
Ses dois, ses bras et ses mains loe.

Elle lui avoue son amour en termes enflammés :

De vostre anmour ar et enraige;
Secoures moi, si seres saiges;
Je vos donrai moult grant tresor,
Mais [que] j'aie de vos l'anmour,
Ja mes maris mot n'en saura[1]. (F° 25ᶜ.)

La passion malheureuse de la reine est peinte avec une grande force, qui n'exclut pas la délicatesse des sentiments. Les

[1] A rapprocher des vers 18847-48 du *Mistere du Viel Testament :*

Joseph, mais qu'il n'en saiche rien,
Jamais courroucé n'en seroit.

idées sont fines et les phrases en général bien tournées; il est à regretter cependant que la versification ne soit pas meilleure et que le poète ne soit pas plus maître de la rime. Pourquoi faut-il qu'après s'être élevé à cette hauteur, Malkaraume reprenne dans un style lâche et mou la suite de l'histoire de Joseph!

La Genèse finit au folio 41[b] par ces vers :

Si fenis le livre Bresith
Qui vaut autant con Genesis,
Genesis est generations
Con Dieus forma honme et le mont. (F° 41[b].)

L'Exode commence sans préambule par ces mots :

Voici les nons des XII anfans
De cui prinrent conmancement
La Juerie et la lignie
Par coi vuelt estre essaucie. (F° 41[b].)

Au bas de la page on lit en caractères très fins : *Ci commance de Moisel.*

L'histoire de Moïse sauvé des eaux est racontée exactement comme dans la Bible; Malkaraume n'ajoute aucun des traits merveilleux dont Herman embellit son récit. Il suit le texte sacré verset par verset. Cependant, quoique le manuscrit ne porte pas trace de lacune en cet endroit, on remarque l'absence de la traduction d'un fragment, du verset 14 du chapitre V au verset 7 du chapitre VII.

A partir du vers 6 du folio 50[b], le poète change complètement de méthode. Autant il avait été jusqu'ici soigneux du moindre détail, autant il est maintenant attentif à ne narrer que les événements les plus saillants, tels que la Pâque et la sortie d'Égypte. Les faits les plus importants de la traversée du désert sont seuls indiqués. Remarquons cependant que les dix commandements sont donnés en entier et accompagnés d'explications. Le poète réunit sous le numéro un tout ce qui a trait à l'obligation d'adorer Dieu et de repousser le culte des idoles. En revanche, il donne comme troisième commandement le suivant, qui ne

figure pas dans le Décalogue, mais est emprunté au Nouveau Testament [1] :

Ton preume ton voisin com ti
Anmeras, ne t'i alenti,
Ce est li tiers que je te di.
Tes preumes ces est tes voisins,
S(e) a ton voisin chos[e] procures
Que ne vouroies qu'a toi fust dure
Cest conmandement ne fais mie. (F° 52d.)

Après avoir raconté l'épisode du veau d'or (f° 54), le poète passe directement à la mort de Moïse en ces termes :

Apres ces tens, sans nul delai,
Nostres sires qui'st Dieus verai
Moisel ravist et l'anporta
Et receu ainsis mort a,
Que onques puis ne fu veus
A nul dou pueple ne as ieus.
Juerie veissies plorer
Quant lor maitre ne puent trover.
Savez por coi Dieu lor ambla
Et sevelir ne lor laissa?
Por ce que il les vist trop nices
Ne l'aouressent par lor vices. (F° 54c.)

Vient ensuite la transition curieuse qui amène Malkaraume au récit de la guerre de Troie :

Queque Moiseus la mer passa,
Ains qu'il morust ne qu'il passa,
Oiez qu'avint a l'eretaige
De Troiez la grant par l(e) outraige
Laomedon qui an fu rois. (F° 54c.)

Au folio 181d il reprend l'histoire de la Bible en ces termes :

Ci ferons fin, bien est mesure,
Jehans a dit tant com il dure.
Ha, anviouz, por coi dreciez
Voz oroilles et me poigniez?

[1] Marc, XII, 31.

Que ne me poez de rien poindre
Fors que de tant qu'ai fait desjoindre
Ma matiere que conmansai.
A lei tantost revertirai;
De Josué oiez le livre,
Li mien anmi, tout a delivre.
Jusques ci je vos ai conté (F° 182ᵃ.)
Con cil de Troies furent donté
Par les Grizois et lor bonté,
Or est bien drois que je vus die
De Josué et de sa vie.

Cette dernière partie de la Bible est racontée d'après un système mixte qui tient le milieu entre la traduction détaillée de la première partie et le récit à grands traits de la seconde. Tout le livre de Josué ne prend que deux folios. Vient ensuite le livre des Juges, ainsi annoncé :

Des or avant il est bien drois
Que des Juges oiez les lois. (F° 183ᵈ.)
Plusor juge en Juerie
Furent que nonmer ne vueil mie
Pour voie longue que j'ai a faire,
Pour ce m'an vueil de acuns taire. (F° 184ᵃ.)

Malkaraume commence par l'histoire de Samson (f° 184ᵃ) et, contrairement à son habitude, il entame une longue explication symbolique, dans laquelle il compare Samson à Jésus-Christ et Dalila (qu'il nomme Dalida) au peuple juif (f° 186ᵇ). Il passe ensuite brusquement à l'histoire de Suzanne en ces termes :

Mais ainsois que je vaigne a fin
Des Juges, dirai qu'au latin
Ai trové dedans Daniel,
Icil qui destruire fist Bel. (F° 186ᶜ.)

et plus loin, sans plus de raison, au conte de *Pyrame et Thisbé :*

N'est mie bon la buche mestre
Qui est seche au feu et . . . estre,
Que n'anpraigne, si com nus montre
De .II. jones Ovides et conte. (F° 188ᶜ.)

Cette traduction d'Ovide (*Métamorphoses*, l. IV, v. 55-166) est différente de celle qui a été publiée par Barbazan et Méon (*Recueil de fabliaux et contes anciens*, t. IV, p. 326) d'après les mss. B. N. 837 et B. N. 19152, et qui, soit dit en passant, a été intercalée purement et simplement par Chrestien Legouais de Sainte-More dans sa traduction des Fables d'Ovide conservée dans le manuscrit. Ars. 5069 (f° 42c).

Il est probable que Malkaraume a seulement voulu faire montre de son érudition; plusieurs fois déjà dans le cours du récit nous avons trouvé des noms d'auteurs grecs et latins, Homère, Salluste, Cornelius Nepos, etc.

Le poète rentre dans son sujet en parlant de Ruth, considérée comme ancêtre de la Vierge :

Ne vueil plus desor aus [1] traitier,
Ains tornerai a mon mestier;
Des or me vueil je enforcier
De raconter et d'anuncier
De Nostre Dame la lignie.
De Rubt iert, oiez, commancie
La matiere et anoncie. (F° 189d.)

A la fin de l'histoire de Ruth, notre auteur annonce en ces termes qu'il va changer de rythme :

Apres les jours nasquist d'icelle (Ruth)
Obeht, qui puis genra Jessé;
De ceus apres fu annessé
David li rois et la lignie
La mere Dieu, vierge Marie.
Or escoutes que je dirai,
Car ma rime muer voudrai
Com apartient chanter de roi. (F° 190d.)

Vient ensuite une tirade de trente et un vers en *-on*. Cette tirade ne donne que la généalogie d'Héli et ne répond donc pas

[1] Pyrame et Thisbé.

à ce que promettait Malkaraume. En voici le début, calqué sur celui d'une chanson de geste :

Signor, or faites pais, si oiez ma raison.
Que Dieus de gloire vus doint benieçon.
Si orrez que dirai une neuve chanson,
Onques ne fu oie de persone del son,
C'est des rois de Juerie si con trové avons.
J'ai ma rime muee, il est drois et raison,
Je la dois bien muer, car c'est roiaus chanson,
Car ce est la racine et se sont tuit li tron
De cui nasquist Marie que nus vierge disons. (F° 190[d].)

Après ces trente et un vers, le poète reprend le vers octosyllabique et recommence l'histoire d'Héli et de sa généalogie. Il raconte la naissance de Samuel et son activité comme juge jusqu'au moment où les Israélites demandent un roi (f° 192[a]). Samuel oint Saül (f° 193). Le poète continue l'histoire de Saül d'après le livre de Samuel, en relatant tous les événements principaux, mais sans commentaire. La description de Goliath et de la terreur qu'il inspire est traitée avec vigueur :

De Golie qui tant ocist
De la Juerie et si blemist.
L'uns est ferus par mei le cors
D'une lance si trait a mort,
L'uns a la teste en .III. quartiers,
De son cheval chiet en sentiers,
Et li autres porte la lance
Defuers son cors qui outrelance. (F° 200[d].)

Le récit de l'amitié de David et de Jonathan (f° 201[d]) est placé avant le combat de David et de Goliath. David raconte à Jonathan un songe qui n'est pas dans la Bible et qui n'a rien à faire avec le sujet :

Tout ausis tost com te choisi (F° 201[d].)
.I. honme vis dou ciel issir
Qui plus blans est que n'est la nois;
Le vis out cler et les crins blois

IMPRIMERIE NATIONALE

Et .I. mantel d'or offrisié
Desus son col avoit lassié, (F° 202°.)
En mei son front lettre out escrite,
Je ne sai pas comment fu dite,
En mei son pis avoit figure,
Samblans estoit trop bien a crois;
Esbaubis fui; et en ces dois
Portoit .II. dars si com moi samble,
Quant m'an souvient trestous en tranble,
Car si roidement m'an ferist
De l'un a pou ne m'abatit.
D'or an avant serons par foi
Si com frere entre moi et toi.

Après cette digression si hors de propos, Malkaraume décrit enfin le combat de David et de Goliath (f°s 202-203) et la jalousie de Saül contre David, qui en est la conséquence. Le manuscrit finit brusquement au bas du recto du folio 204 par ces mots :

Regarder nou puet de son euel,
Ja l'ocirroit c'il creust son vuel.

En résumé, Jehan Malkaraume est, après Herman de Valenciennes, le plus intéressant des auteurs que nous ayons rencontré dans le cours de nos études sur la Bible. Son originalité si prime-sautière, dans les parties qui lui appartiennent en propre, mérite une notoriété plus grande que celle dont il a joui jusqu'à présent.

CHAPITRE IV.

MACÉ DE LA CHARITÉ.

Les auteurs des poèmes bibliques que nous avons étudiés jusqu'à présent sont du Nord ou de Paris. Le Centre fournit également son contingent. C'est sur les bords de la Loire, dans le Cher, que vécut *Macé de la Charité,* curé de Cenquoins (aujourd'hui Sancoins, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Amand).

L'ouvrage de ce prêtre, sur lequel M. Gaston Paris vient de publier une intéressante notice dans le tome XXVIII de l'*Histoire littéraire de la France* (p. 208-221), est conservé dans deux manuscrits, le manuscrit B. N. 401 et le manuscrit de Tours 906, complets l'un et l'autre. Ce dernier, inconnu à M. Gaston Paris, est le plus ancien. Il date des dernières années du XIIIe siècle ou des premières du XIVe, et faisait partie de la bibliothèque du chapitre de l'église métropolitaine de Tours (Saint-Gatien), dans laquelle il portait le numéro 6. A la fin de l'Apocalypse on lit le nom du copiste : « Nomen scriptoris, *Joannes Plenus amoris.* »

Le manuscrit de Paris B. N. 401, que nous avons étudié en détail, porte une indication précise de date, donnée en ces termes par le copiste :

Or est la Bible afinee.
Thomas Tranchever l'a paehe.
L'escrivains si ha po gaigné,
Quar estient cher trop li blé;
Tot li convenoit metre en pain
Quant qu'il gaignoit et soir et main.

L'an mil .ccc. xl et trois (1343)
Estaint cheres feves et pois,
Et li soygles et li fromens;
Onc mes ne fut vehuz tieus tens.
Or le vuille Dieus amender
Et nous gart trestoz d'encombrer.
(B. N. 401, f° 218ᵈ.)

Quant à la date de la composition de l'ouvrage, elle doit être placée aux environs de l'an 1300. Dans l'Apocalypse, Macé, pour faire sentir que la venue du Christ est proche, rappelle :

Li mil ans qui ja sont passez
Et trois cenz; or pert il asez
Que li tens doit briement venir. (F° 214ᵃ.)

Cette date peut n'être qu'approximative. Elle acquiert cependant une assez grande probabilité par le fait que l'auteur nomme, comme l'ayant encouragé à traduire l'Apocalypse, un de ses amis, Étienne de Corbigni, abbé de Font-Morigni [1], qui est étudié dans le *Gallia christiana* et dont les actes connus se rapportent à la période enfermée entre 1283 et 1312. Voici cet important passage :

Quant j'oy parfait et asoi
Tot ce que vous avez oi,
J'oy en pensee et en propos
Que je preisse ici repos.
Mes uns prodon religious
De bons diz oir curious,
Danz *Estienes de Corbigni*
(Abbes est de Font Morigni),
Et uns suens moines qui a non
Perres de Gigni en sornon
M'ont par plusors foiz escité
Que je, par saincte charité,
Apres ce encore i meisse
Le livre de l'Apocalisse,
Et je qui les tiens a amis
Cest livre apres les autres mis
A lor requeste, a lor priere. (F° 174ᵃ.)

[1] Font-Morigny est une abbaye de l'ordre de Cîteaux, à trois lieues de la Charité-sur-Loire, diocèse de Bourges.

Ajoutons que la langue de Macé de la Charité a, surtout pour le vocabulaire, une ressemblance frappante avec celle de la traduction des *Métamorphoses d'Ovide,* qui date du commencement du XIVe siècle, et dont la paternité, attribuée jusqu'ici à Philippe de Vitry, évêque de Meaux, vient d'être restituée par M. Hauréau [1] à Chrestien Legouais, de Sainte-More près Troyes.

Notre auteur se nomme fréquemment; tout d'abord, dans le prologue, où il indique le motif qui l'a engagé à entreprendre son grand ouvrage :

Et por ce que maintes gent sont
Qui en lour cuers tant de sens n'ont
Qu'il puissent entendre a devise
Tout ce que li latins devise
Ne les fors moz de l'escripture
Qui lor semble estre trop oscure,
Pour cete cause en charité
Veaust *Macez de la Charité*
Sur Loyre, de *Cenquoinz* curez,
Les beaux faiz des benehurez
En françoys et en rime metre,
Tout ainssit com le dit la letre,
Segon l'escriture et le griefe
De Moyses et de *Josefe.*

(B. N. 401, f° 1a.)

puis au commencement du livre d'Esther :

D'Ester en pure charité
Veaust *Macez de la Charité*
Ici l'estoyre en rime metre. (F° 88d.)

au commencement du Cantique des cantiques :

Par Salemon nous baille .I. livre
Li Sainz Esperiz, .I. beaul livre
Dont la matere est gracieuse
Et a nous toz mont precieuse

[1] Séance de l'Académie des inscriptions du 1er juillet 1881.

Qu'el est de pure charité.
Ja *Macez de la Charité*
A metre en françois ne l'eust
Enprise se il ne creust
Qu'avoir grant profit i porront
A lor ames cil qui l'orront.
Icis livres n'est mie grans,
Apelez est li chans des chans.
(B. N. 401, f° 104c.)

à la fin des Machabées :

Or vos hé ci notez briement
Mainz livres dou Vieil Testament;
Toz ces livres desus notez
Ha *sainz Giroysmes* translatez,
Quar d'ebré en latin les mist...
Et *Macez de la Charité*
Purement en la charité
Dou Sauveour ou il se fie
Au darrenier les mestrifie
Et met le latin en françois. (F° 131d.)

et à la fin des Évangiles :

Ci parle Jhesus de la fin
Et je *Macez* mon livre i fin. (F° 156d.)

Quant aux sources auxquelles aurait puisé Macé de la Charité, nous avons vu qu'il mentionne saint Jérôme et Josèphe. M. G. Paris ne croit cependant pas qu'il ait vu directement l'un ou l'autre de ces auteurs. Immédiatement après avoir dit que saint Jérôme traduisit la Bible en latin, Macé ajoute :

Et apres ce *Puites* en fist
Par grant consideracion
Droiturere exposicion. (F° 131c.)

M. Paris voudrait trouver dans *Puites* le nom défiguré de l'auteur d'une compilation latine qui aurait servi de source à notre poète.

Le manuscrit de Tours 906, que nous avons pu avoir entre les mains, donne sous la forme suivante cet important passage

que nous avons voulu reproduire en entier, pour montrer la différence des deux textes :

Or vouz ai ci noté briement
Mains livres do Viell Testament;
Touz ces livres dessus notez
A saint Geroisme translatez,
Car d'ebré en latin les mist;
Et apres ce *Bedes* en fist
Par grant consideracion
Droiturière exposicion,
Et Macez de la Charité
Purement en la charité
Dou Sauveor ou il se fie
Au desrenier les metrefie
Et met le latin en françois
Ou li livre estoient ançois,
Por ce que plusors qui l'orront
Plus clerement savoir porront
Et retenir en lor memoires
Ce que racontent les estoires.

(Ms. Tours 906, f° 163ᵃ.)

Macé de la Charité n'a cependant pas suivi exclusivement Bède. Bède ne parle pas de l'épisode de la couronne, qui est relaté par Macé. Il ne dit rien non plus de l'explication étrange que les docteurs juifs donnèrent de l'obligation imposée aux Israélites de boire l'eau dans laquelle Moïse avait fait mettre les débris du veau d'or :

Mes li peuples des Juis dit
Que Moyses cest boivre fist,
Por ce que il fust connoissables
De ceulz qui il trouvast corpables,
Car la barbe qui rousse estoit
Des bevans le fait demostroit,
Et li ors en l'eve espandus
Estoit es barbes descendus
De tous ceulz, sans nulle dotance,
Qui ou voial orent creance.
Lors furent de gent encorpee
xx iii mil mis a l'espee. (F° 34ᵃ.)

Certaines explications allégoriques se trouvent dans Bède, mais peuvent n'en pas venir directement. Ainsi, à propos du buisson ardent, Macé dit :

Cil boissons qu'il vit senefie
La virginité de Marie,
Li boissons tout expressement
D'espines trait son naissement,
Et la virge Marie est nee
De synagogue et de Judee,
Et Marie est la rose fine
Qui fu atraite de l'espine.
Li feus ou boisson cler luisoit,
Mes li boissons mie n'ardoit,
Ne de la virge en enfantant
Ne perist la flor tant ne quant.

(Ms. Tours 906, f° 23ᵃ.)

Bède, après avoir énuméré plusieurs explications, termine ainsi : « Alii per rubum sanctam Mariam significari volunt, in qua divinitas ardebat et nullum detrimentum patiebatur. » (Migne, *Patrologie*, t. XCI, col. 293.)

A propos du passage de la mer Rouge :

Ceste verge nous senefie
La croiz Jhesu le filz Marie,
Et l'onde de la mer le sanc
Qui espandi de son saint flanc. (F° 26ᵃ.)

Bède dit : « Rubrum mare significat baptismum, Christi sanguine consecratum. Virga autem qua mare tangitur, crux Christi est, quam per baptismum accipimus. » (Col. 310.)

Macé cite encore Isidore :

Si tu veus bien savoir l'estoire,
Tu trouveras en *Ysidoire*
.IIII. sacrefiemens estre
Qui mieus olent au roy celestre. (F° 39ᶜ.)

Il est certain que les gloses abondantes dont Macé orne son récit ne sont pas empruntées à l'*Historia scholastica* de Petrus

Comestor. Ces gloses sont surtout consacrées à l'explication allégorique du texte et sont, en général, absurdes. Par exemple :

Li .XII. fons (fontaines du désert) sont entendu
Li .XII. apostre au roy Jhesu
De quoy li saint decorement
Font a l'iglise arousement.
(B. N. 401, f° 21[a].)

Autre part, en parlant des trois jeunes gens vus par Abraham, Macé nous dit que l'un était Dieu, le roi des cieux, et que

Si devon par les autres .II.
Moyse et Helie entendre. (F° 8[a].)

La langue du manuscrit B. N. 401 a un cachet tout spécial. Le caractère le plus frappant est la forme berrichonne des imparfaits. Ex. : *olaint* (f° 9[c]), *rendaint* (f° 9[c]), *servaint* (f° 18[a]), *recevaint* (ib.), *avaint* (ib.), *emblaint* (ib.), *estaint* (ib.), *nessaint* (ib.), etc. *Virga* est rendu par *voyrge* (f° 19[d]), *populum* par *pouple* (f° 26 v°). Lorsque deux voyelles sont placées de telle façon que l'une finisse une syllabe et que l'autre commence la suivante, le copiste les sépare par une *h*. Ex. : *vehuz* (f° 218[b]).

Le manuscrit de Tours 906 a une teinte dialectale moins prononcée. Il n'a pas l'affection de l'*h* particulière au manuscrit de Paris. Les imparfaits y sont en *-oient* et non en *-aint*.

Le manuscrit B. N. 401, quoique plus moderne, est plus rapproché de l'original que celui de Tours. Au commencement des Actes, par exemple, le manuscrit B. N. 401 (f° 156[b]) dit :

A l'aide dou Sauveor
En cui je croy, cui ge aor,
Voudré ici endroit *descrivre*
Des fez des apostres le *livre*.

Le manuscrit de Tours 906 (f° 193[d]) dit :

A l'aide dou Sauveor
En cui je croi, cui je aor,
Voudrai [i]ci endroit *descrire*
Des fais des apostres le *livre*.

Ce qui ne rime plus.

Ailleurs encore le manuscrit B. N. 401 (f° 18ᵃ) a la bonne leçon :

Autresi Sathan ayme *mont*
Les femenins faiz de cest *mont.*

tandis que le manuscrit de Tours a (f° 22ᶜ) :

Autressi Sathan aime *molt*
Les feminins fais de cest *mont.*

Le manuscrit de Paris ne peut avoir été copié sur celui de Tours, car il donne parfois des vers que ce dernier a sautés, par exemple au folio 1ᵃ.

Passons à l'analyse de l'ouvrage. Voici les premiers vers du prologue :

Li preudomme anciennement
Escristrent ententivement
Les grans fais qui alors avindrent
Et comment li bon se contindrent...
A plus verai, a plus paisible
De touz autres est ce la Bible.
Illec puet on voer comment
Dieux ouvra au commencement,
Car de noiant jadis forma
Toute la chose qu'il forma.

(Ms. Tours 906, f° 1ᵃ.)

Après s'être nommé et avoir indiqué le but qu'il se propose, Macé expose la théorie des sept âges du monde (B. N. 401, f° 2ᶜ) et entame le récit de la création. Il ne se pique pas d'une grande exactitude dans la reproduction des noms des patriarches : Énoch devient *Enox;* Hirad, *Yrac;* Méhujael, *Manuel,* etc. Il est au contraire très exact lorsqu'il s'agit des faits, quoiqu'il laisse de côté un grand nombre de détails. A propos de la mort de Sara, il emploie une locution originale, suivie aussitôt d'une formule bien banale :

Ne demora gueres de tens
Que la mort, a qui nus n'eschape,
Mist Dame Sara soz sa chape,
Quar c'est li debtes de nature.

(B. N. 401, f° 8ᵈ.)

Le séjour de Jacob chez Laban est narré très sommairement; l'épisode du puits raconté par Évrat n'y figure pas. Le combat de Jacob avec l'ange est présenté comme un songe (*ib.*, f° 1[b]). L'épisode de la femme de Putiphar (appelé toujours *Futifar*, comme la Pythonisse est plus loin [f° 61[a]] nommée *Fitonisa*) est conforme au texte de la Bible (f° 14[b]). Toutes les aventures des frères de Joseph en Égypte sont passées sous silence. En revanche, les prédictions de Jacob à ses fils sont très développées. La Genèse se termine par ces mots :

Si est la fin dou premer livre,
Si com li latins le nous livre,
Qui est apelez Genesis.
Cis segons qui apres est mis
A non Exodes voyrement,
Et si a tel commencement.
(B. N. 401, f° 17[d].)

L'épisode de la couronne est raconté d'une façon un peu différente de la version d'Herman. Quand Moïse a pris la couronne

Ou l'image Jupin ert painte, (F° 18[b].)

il s'élève un grand débat sur la conduite à tenir à son égard. Les uns veulent le faire mourir; les autres prétendent qu'il est trop jeune pour avoir conscience de ses actes. Alors Moïse, de son propre mouvement, et pour faire croire qu'en effet il agit sans discernement :

La se trest ou vit le feu luyre
Et a mis les charbons ardenz
Sur ses levres et sus ses denz,
Et d'illecques la boyche arse ot
C'onques puis bien parler ne sot. (F° 18[c].)

La Pâque est passée sous silence; en revanche, nous apprenons en quel mois de l'année la loi fut promulguée sur le Sinaï :

La loy donec, ce cet l'en,
De Dieu fu ou tiers moys de l'an. (F° 22[a].)

Nous remarquons avec surprise le nom hébreu de Dieu :

Li Sainz Espirs d'*Azonay*
Ou mont de Syon envoyez
Fu aus apostres...

(B. N. 401, f° 22ᵃ.)

Macé décrit ensuite le tabernacle et les cérémonies du culte, en laissant cependant de côté les chapitres XXXVI à XL de l'Exode. Il met en vers une partie des lois civiles du peuple d'Israël. Pour les Nombres, il ne fait presque que donner la liste des campements des Israélites, en indiquant l'explication symbolique de chacun d'eux. On lit ensuite l'histoire de Balaam et celle de Salphaad. Au commencement du Deutéronome, Macé émet l'idée originale que ce livre ne fait que répéter ce qu'ont dit les quatre précédents :

Li quinz livres ici conmence,
C'est des paroles la semence
Que Moyses jadis sema
Ou peuple que il mout ama,
Et sachez que li latins nome
Cetui livre deuturo nome,
C'est a dire seconde loy,
Que cis livres repete en soy
Ce que li autre quatre ont dit. (F° 40ᵈ.)

Vient ensuite le livre de Josué :

Apres Moyses la mestrise
Ha Josué dou pouple prise. (F° 43ᵃ.)

Macé a une tournure heureuse pour désigner le sort échu à la tribu de Lévi :

Quant la terre fu departie
Li diacre nulle partie
De la terre avoir ne porent,
Dieus fu la porcion qu'il orent. (F° 46ᵈ.)

Le livre des Juges commence en ces termes :

Apres Josué fet l'estoire
Dou livre des Juges memoyre,
Des quieus la lignie ebree
Ha aide a lui [re]couvree. (F° 47ᵃ.)

L'histoire de chaque juge est relatée avec la plus grande exactitude. Remarquons seulement que, dans la fable racontée par Jotham (chap. IX), l'épine est remplacée par un groseillier. Les juges les plus renommés ont l'honneur d'une explication symbolique.

Dans les livres des Rois, qui commencent au folio 52[d] :

Apres les Juiges demenoys
Est li premiers livres des Roys.

les interprétations allégoriques et les applications morales augmentent beaucoup. Macé se livre même parfois à des discussions et soulève des questions théologiques, dont il donne ensuite la solution en s'appuyant sur l'autorité d'un Père :

Or est fete une question, (F° 61[a].)
Si ce[te] resurrection
De Samuel le bon prophete
Ait esté veray[e] et parfete,
Ou c'elle par l'art dou diable
Ait fet venir forme semblable.
Et sainz Augustins y respont (F° 61[b].)
A ceux qui la demende en font :
Par foy, fet il, dire vous ose
Que bien pot l'une et l'autre chose
En cetui point avoir esté
Par la divine volenté.

Le second livre commence ainsi :

Li latins ci endroit nous livre
Les estoires dou segont livre
Que des *Rois* surnomer vous doi. (F° 61[d].)

Voici le commencement du troisième :

Li mestre qui descripcion
Firent et l'ordinacion
Des *Rois* dou premier testament
Ci endroit le commencement
Ont ordené por le tiers livre. (F° 71[a].)

Le poète, après avoir célébré la sagesse de Salomon, qui guérissait des malades, cite un trait semblable rapporté par l'historien Josèphe (l. VIII, ch. II), et dont voici le début :

De cete matere nous conte (F° 72c.)
Josefes en son livre .I. conte
Qui bien apartient a l'estoyre, (F° 72d.)
Et dit que en celui tempoyre
Que Titus et Vaspasiens
Estient princes des Romains,
Avoit en Lombardie .I. home
Qu'Elyeser li livres nome,
Qui ovroit de cete escience
Par mainte foiz en la presence
Des empereors devant diz.

Cet Élyeser avait le pouvoir de faire sortir les démons de ceux qui en étaient possédés. Pour bien montrer que le démon était dehors, il lui ordonnait de renverser un pot d'eau qu'il avait préparé à cet effet.

Le poète revient ensuite à Salomon et à la construction du temple :

Selonc droiture d'ordenence
Li quarz livres ici commance
Qui dit que par quatre vinz anz
Fu Salemons li roys regnanz. (F° 75b.)

Viennent ensuite : le livre de Ruth :

Ci apres dire vous devons
De Rub ce qu'escrit en trovons. (F° 81d.)

le livre de Judith :

En briez paroles, en bries diz
Est ci li livres de Judic. (F° 82d.)

le livre de Tobie :

Ci endroit vous desir la vie
En françois metre de Thobie. (F° 85b.)

le livre d'Esther (f° 88[d]), dont nous avons déjà donné le commencement, et le livre de Daniel :

Raysons est que ici soit fete
De Daniel le bon profete
Et de totes ses visions
Pure et voyre descripcions.
(B. N. 401, f° 92[b].)

A la fin du livre de Daniel, on trouve ceci :

Sainz Giroismes qui tel grace ot (F° 97[c].)
Que la Bible tranlater pot
Conte que li Juif plus n'ont
Des fez Daniel, enssois font
Ci endroit le definement
De lui tot enterinement;
Mas ci apres nous fet .I. conte
Que The[odo]chius nous reconte.

Ce conte c'est l'histoire de Suzanne.

Au commencement du livre de Job, Macé étudie les différentes origines attribuées à ce livre :

Ci apres voudré tot a cop
Espondre le livre de Job
Dunt aucun dient a delivre
Que Moyses en fist le livre,
Mas leur entencion est vaine
C'onques Moises n'i mist peyne.
Et li autre dient por voir
Que l'on ne puet mie savoir
Qui dou livre Job fu auctours.
Mes tieus en est li communs cours
Que sainz Job meismes le fist
Et de sa propre main l'escrist. (F° 100[a].)

Viennent ensuite le Cantique des cantiques, présenté sous forme de récit, et dont nous avons cité le début, puis les Machabées :

Les Macabees voil ci retraire
Et dou latin le françois trere. (F° 120[c].)

Le poète entame le récit du Nouveau Testament en ces termes[1] :

Puis que desus conté vous hé
Au plus clerement que je sé
Une partie des grans fez
Que Moyses nous a retrez,
Que nous apelons la loy vielle,
S'il a ci qui oir me voille,
Des or porra oir novelle
Des grans fez de la loy novelle.
(B. N. 401, f° 131d.)

Il commence par comparer saint Matthieu à un homme, Luc à un bœuf, Marc à un lion et Jean à un aigle. La naissance de Jésus-Christ est racontée très brièvement. En revanche, sa généalogie est rapportée en détail, avec un grand luxe d'explications.

Les noms des Mages sont donnés de deux façons différentes :

Li premers a non *Galgalac*,
Li segons apres *Maldalac*,
Et li tiers a non *Salachim*
Qu'en tenoit a jone meschin.
S'il ne vous plest se latins non
Li premers *Gaspar* ot a non,
Et *Balthasar* si com je lui
Et *Melchior* li autre dui. (F° 136c.)

Hérode, très malade, veut se tuer; il saisit un couteau pour se percer le cœur, mais Artilus, son cousin, l'empêche d'exécuter son dessein (f° 137 r°).

La Passion forme un livre à part, ainsi intitulé : *Hic incipit liber passionis Domini Jhesu Cristi :*

Mes or m'estuet plus haut monter
A la passion raconter
Que Jhesu Cris qui s'i offri
Por nous tous en la croiz soffri.
(Ms. Tours 906, f° 185c.)

[1] Le Nouveau Testament est plus détaillé que l'Ancien. L'Ancien Testament remplit 163 folios du manuscrit de Tours, et le Nouveau, 104; l'Apocalypse seule remplit 52 folios.

Le récit de la Passion commence, contre toute logique, par l'explication allégorique de quelques personnages dont il n'a pas encore été question, Malchus, Hérode, Pilate, etc.

Dans la traduction des Évangiles, les événements seuls sont racontés; toute la partie oratoire est laissée de côté. Il est étonnant que Macé ait négligé les paraboles, qui devaient convenir à son goût évident pour les allégories.

Nous avons donné plus haut le commencement des Actes. Les Épîtres ne sont pas traduites; après les Actes vient l'Apocalypse, dont nous avons cité le curieux début. C'est dans ce livre surtout que le poète se donne libre carrière pour les explications allégoriques, qui du reste y sont de mise mieux que partout ailleurs. Il accepte la tradition d'après laquelle saint Jean aurait été envoyé à Patmos par l'empereur Domitien (f° 194[d]). Macé termine enfin sa grande œuvre par les vers suivants :

Vien tost, amen, vien, Jhesu sire,
En ton celestial empire
Por lez tiens delivrer et traire
De tout meschief, de tout contraire.
Vien tost, si comme tu l'as promis
Par l'ange que tu m'as tramis.
La grace de notre seignor
Jhesucrist, qui gloire et honnor
Soit ore et perdurablement,
Soit a vous tous communement.
Il convient que ici fenisse
Li livres de l'*Apocalice*,
Car je vous ai posé en conte
Tout ce que li latins raconte.

(Ms. Tours 906, f° 267[b].)

[1] Au dernier feuillet du manuscrit de Tours, on trouve la note suivante : «Ce sont les livres qui sont en cest livre estetz estraiz de la Bible, Genesis, Exodus, Leviticus, liber Numeri, liber Deuteronomum, liber Josue, liber Judicum, liber Regum primus, secundus liber Regum, tercius liber Regum, quartus liber Regum, Ruth, Judith, liber Thobie, Hester, Daniel, Job, Cantica canticorum, liber Machabeorum primus, Lucas et alii evangeliste, Passio Domini, Actus apostolorum, liber Apocalypsis.»

IMPRIMERIE NATIONALE.

En somme, Macé de la Charité, sans s'élever au-dessus d'une bonne médiocrité, occupe un rang honorable parmi les traducteurs de la Bible en vers. Il n'a ni le mouvement et la variété de Malkaraume, ni le don que possède Herman de dramatiser les événements, mais il présente un résumé, peu poétique à la vérité, mais clair et exact des principaux faits relatés dans l'Écriture sainte.

CHAPITRE V.

BIBLE DE CHARLEVILLE.

Le manuscrit de Charleville 47 contient des Moralités sur la Bible en vers latins et français, sur lesquelles nous n'avons pu obtenir de renseignements. Nous avons seulement constaté que les vers cités par le catalogue et reproduits ici ne se retrouvent dans aucun des poèmes que nous connaissons.

Voici le début :

Historia Genesis.

Pagina sacra canit, quod falsum prorsus inanit,
Quod Deus in primis productis rebus opimis
Is sibi sublimis celum, terram dedit imis, etc.

In lingua materna.

L'Escripture dit, qui ne ment,
Que Deus tot au comancement
Qui totes choses reclament
Fit ciel et terre et firmament
Totes choses du nient estre,
Poissons, oiseus et home nestre, etc.

Prologus in laudibus beate Virginis duobus exametris et uno pentametro. Item prologus de eodem lingua materna et par alium sensum in cantu Conditor alme syderum.

Musa decore cita studii nunc occia vita
Exhilarans recita de celibe nuntia vita
Corde, stilo pariter arripe laudis iter;

Dum vacat in requie sacre dedicare sophie
Virginis egregie laudes resonare Marie,
Famine, mente, stilo, nil vacat a jubilo.

Cele a qui je mon ceur done
Virge en chantant vuil honorer,
Ceur et cors a li abendone,
Li avec son fil aorer,
Chanter estuit, dont non plorer :
Per li sont tuit mal perdonné
Et li saint ou ciel coroné,
Ma cure est dont ci demorer,
Demorer est dont ci ma cure,
Et a ce je entens laborer
Commant je puisse sa figure
Des floretes de l'Escripture
Et d'auctoritez colorer, etc.

CHAPITRE VI.

TRADUCTION ANONYME DE LA BIBLE ENTIÈRE.

(Ms. B. N. 763.)

Le manuscrit B. N. 763 contient, du folio 211 au folio 277, un poème sur la Bible qui commence ainsi :

Par cels quareles vont chantant
Et d'Olivier et de Rolant [1]
Et des desduiz et des amors
Et des proesces de plusors,
Et si vuéllent que on lour donje
Loier de dire lour mansonge;
Plusor se sunt acostumé,
A poine en saront mais osté,
Mas qui vodroit laissier folie
Et oir ouvre de clergie
Et entendre a ma parole
Ce que j'ai apris a escole,
Je diroie compe d'estoire
Que doivent havoir en memoire
Tuit cil qui la loi Jhesu Crist
Tienent et croient ce qu'il dist :
Si com Dieus fist primes lou mont
Et les escriptures qui sunt,
Et Adan lou premerain home
Qui sus deffans manja la pome,
Et de Noé qui l'arche fist
Et des bestes que il i mist,

[1] Le manuscrit porte :

Et de Rolier et de Olivant.

De Abraham et de sa lignie
Commant el fu moltipliie,
Et de Esau et de Jacob,
Commant li anges lou fist clop.
Et si vus conterai apres
Con li prophetes Moyses
Mena lou pueple par la mer
Dont vus avez oi parller,
Et des jugeors et des roys,
Des apostres et de lour foy;
Les vies et les noves escriz
Puest on comprendre en celz diz,
C(e) est haute chose a reconter
C'il est qui la vuelle escouter.
Or commant je au Saint Esprit
Et mon ovraige et mon escrit,
Et tuit cil i doivent entendre
Qui ont talant de bien aprandre.

Le poème est en vers octosyllabiques jusqu'au folio 218[d] (Noé), où les vers deviennent décasyllabiques :

Si vuel mon maistre rechangier
Se je puis por mains ennuier.
De Noé vuel l'estoire commancier.
Dieus nostre peres m'an doint si esploitier
Que je de l'arche puisse dire
Quelz elle fuit et sa façon descrire.

Au folio 227[b], le poète passe au vers de douze syllabes :

Or conterons d'Abrahan et d'Ysaac,
Autres parolles estuet trahir(e) dou sac.
Ci commance la gloriouse estoire
Que touz li siegles doit havoir en memoire.
Signor, la loys nos dit Sarre et Abrahan
Havient trespassé de lor aé .c. ans,
Jai lor avoit Deus dit ne fussent pas doutans,
De aus fu nez Ysaac, don la joie fut grans.

Au folio 234[d] commence le morceau qui traite de la séduction de Joseph. Les sentiments de la reine d'Égypte sont dé-

peints dans un long monologue où l'épouse de Pharaon se débat entre le mépris que doit lui inspirer le jeune Hébreu et l'amour dont elle brûle pour lui :

Or ai je dist que fole et que femme esbahie
Que je por .I. garçon feroie sorcerie;
Je nou me penserai a nul jor de ma vie,
J'ai requis le garçon, s'amor m'a escondite,
Ja par moi ne sara une parolle dite.
Garçon, j'ai dit que fole, molt i a bel anfent.
Encor porra il estre, il fera mun talent,
Je nou laisserai mie remenoir aitant.
Mout par est biaus li anfes et cortois et sennez,
Et se il voloit faire de moi ses volantez
Ja de nulle autre chose ne fust par moi blasmez.

Ce monologue est loin de valoir celui que nous avons remarqué dans le poème de Malkaraume.

L'épisode des fils de Jacob venant chercher du blé en Égypte est raconté avec force détails.

Moïse est sauvé des eaux par la fille de Pharaon :

Elle esgarde l'enfant, le vis ot bel et tenre,
Et li anfes li rit, a soi le fit entendre. (F° 245ᵃ.)

Les plaies d'Égypte sont toutes racontées; le poète n'a pas su en tirer tout l'intérêt dramatique qu'elles renferment.

Au folio 253ᶜ nouveau changement de mètre :

Signor, mestre m'estuet changier
Et briement dire et esploitier
De la loy et dou tabernacle
Et des ovres de cest miracle.

La traversée du désert est racontée très longuement, avec adjonction d'un petit nombre de légendes.

Comme dans les autres traductions de la Bible, ces légendes ont toujours leur raison d'être; elles sont constamment échafaudées sur un mot du récit sacré. L'exemple suivant montrera comment naissent en général les légendes bibliques ·

Le chapitre XXVII du livre des Nombres traite du jugement rendu à l'égard des filles de Salphaad, qui réclamaient l'héritage de leur père, mort dans son péché, « in peccato suo » (verset 3). L'auteur de notre poème n'a pas voulu laisser dans le vague le péché de Salphaad et a imaginé le récit qu'on va lire :

Or escoutez une aventure (F° 262d.)
Qui de Sephar avint molt dure.
Sephar uns povres hons estoit,
De sa femme filles havoit.
Par matin lou jour d'un sabbat
Vint en .I. bois, .I. fust abat,
Por sun maingier cuire le fist.
Moyses le sçout, si li dist
Que molt grant folie avoit fait
Que le sabbat avoit enfrait.
En sa chartre le fist geter
Puis vat a Dameden parller :
Sire, fait il, que porrai faire
Et a quel chief je pourrai traire
De Sephar qui tant mal a fait
Que il ha le sabbat enfrait?
Et Damedeus li respondi :
Va-t-an, fait il, et si l'occi,
A pierres le fai lapider;
Bien doit sun meffait comparer.
Moyses a fait sun commant.
Lors vinrent ses filles avant,
A Moysi ont demandé :
Sire, dient elles, pour Deu
Perdrons nos or par ce partie
S'il est occis par sa folie (F° 263a.)
De terre de promission
Don Damedeus nus fist le don? etc.

De la traversée du désert, le poète passe immédiatement à David, puis à Salomon; il parle ensuite des prophéties de la Sibylle et de l'arbre de la croix :

Apres lonc temps vint une dame,
Sebile ot nom, molt ot bone ame;

Sur lou tref[1] s'assit por ourer,
Ainz qu'ele s'am peust lever
Furent sui drap de feu ampris
Con se li tres fust charbons vis;
Elle se dressa toute esbaie,
Dou tref dit une prophecie
Que en croix i seroit penduz
Li rois dou ciel nostre salus,
Criz qui de la pucelle ert nez,
Par cui li mondes ert salvez.
Ce feront li Juif engres
Qui la croix feront de cypres
Dou tref sor quoi elle avoit sis
Lai ou sui drap furent espris.
Pour la parole [que] ot dite
La pristrent li Juif herite,
Pour ce qu'elle avoit Crist nommé
Li ont la nuit le chief coppé,
Li anges Deu s'en apprucha,
L'ame de li ou ciel porta. (F° 272d.)

Auparavant il y a déjà un long récit sur l'arbre de la croix, qui se trouvait dans le jardin de David et que Salomon fit placer dans le temple. Depuis ce dernier roi on voulut maintes fois l'enlever, mais il résista à toutes les tentatives. En dernier lieu, un prêtre du nom d'*Arillus* voulut le faire couper à coups de hache, mais il fut foudroyé avec tous ses acolytes. Les miracles attribués à cet arbre sont tout différents de ceux qui sont rapportés dans le manuscrit de Grenoble 1137.

Après avoir parlé brièvement de la Passion, l'auteur clôt son poème par ces mots :

De l'estoire summes au chief,
Commant il nos ait esté grief.
Mais se je avoie VII^c vois
Ne porroie je de la croix
Dire le bien qu'en est venuz,
Tant est bieneurez li fuz.

[1] La poutre qui servira plus tard à la croix.

Je croi en pais et sans envie
Que mies en scet et mies en die,
Mas or prions Nostre Signor
Qu'il nos otroit la soe amor
Quant il venra le mont jugier,
Et que nos soiens parsonnier
Dou haut regne ou il regnera
In seculorum secula.
Amen. (F° 277ᵗ.)

Le nom de l'auteur reste inconnu. Le poète est très réservé sur ce qui le touche personnellement. Les deux passages suivants, les seuls où il parle de lui, nous apprennent, l'un qu'il était religieux et l'autre qu'il avait été à Saint-Denis. Voici ces deux fragments :

Signor, se j'ai riens trespassé,
Bien me doit estre pardonné,
Quar par foi je n'avoie mie
La Bible de *cele abaie;*
Mas je ai trahit tout le meillor
Des estoires et pris la flor.
Ne plus n'an scei ne plus n'an diz,
Ne plus avant ains [n'an] apris. (F° 267ᵗ.)

.I. clou (de la croix) en a a Saint-Denis
O la corone ou tresor mis,
Je l'i ai veu et baisié.
Ou tesmoinnaige dou clergié
De mainte grant enfermeté
I ont li malade santé. (F° 277ᵗ.)

Un fragment de cet ouvrage est contenu, sous le nom de *Roman de la création du monde*, dans le manuscrit de Montpellier 437. Le poème commence par ces mots :

Par ces quarrouges vont chantant
Et d'Olivier et de Rolant.

et finit ainsi :

L'estoire Adam est ci fenie.

La langue de ce poème a beaucoup de rapports avec celle de

Macé de la Charité. On remarquera la fréquence de l'aspiration; ex. : *haurous* (f° 255[b]), *havoit* (f° 262[d]), *havoient* (f° 259[c]). Les syllabes *an* et *en* sont perpétuellement confondues : *avent* (f° 262[d]), *devent* (f° 262[c]), *plorent* [part. prés.] (f° 262[c]), *an* [inde] (f° 262[d]), *longuemant* (f° 218[b]), etc.

On a pu voir par les nombreux fragments cités que cette traduction de la Bible n'a pas de valeur poétique. Les vers sont très souvent incorrects et presque toujours des plus prosaïques. Le trait le plus remarquable de ce poème, c'est l'exactitude avec laquelle il relate la traversée du désert et versifie les chapitres qui ont trait à la construction du tabernacle.

CHAPITRE VII.

TRADUCTION ANONYME DE L'ANCIEN TESTAMENT.

Ce poème, dont il nous a été impossible de découvrir l'auteur, est celui dont une traduction en prose a été conservée dans les manuscrits B. N. 6260 et 9562 [1]. Il se trouve dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, portant les nos 898 et 902, et dans le manuscrit de Cambridge *Corpus Christi College* n° 36, fos 48-157 v°. Les manuscrits de la Bibliothèque nationale, les seuls que nous ayons pu consulter, sont tous deux incomplets. Le manuscrit B. N. 902, le plus ancien, est d'une écriture si peu lisible et a tant de pages effacées que nous avons dû prendre comme base de notre étude le manuscrit B. N. 898. Les différences sont, au reste, de peu d'importance, ne portant guère que sur le dialecte. Tous deux ont le caractère normand et même anglo-normand, mais l'orthographe du manuscrit B. N. 898 est plus barbare encore que celle du manuscrit B. N. 902. L'un et l'autre, par exemple, écrivent *estorie, memorie,* mais le manuscrit B. N. 898 écrit seul *chaunsoun, soun, essaunce.*

Voici le début du poème d'après le manuscrit B. N. 902 (f° 1a):

Al rei de glorie, a Deu omnipotent
Ke maint senz fin e senz comensement,
Le mund guverne tut par son jugement,
Ki est a soens en checun liu present,
Honor, puissance, senz definement.

[1] Voir sur ce point l'ouvrage de M. Berger.

El num del pere, del fiz, del espirist,
Des treis persones ke sunt un Deu parfit,
Comencerum de geste nuvel escrit
D'estorie estrait, n'est pas de fable dit,
D'an en an est en sante eglise lit,
Ceo dit Jeronime ki les merveiles vit,
N'est pas leals ki cest tient en despit.

On voit que l'auteur se sert du vers épique décasyllabique. La disposition en tirades que nous remarquons ici ne se maintient pas longtemps. Vers le folio 5 du manuscrit B. N. 898, les tirades deviennent de plus en plus courtes, et le poète, manquant de souffle, en vient bientôt à faire rimer ses vers deux à deux. La versification est, au reste, de tout point détestable. L'auteur use avec la plus grande licence de la faculté de ne pas compter l'*e* atone à la fin des mots. Il en supprime parfois plusieurs dans le même vers; il va jusqu'à laisser de côté l'*e* de *de* devant une consonne. On trouve à chaque page des rimes dans le genre de celles-ci :

De Eleazar qui fu soverayn *provere*,
Des ducs, des princes qui furent a cel *houre*.
(B. N. 898, f° 41 v°.)

On est étonné, d'autre part, de rencontrer des mots forgés pour la rime, comme *Jéricho* changé en *Jericob*, pour rimer avec *Jacob* :

A vous, seygnurs, qui estes filz *Jacob*,
Desa le flum vous dona *Jericob*. (F° 49 r°.)

Dans les 17,400 vers que compte ce poème, il serait difficile d'en trouver dix qui méritassent d'être cités pour leur élégance ou leur bonne facture.

Quelques exemples prouveront que ce poème a bien servi de texte à l'ouvrage, ou tout au moins à une partie de l'ouvrage contenu dans le manuscrit B. N. 9562.

La préface du manuscrit B. N. 9562 commence par ces mots : « Trestoutz nos ancestres estoient paens, si ne garderent

lei, car ils ne savoient rienz de Dieu » (f° 1ᵉ). C'est la traduction fidèle de cette phrase du manuscrit B. N. 898 :

Nos ancessurs trestuz paens esteient,
Lei ne garderent, kar de Deu il ne saveient. (F° 1 r°.)

L'ouvrage en prose donne les dix commandements d'une manière fantaisiste, en y insérant un sixième commandement qui ne se comprend que par la comparaison avec le poème :

« Le premier est que hom creit en Dieu,
« Le second est que nul ne ahoure ymage si Dieu noun,
« Le tierz que nul ne parjure le noun Dieu,
« Le quart est que hom face le sabat,
« Le quint est que hom honure ses parentz,
« Le sisme que hom jugge droiturelement,
« Le septisme que hom ne face adulterioun,
« Le octisme que nul ne face larcine,
« Le neofisme que nul ne porte faux tesmoigne,
« Le disme que hom ne coveite altrui chose. » (Chap. XXVI du deuxième livre de Moïse.)

Or le manuscrit B. N. 898 disait en vers détestables :

Deu lor comaunde qu'il creent fermement
Qu'il est son Deu sanz ajustement,
L'autre est cel qu'il comande a chascun
Qu'il autre ymage ne aurent si lui nun,
Le tierz que nul le Deu noun parjure,
Le quarte saba feirer a grant cure,
Le quint ces parenz sour touz honorer,
Le sist nul homme occire ne a tort juger,
Le setime que nul ne seit adulterin,
Le utime que nul ne facet larcin,
Le noefime defent faus testimoigne porter,
Le disime defent de autre coveiter. (F° 29 v°.)

Notre poème, quoique datant au plus tôt de la fin du XIIIᵉ siècle, a les allures d'une chanson de geste :

Ore oiez, seignors, chaunson de verité,
De veille estorie est trait sanz fauseté. (F° 1 r°.

L'auteur implore parfois la libéralité de ses auditeurs :

Ore sumes nous, seignurs, jeques a la fin
Del livre que home apele Genesim.
Briefment l'ay dit e sanz mentir,
Del soen me doint qui voldrat mes oir. (F° 19 r°.)

et plus loin :

Ici finit de Reis le primer livre,
Lower demande si plus doi escrivre. (F° 107 v°.)

Nous verrons dans l'analyse détaillée de l'ouvrage que le poète se livre souvent à des réflexions morales; il nous fait grâce heureusement d'explications allégoriques. Ses observations sont au reste parfois des plus banales :

Engin de femme nous ad trestut trahi,
Gard sei chascun, seignurs, pur Deu vous pri. (F° 3 r°.)

Le trait de caractère qui frappe le plus chez notre auteur, c'est sa haine pour les femmes et le mépris qu'il professe pour l'amour. Au reste, il dit tout uniment ne pas savoir ce que c'est que cette passion :

Kar qui ke aime mult longes ne poeut celer,
E joe l'oi dire sovent en reprover
De plusors gens qui sevent cel mestier. (F° 13 r°.)

A propos de la séparation de David et de sa femme Mical, il ne trouve rien de mieux, pour peindre la douleur des deux époux, que de dire :

Mult fu dolent David, si fu s'amie,
Al departir il n'unt talent de rire. (F° 89 v°.)

Ce distique si peu sympathique est suivi d'une quarantaine de vers dans lesquels l'auteur fait une violente sortie contre les femmes en général et contre ses contemporaines en particulier. Il les envisage comme des êtres toujours prêts à se vendre, et ne fait que répéter contre elles toutes les accusations qui traînent partout, sans leur donner un tour original.

En voici le début :

Ore voil, seignurs, si ne vous deit peiser, (F° 89 v°.)
De femmes qe sunt en vostre tens parler,
Al cointer sunt debonerre trop,
Qi mult les creit il fait malveis lop,
Al cointer femme est debonaire,
Quant vent al prendre ele voldreit retraire.
Ele est tele qe tost vent e repaire, (F° 90 r°.)
Qi plus lui donne plus peut aver e faire.
De lealté, seignurs, n'ad ele mie,
Qi plus promet plus frat de tricherie;
Par beal semblant, par losengerie
Desceut chascun qi en lui rien se fie,
En reprover l'en dist qe femme creit
Sa mort brace e sa mort beit,
Qi riens se seure ele lui deceit,
Ne vendrat ja si ele poet a bon espleit,
Com ad non femme joe l'apel solsie,
Ele resemble denier dunt nul n'ad envie
Qi fort est clers, dedenz false moneie,
Trestouz atrait e a trestouz se alie,
Qi plus la creit plus fait male vie.

La tirade finit par ces mots :

A la parfin ne les qe joe nel die,
Souz ciel n'ad beste qe tant face boidie. (F° 90 r°.)

Le poète se départ cependant un peu de sa froideur pour décrire en détail l'amour malheureux de la femme de Putiphar pour Joseph :

Ami Joseph (dit-elle), l'amour de vous me occist,
Faites mon bon, sire, sanz countredist.
N'est homme en le mund qui seit aparcevant,
De grans avers vous frai riche et avenant. (F° 13 r°.)

Les auteurs de chansons de geste aiment à se vanter de leur véracité auprès de leurs auditeurs; notre auteur le fait avec un accent de sincérité qui frappe. Au milieu de la description des splendeurs du temple, il s'interrompt pour dire :

Li alquns qui se funt trop cortais
Quant il rimeient de gestes en franceis,

Il dient trop quant il sunt en oance
Pur bel parler, mais ceo est grant enfance,
Mielz voil veir dire un poi vilment
Que trop mentir pur plaire a la gent. (F° 163 r°.)

Ailleurs encore il proteste contre le reproche d'exagération :

De ses chevolz (d'Absalon) vous dirrai unkore plus,
Vint livres peisaunt quant il ert partundus.
Si ço vous di merveille, ne me blamez,
Issi le troef es livres d'antiquitez. (F° 130 r°.)

Le manuscrit B. N. 898 porte en marge de petits sommaires ou titres de chapitres dans le genre de celui-ci : « Coment Abraham voleit faire sacrifice de Ysaac son fiuz » (f° 8 v°). Ils ont été ajoutés après coup, de la même main qui, à partir du folio 96, a fait subir une revision au texte. L'œuvre du correcteur a été considérable; une foule de mots ont été effacés et récrits en marge; des vers entiers, qui avaient été omis par le scribe, ont été réintroduits dans le texte. Le reviseur connaît le français mieux que le copiste; dans le vers :

De *aurer* idles e paens Deus, (F° 204 r°.)

par exemple, *aurer* est remplacé en marge par *ahorer*.

Reprenons maintenant le récit en détail d'après le manuscrit B. N. 898. L'auteur nous apprend tout d'abord que Caïn tua son frère avec une mâchoire d'âne :

De la joue de un asne espandi son cervel. (F° 3 r°.)

Il mentionne au contraire sans commentaire le vol des idoles de Laban par Rachel dans ces deux simples vers :

Rachel emblat les deus son pere;
Cil les ataint, mais s'en revint ariere. (F° 11 r°.)

Les prédictions de Jacob à ses fils sont passées sous silence. L'Exode donne lieu à plus de remarques.

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'auteur indique les noms des parents de Moïse, qui ne sont pas donnés dans la Bible :

> *Amaramis* [1] fu apelé soun pere
> E *Jorabel* avoit a noun sa mere. (F° 19 v°.)

Il dit aussi le nom de la fille de Pharaon, *Teremuth* (f° 20 r°), qui sauva Moïse des eaux. Il raconte la légende d'après laquelle Moïse, à l'âge de trois ans, aurait jeté à terre la couronne du roi, mais il ne donne pas ce qui en explique l'origine, l'histoire des charbons ardents où Moïse se serait brûlé la langue [2] :

> La corone il prent de meintenant,
> Il la ruat par grant fierté a tere
> Com si il la voleit tolir a lui par gere,
> Desouz ces piez la defoule vilement
> Veaunt le roi devaunt tote sa gent. (F° 21 r°.)

Les sages conseillent au roi de faire mourir cet enfant, qui le dépouillera de sa couronne; mais la fille du roi survient et enlève hardiment son protégé à la barbe des assistants :

> Ore fust Moyses occis devant le roy
> Quant Theremuth vint, si ad seisi vers soy,
> A force l'enportet en sa reale maison. (F° 21 r°.)

Il ne paraît pas que Pharaon ait gardé grande rancune à Moïse, car plus tard, lorsqu'il fut arrivé à l'âge d'homme, il le mit à la tête d'une armée envoyée contre les Éthiopiens. Cet épisode, qui n'est pas dans la Bible et que nous n'avons retrouvé dans aucune autre traduction en vers, est déjà conté par Josèphe (l. II, ch. v) et est mentionné par Vincent de Beauvais [3]. Le manuscrit B. N. 9562 y trouve la matière de deux chapitres : « 1° Coment le roi Pharaon de Egipte, par consail de ses Egiptiens, maunda Moisen od grant host countre les Ethiopiens qui lui guerroieient; 2° Coment Moises destruit les Ethiopiens et les

(1) Ms. B. N. 9562 : *Amaranus* et *Jocabele*.
(2) Cf. B. N. 2162, f° 26 v°.
(3) *Miroir historial*, traduction française, éd. 1531, f° 46 r°.

fist doner truage al roi. » Ce passage est trop important pour ne pas être cité en détail, sinon en entier :

A ceals de Egipte sourd en cel tens grant guere
Des Ethiopes ke entrent en lour tere...
Li roys tressue de ire e de mal talant,
Counsail demandet ses baruns oiant,
Cil lui loent pur dreit consail doner
Ke a Moisen qui fud hardi e fier
Liverast son ost e sa gent pur guier. (F° 21 v°.)

Le roi cède et met Moïse à la tête de l'armée :

Mult out Moyses travaille en le veiage
De fiers serpenz e des bestes salvage,
De grant chalur qu'il out sur les montaignes,
Des mals trespas k'il trovat einz es plaines... (F° 21 v°.)
Ne remist burg, ne chastel el pais
Ke par Moysen ne seit conquis;
Mult guiat bien son ost e tote sa gent,
Assez lur donnet or et argent. (F° 22 r°.)

Moïse rapporte au roi des richesses immenses, mais ne parvient pas à s'en faire bien venir :

Çoe fu pur nient, li rois ne li sout gré;
Son hardement e sa grant cortaisie
Trestout lui turnent a grant envie. (F° 22 r°.)

L'auteur, suivant en ceci l'exemple de tous ses confrères, écourte beaucoup le récit des plaies d'Égypte; la quatrième plaie, la cinquième, la septième, la huitième, la dixième et même la Pâque sont passées sous silence.

La traversée du désert est racontée avec des détails assez minutieux; cependant tous les règlements sont laissés de côté. Le poète s'appesantit beaucoup sur ce qui concerne Balaam (f°s 37-40). Après la mort de Moïse, il s'exprime ainsi :

Issi finist, seignors, le livre Moysen
Qui donad Deus grant vertu e sen. (F° 41 v°.)

A la fin du livre de Josué, l'auteur prononce une sorte d'orai-

son funèbre de Josué, dont il fait valoir les services rendus au peuple d'Israël; il termine par ces mots :

L'alme de lui et de Moysen
Sanz fin reposent en pes. Amen. (F° 49 v°.)

Au commencement du livre des Juges, le cantique de Débora est passé sous silence. L'auteur raconte, au contraire, avec force détails l'histoire de Samson. Dalila est nommée Dalida (f° 63 r°). Voici la fin du livre des Juges :

Issi finit le livre Judicum,
Briefment l'ai dist sicom nous lisom. (F° 65 v°.)

On lit au commencement du livre de Ruth :

Issi comence, seignors, le livre Ruth.
Il est petit, mes il ad grant pruth. (F° 65 v°.)

et à la fin :

Issi finist, seignors, le livre Ruth;
Qui bien l'entent, il fait mult de son pruth. (F° 67 v°.)

Le livre des Rois commence d'une façon plus solennelle :

El noun del pere e del filz e del seint espirit
Del viel estorie nous from novele escrit,
Del livre Regum, c'est le livre des reys,
Solum latin e solum fraunceis. (F° 67 v°.)

Le premier livre des Rois est l'un de ceux qui sont traduits avec la plus grande fidélité. Le poète ne parvient cependant pas à dramatiser son récit; son style est mou et incolore. Il a des singularités, comme de faire *voussoyer* Samuel par Dieu :

En Bethleem *vous* irret tout dreit,
Un de ces set *vous* enoindret a rey,
Quant *vous* l'averet enoint, *vous* li dorret
Trestout le honor dount Saul est saisiz. (F° 83 r°.)

C'est dans cette partie de l'ouvrage que les apostrophes de l'auteur à ses auditeurs sont le plus fréquentes :

Oy avez, seignurs, en cest escrit
Com David fu a roy primes eslit (F° 84 r°.)

et plus loin, au commencement du second livre des Rois :

> Oi avietz, seygnurs, en nos escritz
> Coment Saul morust od ses troiz fiz. (F° 107 v°.)

Après avoir raconté la mort d'Urie machinée par David, l'auteur entame une sorte de sermon, affirmant que, si David a péché, c'est pour nous enseigner à être humbles; c'est dans la même intention que Dieu a amené saint Pierre à renier Jésus-Christ (f° 124 v°). Le poète revient ensuite à son récit :

> Ore repeirum ariere a nostre estorie,
> Cest brief sarmun retenez en memorie. (F° 125 r°.)

L'auteur pense que David composa le psaume *Miserere* à cette occasion :

> Pur ceost qu'il fist encuntre lois
> *Miserere mei Deus* trova David li rois. (F° 125 v°.)

Les exhortations de David à Salomon contenues dans le chapitre II du texte latin sont placées avant le chapitre I, où David pour se réchauffer fait coucher avec lui une jeune fille, Abisag, et où il repousse les prétentions d'Adonija. L'auteur met dans la bouche de David un long discours, dans lequel il invite le peuple hébreu à obéir à Salomon et à se préparer à bâtir le temple de l'Éternel (f° 150). Le poète termine le second livre des Rois à la mort de David [1] en ces termes :

> Li secund livre, seignours, est terminé
> Des rois Ebreus qui sunt d'antiquité. (F° 151 v°.)

Il commence ainsi le suivant :

> Oi avez, seignours, bone chançoun
> Del meillour roi qui chasçast esporoun. (F° 151 v°.)

Après avoir raconté la mort de Salomon, l'auteur prononce une sorte d'oraison funèbre de ce roi (f°s 165 v° et 166 r°).

[1] Verset 10 du chapitre II du troisième livre des Rois d'après le texte latin.

Les divers miracles d'Élie et d'Élisée sont relatés avec force détails; notons en passant que ces deux prophètes reçoivent fréquemment le nom de saint :

Quant Jesabel entent de *seint Helye*... (F° 181 r°.)
Dunc li mandat Deu par *seint Helye*... (F° 182 v°.)
Les faiz *seint Eliseu* dirum avant. (F° 190 v°.)
Vous avez oi bien, seigneurs, coment
Seint Helyseu refusat le present. (F° 196 r°.)

Remarquons encore une légère inexactitude. Le siège de Samarie par Benhadad est placé après la mort de Naboth, contrairement à l'indication de la Bible.

Le troisième livre des Rois finit par ces mots :

Li tierz livre des Rois vait ici finant,
Li quart dirum, si vus tenez a tant. (F° 186 v°.)

Voici le commencement du quatrième :

Seignurs, qui voldrat saver cest estorie
Mult li estuet qu'il ait bone memorie
E qu'il retienge bien des rois lur nuns,
De prophetes, des princes e des baruns;
Lur dit, lur fait il estoit retenir,
Mult i pot l'um grant savoir recuillir,
Tut deit l'um oir, sens e folie,
E tut savoir ce tient l'um a maistrie. (F° 186 v°.)

Après le récit des faits du roi Joas, l'auteur intercale l'histoire de Jonas à propos de Jéroboam II, fils de Joas, auquel Jonas adresse des reproches :

Ore vous dirai, si me suffrez ici,
De cest Jonas tant cum jeo ai oi. (F° 214 r°.)

Il reprend ensuite le livre des Rois où il l'avait laissé. Le récit se poursuit jusqu'au règne d'Ézéchias, roi de Juda (chap. XVIII). Les derniers vers sont les suivants :

De cest roi nus estot laisser
E de ceus de Jerusalem avant parler. (F° 218 r°.)

Le manuscrit B.N. 902 s'arrête exactement au même passage :

De cest rei nus estot entrelever
Et de cels de Israel avant parler. (F° 97[d].)

L'ouvrage n'est évidemment pas terminé; cette formule est celle que l'auteur emploie toujours en passant d'un roi de Juda à un roi d'Israël ou *vice versa*.

En somme, le principal mérite de cet ouvrage est l'exactitude de la traduction. L'auteur ne peut guère prétendre au titre de poète; toutes les qualités de forme lui sont totalement étrangères.

Les manuscrits B.N. 6260 et 9562, qui jusqu'ici n'ont fait que traduire en prose notre poème, ne s'arrêtent pas là. Après les livres des Rois, on y trouve divers fragments de la Bible qui correspondaient peut-être à des parties perdues des manuscrits B.N. 898 et 902.

On rencontre d'abord le récit de l'enfance de Jésus-Christ, traduit du livre apocryphe *De infantia Salvatoris* [1]. On lit ensuite [2] : «La cene Nostre Seignor Jhesu Crist», en 14 chapitres, puis «la Passion Jhesu Crist», en 20 chapitres. Notons dans ce dernier récit que Pilate demande à douze Juifs si Jésus est né en fornication. «La Persecucion Joseph de Arimathie», qui vient après, est divisée en 7 chapitres. Il n'y est pas fait mention du saint Graal. Joseph d'Arimathie fait des reproches aux Juifs, et ceux-ci le mettent en prison. Le récit continue par «la Resurrectioun Jhesu Crist», en 7 chapitres; «l'Ascensioun Jhesu Crist», en 8 chapitres; «la feste de Pentecoste», en 15 chapitres; on y trouve des prophéties de Jérémie, David, Isaïe, Daniel, Osée, Amos, Joel, Aggée, Soph[on]ias, Malachie, Zacharie et Abdias. «La pees Josep de Arimathie» raconte en 8 chapitres la mise en liberté de Joseph. Dans «les Secretz Jhesu Crist», en 32 chapitres, la scène se passe en général aux

[1] Cf. Reinsch, *Die Pseudo-Evangelien von Jesu und Maria's Kindheit*, p. 8.
[2] Nous citons d'après le ms. B.N. 9562.

enfers. Viennent ensuite «le livere del Vernicle Jhesu Crist», en 27 chapitres; «le tretiz entre seint Piere et Symon Magus», en 12 chapitres; «l'obit Pilat», en 11 chapitres; «la decollation de seint Pierre et de seint Paul», en 10 chapitres; «l'obit Nero», en 7 chapitres; «le livere de Job le patient», en 23 chapitres; «le livere de Judith», en 13 chapitres; «le livere de Thobie», en 23 chapitres; «le livere de Hester», en 7 chapitres; «le premier livere de Esdras», en 3 chapitres; «le second livere de Esdras», en 8 chapitres; «le premier livere des Machabeus», en 14 chapitres; «le second livere des Machabeus», en 14 chapitres; «les visions de Isaïe», en 20 chapitres; «le livere de Jeremie», en 8 chapitres; «les lamentatiouns de Jeremie», en 6 chapitres; «le livere de Ecclesiastes», en 12 chapitres; «le livere de Sapience», en 8 chapitres; «le premier livere des Parables de Salomon», en 11 chapitres; «le second livere des Parables de Salomon», en 15 chapitres; «les visions de Daniel», en 12 chapitres; «le secound livere de Daniel selom la feisaunce de Theodicion[1]», en 3 chapitres; «les faitz des Apostles», en 28 chapitres; «le livere de Apocalips», en 80 chapitres, dont 64 seulement se trouvent dans ce manuscrit. Dans l'Apocalypse, chaque chapitre est suivi d'une explication appelée la *exposicioun*. Le manuscrit B. N. 9562 commence après la chute, au milieu du chapitre XI (selon la numérotation du manuscrit) et s'arrête au chapitre XVIII de l'Apocalypse (selon la numérotation de la Bible).

Le manuscrit B. N. 6260 est complet.

[1] C'est le livre de Suzanne.

CHAPITRE VIII.

EVRAT.

La traduction de la Genèse par *Évrat,* Champenois du XIIe siècle, nous est parvenue dans trois manuscrits de la Bibliothèque nationale, qui portent les numéros 900, 12 456 et 12 457, et dont le second seul est complet.

Évrat avait primitivement l'intention de traduire le Pentateuque en entier :

> Ceste matere (dit-il) est des cinc livres
> Dont Moysen plot li escrivres.
>
> (B. N. 12 456, f° 2^d.)

Mais il réduisit bientôt son dessein à des proportions plus modestes et se contenta de mettre en vers les principaux événements de la Genèse.

Son poème, en vers de huit syllabes rimant deux à deux, est du genre ennuyeux. Évrat ne sait pas, comme Herman de Valenciennes, dramatiser les faits et tirer d'une situation tout l'intérêt qu'elle peut comporter. Pour lui, les explications symboliques et les applications morales sont le principal; le récit lui-même n'en est que le prétexte.

La langue n'a pas de caractère dialectal particulier, malgré les quelques infinitifs en *-eir* qui s'y rencontrent parfois [1] et qui sont le fait de l'un des copistes, natif d'une province de l'Est.

C'est à l'instigation de la comtesse Marie de Champagne et

[1] *Porteir* (B. N. 12 456, f° 59^b); *marieir, crieir* (*ibid.*, f° 65^a).

pendant la troisième croisade qu'Évrat composa son ouvrage. Cette comtesse Marie, qui eut une influence considérable sur la littérature de la seconde moitié du XIIe siècle [1], était fille du roi Louis VII de France et d'Éléonore de Guienne, et par conséquent, comme le rappelle notre auteur, sœur de deux rois, de Philippe-Auguste par son père et de Richard Cœur de lion par sa mère; elle avait épousé Henri Ier de Champagne, dit le Large, et avait tenu sa cour à Troyes pendant les fréquentes absences de son époux, sans cesse en guerre avec ses voisins ou avec les infidèles. A la mort de Henri Ier, arrivée en 1180, le comté passa à son fils Henri II, dit le Jeune, qui bientôt, en 1188, se croisa à la suite de Philippe-Auguste et abandonna pendant son absence l'administration de ses États à sa mère, la pieuse comtesse Marie. C'est dans cet intervalle, en 1192, qu'Évrat se mit à l'œuvre; on verra plus loin qu'il employa plusieurs années à la rédaction de son poème, car il n'avait pas encore achevé sa tâche à la mort de sa bienfaitrice, arrivée en 1198 :

Cil ki l'estoire li descrit
Dit ke tant avoit en l'escrit
Mil et deus cens ans seul .VIII. mains
Ke Deus en terre vint humains
Et qu'il prist incarnation.
(B. N. 12 456, f° 2^d.)

Voici les passages qu'Évrat consacre aux comtes et à la comtesse de Champagne, et qu'il nous a paru intéressant de reproduire en entier. Tout d'abord dans le prologue, il fait l'éloge de Henri Ier :

...Doze ans avoit ja passez
Ke li bons sire (Henri Ier) ert trespassez
De ceste vie en permanable
U il ne dote mais diable,
C'est li bons cuens ki tans biens fist
Ke l'onor Saint Estievene (de Troyes) assist,
Riche eglise et bien provendee
Dont la terre est tote amendee,
De ce fist il a Deu present. (F° 3^c.)

[1] Cf. *Romania*, XII, 523.

Puis vient le tour du fils, Henri II :

Apres ce fu Acre conquise
Ke Sarazin avoient prise...
Li prouz cuens Henris li gentilz...
Remest la quant cil lo laissierent,
Ki del tot lor pris abaissierent.

(B. N. 12 456, f° 3c.)

Il s'agit ici de Philippe-Auguste et de la majeure partie des seigneurs français qui quittèrent la Palestine en 1191, laissant Richard Cœur de lion et quelques barons français, entre autres les comtes de Champagne et de Flandre, poursuivre seuls l'ingrate entreprise.

Évrat consacre à la comtesse Marie les vers suivants :

De ce mult le reconforta
La prouz mere ki le porta...
Bien seoit telz filz a tel mere, (F° 3b.)
Ne rien de quankes a mains tint
Ne perdi, tant fu gratiouse
Et sage et prous et coragouse.
A son tens fu encommenciez
Cist livres et enromanciez. (F° 3c.)

La comtesse ne vit pas terminée l'œuvre dont elle avait été l'inspiratrice; Évrat le dit à la fin de son poème :

C'est la riche eglise de Troies
Que li cuens Henris fist del suen,
A son voloir et a son buen,
En l'oneur del premier martir...
La est sa droite sepulture,
La gist ses cors, en ciel est s'ame.
A Meaz regist la gentils dame
Ki l'eglise a si maintenue. (F° 174c.)

et ajoute encore quelques éloges pour la mémoire de sa bienfaitrice :

De la gentis contesse encor
Ki l'estoire en romans fist faire
En puet on mult granz biens retraire...

Elle fu suer a .II. haus rois;
Des Maries n'i ot que trois,
Mais elle pot estre la quarte
Apres la soror sainte Marthe.

(B. N. 12 456, f° 174[d].)

Le poète revient encore une fois sur les mérites de Henri II, dont il célèbre de nouveau l'indomptable énergie :

Li vaillans cuens Henris se[s] fils
Ne por tormens ne por perils
Ne pout celle terre laissier
U Deus se vout tos eslaissier,
Ains l'ot en sa defension,
La terre de promission.
En ceste buene istoire est mis
Li gentis, li buens cuens Henris
Por ramenbrance apres son pere...
Et celui ki ne s'est pas fains
De cest livre en romanz traitier
Relaist Deus son siege afaitier.
Amen. (F° 175[c].)

Les trois manuscrits qui renferment l'œuvre d'Évrat se divisent en deux familles; la première est représentée par le manuscrit B.N. 12 457, la seconde, par les manuscrits B.N. 12 456 et 900. Le premier est le meilleur des trois, bien qu'il soit le plus incomplet et qu'il manque plusieurs folios, entre autres un entre les folios 8 et 9, deux entre les folios 95 et 96, et l'épilogue tout entier. Le manuscrit finit brusquement au bas du folio 135[d], au milieu des gloses sur la mort de Joseph, en ces termes :

Par cele lame vost prover
Qu'ensi porroit Joseph trover...

L'histoire de la femme de Putiphar est complètement passée sous silence; en revanche, celle de Thamar est racontée avec des développements trop considérables et souvent choquants. Il n'est pas question de la bénédiction arrachée à Isaac par Jacob.

La leçon de ce manuscrit est souvent meilleure que celles des deux autres : par exemple, au lieu de l'expression impropre :

De peor li cuers li *pali*. (B. N. 12 456, f° 28c.)
De paor li cuer li *pali*. (B. N. 900, f° 15c.)

le manuscrit 12 457 donne au folio 19c la bonne leçon :

De poor li cuers li *failli*.

Les différences entre les trois manuscrits ne sont, en somme, que de peu d'importance. Aussi avons-nous choisi pour faire l'analyse suivie et détaillée du poème le manuscrit 12 456, le seul complet.

Disons auparavant un mot du manuscrit 900. Ce manuscrit commence au milieu du récit de la tentation et finit brusquement au bas du folio 136d, au milieu des gloses sur la prophétie de Jacob à Juda, par ces vers :

Li oil sont li evangeliste
Qui furent preu et saige et viste.

Le folio 60 est lacéré. On trouve écrit au bas du folio 27 ces mots : « Chier anmi, je me recomment a vous tent comme je puis. »

Ce texte ne porte pas de traces du dialecte oriental. Remarquons la forme singulière par laquelle il rend toujours le mot « virginem », *virgre* :

Par la seinte *Virgre* esleue. (F° 1c.)

Le scribe de ce manuscrit fait parfois preuve d'une certaine intelligence, en ne copiant pas aveuglément ce qu'il avait sous les yeux. Par exemple, le manuscrit 12 457 (f° 9b) disait :

Mes quant Noé ot L anz
Si fu preuz et entremetanz,
Lors ot Sem et Cham et Japhet.

Le copiste du manuscrit 900 avait d'abord écrit :

Mes quant Noé ot cinqante anz

mais il corrige aussitôt *cinquante* en *cinq cenz,* comme le donne le texte de la Bible; nous lisons donc au folio 4[a] :

Mes quant Noé ot cinq(cenz)ante anz.

Dans un autre passage renfermant l'épisode dans lequel Laban va chercher ses idoles jusque dans la tente de Rachel, et ne s'arrête dans ses investigations que lorsque sa fille lui dit, d'après le manuscrit 12 457 (f° 62[d]) :

N'est pas droiz ne reisons qu'en voie
Le mal qui me tient en parfont
Tel com les autres fames l'ont.

Le scribe du manuscrit 900, plus avisé, remplace le dernier vers par celui-ci :

Tel com les juenes fames l'ont. (F° 69[d].)

Le copiste du manuscrit 12 456, plus prude que ses confrères, laisse à cet endroit deux lignes de blanc. Nous tirons deux conclusions de ce fait : la première, c'est que le manuscrit 900, quoique presque identique au 12 456, n'a pas été copié sur lui; la seconde, c'est que ce n'est ni dans l'œuvre d'Herman, ni dans la compilation latine qui a dû servir de guide au chanoine de Valenciennes, qu'Évrat a puisé la rédaction qu'il donne de ce passage.

Venons à l'analyse de l'œuvre.

Dans le prologue, déjà souvent cité, Évrat loue saint Jérôme d'avoir traduit la Bible d'hébreu en latin sans se fier à la version grecque des Septante, et continue ainsi :

Del ebreu en latin la mist
Com cil ki bien s'en entremist.
S'Evraz a ce se puet permetre
K'il la repusse en romans metre
Si ke l'entendent cler et lai
N'a pas mis sa paine en delai.

(B. N. 12 456, f° 2[d].)

Notre auteur tient au reste à faire savoir qu'il n'est pas un ignorant et qu'il connaît nombre d'écrits traitant de la Bible et dans lesquels il a puisé :

Ce raconte Evraz qui l'a fait
K'il a de tans armaires trait
Par bons sens hystoires et gloses.

(B. N. 12 456, f° 3c.)

Il cite même un Lapidaire :

Esmeraudes, rubiz, topazes
Et altres ki ont bones grazes,
Telz ki pueent aidier et plaire,
Si com jel truis el *Lapidaire*,
Se la chose bien enquerez. (F° 8a.)

Il se réfère également à Eusèbe et à Josèphe :

Li bons espirs vient et vait
La u Deus lo conduist et trait,
Et la chars se doit remanoir
En sa maison, en son manoir,
Qu'assi fist Sarre en son ostel;
C'est li sens, onques n'i ot el.
Eusebius le nos recorde
Par lo *Josephe* u il s'acorde. (F° 40b.)

En *Josephe* trové avons,
Nos qui les escriz en savons,
Que li uns des filz Cham Nemrot
Est cil qui tot le blasme en ot.

(B. N. 12 457, f° 16c.)

Bède ne lui est pas inconnu :

Ce nos dist l'omelie *Bede*
Qu'en orguelh n'a puint de remede
Ne de douçour ne de pitié.

(B. N. 12 456, f° 119b.)

Il nomme aussi saint Augustin :

De Thamar ai dite la glose
Si cum el cuer l'avoie enclose,
Par *Jherome* et par *Augustin*
Ai trait lo romans del latin. (F° 129b.)

Mais celui dont il invoque le plus habituellement l'autorité, c'est saint Jérôme :

Bone en est a oir la glose
Que sains *Jeromes* en retrait. (F° 66ᵈ.)

Ce qu'Ysaac el camp issi
Ce le me covient dire issi
Com li preus *Jeromes* le note. (F° 67ᵃ.)

Ce dist la genealogie
Que Judas ot tot sans eschar
Phares et Zaran de Thamar.
Jheromes li prous nos esclaire
Par la glose qu'ilh vuet retraire
Que mult est bele et avenans
La samblance des dous anfans. (F° 128ᵃ.)

Il emprunte souvent enfin des gloses ou des explications allégoriques à un auteur qu'il nomme *le maître :*

A Deu s'en ala conseillier (Rebecca),
Ce nos dit l'estoire sens plus,
Mais li bons *maistre* i trova sus
Ce que nus n'i poist troveir. (F° 70ᶜ.)

et plus loin :

Je la dirai (la vérité) tot sens reprendre
Por le sens de l'istoire entendre
Teil com li *maistres* la trova. (F° 71ᵃ.)

A première vue, on pourrait penser qu'il s'agit de Pierre le Mangeur, souvent nommé le *Maître des histoires.* Il n'en est rien cependant. Dans les deux passages ci-dessus indiqués, l'*Historia scholastica* ne donne rien qui ressemble aux gloses présentées par Évrat sous l'autorité du *Maître.*

La Bible elle-même est désignée par Évrat sous plusieurs noms différents; il l'appelle tantôt le *grand livre :*

.....Apres ces fais
Ke je vos ai dis et retrais
Selon l'istoire del *grant livre.* (F° 48ᵃ.)

tantôt le *bref :*

Abraham l'oi, s'en fu gries,
Si com nos raconte li *bries.* (F° 50d.)

tantôt encore le *livre ancien :*

Abymelech d'iluec se torne,
Plus tost qu'il pot d'iluec se torne
En terre de Palestiens,
Ce dist li *livres anchiens.* (F° 52b.)

Dans le récit de la création, Évrat divise la matière à peu près de la même manière que Pierre le Mangeur. Après le récit des événements de chaque jour, il ajoute des réflexions dans le genre de celle-ci :

Et Deus li grant ki ce commence
Vuelt que la terre port semence
Et que li arbre portent pomes
Por les femmes et por les homes,
Et altres fruiz, prunes et poires.
Tant n'en truis je pas en hystoires,
N'en noment que pomes sens plus,
Li altre n'erent pas en us,
Ne cil de rien n'i entreprent
Ki por tos arbres pomier prent.
Li pomiers, c'est tote la some
Des arbres..... (F° 5c.)

Hâtons-nous de dire que toutes les gloses ne sont pas aussi raisonnables que celle-là; la majeure partie sont dénuées de toute valeur, ne contenant que les explications symboliques les plus fantaisistes. Les gloses sur l'histoire de Joseph sont les plus remarquables à ce point de vue.

Même lorsque notre auteur suit la Bible, il lui arrive de commettre des erreurs; c'est ainsi qu'il place au cinquième jour la création des animaux que le récit sacré met au sixième.

Chemin faisant, il développe ses idées sur le mariage et sur

IMPRIMERIE NATIONALE.

le divorce, se montrant favorable au premier et hostile au second :

Ne puet estre mieldres netez
Com il est et d'ome et de femme
Ou Deus concorde et amors semme
Ke li uns porte a l'atre foi;
Jel di si com dire le doi,
Ke tel fist Deus cel premier ordre
Ke nus n'i doit pinchier ne mordre :
A cel ordre ne se met nus
Ne de moine ne de renclus.
S'est plus que hardis qui desjoint
Ice que Damredeus conjoint. (F° 6c.)

Un peu plus loin il nous fournit l'occasion de constater l'ancienneté du proverbe : « Tant va la cruche à l'eau... » :

Uns proverbes le nos afiche,
Ce sevent li povre et li riche,
K'a l'iawe va tant tote voie
Li pos qu'il esclache u pechoie. (F° 7c.)

Évrat est quelque peu démocrate; il insiste beaucoup sur l'origine commune de tous les hommes, et flagelle surtout l'orgueil des évêques et le mépris qu'ils montrent pour le pauvre monde :

Mult fist bien Damredeus a droit
Totes les gens en lor endroit
A un mole et a un compas,
Ausi le halt conme le bas. (F° 7d.)

Il revient plus loin sur la même idée en parlant de la fin du monde :

De cest feu ardront roi et conte,
C'est feus ki nului ne mesconte;
Cist feus ardra mitres et croces
Et celz u il a tant de boces.
De cest feu ne puet nus estordre,
Tant ait esté cent ans en ordre. (F° 23b.)

Le poète ajoute, en somme, peu de chose au texte de la Bible;

parfois cependant il développe un épisode contenu en germe dans le récit sacré. Il raconte, par exemple, la mort de Caïn tué par Lamech (f° 15[b]), se fondant sans doute sur le verset 23 du chapitre IV de la Genèse.

Évrat n'est, au reste, pas le seul à rapporter cette légende. Pierre le Mangeur[1] la mentionne déjà. Vincent de Beauvais la donne sous une forme abrégée; la voici telle qu'elle est contenue dans la traduction de son *Miroir historial* (éd. 1531, f° 26 r°) : «Et le mauvais Cayn eut envie de la bonté et de la grace de son frere, si le tua en trahison ou champ damasceen, et Dieu le mauldist et il s'en fuyt folloyant hors la face nostre seigneur. Et Lamech, qui fut le VIIe en sa lignee, le tua par adventure.»

Longtemps après, au XVe siècle, Jean d'Outre-Meuse[2] raconte le même fait avec plus de détails. D'après lui, Lamech, devenu aveugle, se fait conduire dans une forêt par un jeune garçon, nommé Balach; il entend remuer quelque chose dans un buisson, et tire, croyant reconnaître une bête fauve. Caïn est atteint par le trait et se lamente : «Je sui Caym, dit-il, li chatis et confus par le malediction de mon Createur, portant que je tuai mon frere Abel.» Quand Lamech l'entendit, ajoute le chroniqueur, «si en fut moult dolans, car il astoit issus de sa lignie : enssi morut Caym.»

Cet événement est placé mille ans avant le déluge. Jean d'Outre-Meuse n'indique pas la source à laquelle il emprunte ce récit.

Souvent, au contraire, Évrat suit mot à mot le texte de la Bible. Qu'y a-t-il de plus semblable au verset 26 du chapitre IV de la Genèse que les vers suivants :

Cil Set si rengendra Enos
Dunt il vient grans biens et grans los,
C'est cil ki premiers apela
Le nom Deu, onques nel cela. (F° 15[c].)

(1) Éd. Migne, col. 1079.
(2) *Chroniques*, t. I, p. 325, dans les Chroniques belges.

L'âge des patriarches est, en général, donné avec une exactitude parfaite : Lamech seul (le père de Noé) vécut, selon Évrat, 787 ans, et, selon la Genèse (v, 31), 777 ans.

Après avoir fait un récit circonstancié du déluge, Évrat passe à la construction de la tour de Babel, dont le plan fut, dit-il, tracé par Nemroth (f° 25c), et à la confusion des langues. Quoiqu'il considère l'hébreu comme la langue universelle, il se montre cependant chaleureux défenseur du français :

Tuit (li language) sunt et divers et estrange
Fors que li languages franchois,
C'est cil que Deus entent anchois,
K'il lo fist et bel et legier,
Sel puet l'en croistre et abregier
Mielz que toz les altres languages. (F° 25d.)

L'histoire d'Abraham ne présente que peu de particularités dignes de remarque. Notons cependant au passage une comparaison bien menée :

Altressi comme l'escharboncle
Ki sor totes pieres reluist
C'obscurtez nule ne li nuist,
Abram tot ensi resplendist. (F° 29d.)

Un peu plus loin au contraire le poète fait parler Dieu d'une manière vulgaire et peu convenable :

A cest covent vos estachies
Ke ne *valdries une puce*
Se la chars de vostre prepuce
N'estoit trenchie et circuncise. (F° 37c.)

A propos de la circoncision d'Isaac, qui eut lieu le huitième jour après sa naissance, Évrat expose toute la théorie des huit âges du monde : 1° d'Adam à Noé; 2° de Noé à Abraham; 3° d'Abraham à Moïse; 4° de Moïse à David; 5° de David à la captivité de Babylone; 6° de la captivité de Babylone à Jésus-Christ; 7° depuis Jésus-Christ; 8° le temps de la résurrection future.

Évrat n'a certainement pas composé son poème pour le faire réciter. Une assemblée de barons n'aurait pris que fort peu de goût aux gloses interminables qui retardent la marche de son récit. Mais telle est la force de la tradition que l'on trouve chez lui une formule qui n'appartient qu'à un trouvère. A propos de l'explication allégorique du sacrifice d'Isaac, il s'adresse à un auditoire imaginaire en le priant de lui conserver son attention :

Or deves *oir* de l'espee;
Dusqu'a demain a la vespree
Vos plairoit il a escouteir
Ço c'on en poroit aconteir? (F° 59ᵃ.)

Contrairement à ses habitudes, le poète introduit au folio 85ᶜ un trait merveilleux étranger à la Bible. Au chapitre XXIX, v. 8, de la Genèse, les bergers disent simplement à Jacob qu'ils attendent que l'on vienne soulever la pierre du puits. Évrat ajoute qu'il fallait trente hommes pour remuer cette pierre, et que Jacob la leva à lui tout seul.

A propos de la mort de Rachel (f° 105ᵇ), notre auteur fournit une preuve de ses connaissances bibliques. Il fait allusion au passage où Jérémie (XXXI, 15) parle de Rachel pleurant sur ses enfants et ne voulant point être consolée. Rachel mourut en effet à Bethléem, et c'est sur les enfants massacrés par Hérode qu'elle pleure. Ce rapprochement permet à Évrat de raconter tout au long ce tragique événement.

Il dit ensuite que Jacob quitta Bethléem, où les bergers gardaient leurs troupeaux nuit et jour; ce fait lui rappelle les bergers du Nouveau Testament et, par contre-coup, la naissance de Jésus-Christ, qu'il raconte d'une manière très embrouillée, avec de perpétuels retours en arrière. Cette partie est certainement celle où il s'écarte le plus de la Bible; il donne, par exemple, une importance démesurée aux plaintes de Jacob pleurant son fils Joseph. Cette complainte se déroule sur deux folios, toujours avec la même monotonie et toujours avec aussi peu d'émotion. Le poète n'a pas un accent qui parle au cœur dans

cette description de la douleur paternelle. Tout est gris, tout est froid et laisse froid.

Évrat n'est pas d'accord avec le texte le plus répandu de la Vulgate au sujet du prix auquel fut vendu Joseph. D'après la Genèse (XXXVII, 28), la somme était de vingt deniers; le poète dit trente, ce qui est au reste conforme à la leçon donnée par plusieurs manuscrits de la Bible latine :

Judas vendi Joseph senz failhe
Trente deniers, ce dist la tailhe
Et sel mostre li drois escris.
Autant fu vendus Jhesu Cris,
C'uns autres Judas lo vendi. (F° 117[d].)

De même plus loin : d'après la Genèse (XLVII, 28), Jacob vécut 17 ans en Égypte et mourut à 147 ans; Évrat ajoute 10 ans de plus et le fait mourir à 157 ans (f° 153[b]).

Le nom de l'Égyptien qui achète Joseph est rendu diversement dans les différents manuscrits : le manuscrit 12 456 l'appelle toujours *Butiphar,* tandis que le manuscrit 900 dit *Phutifar,* conformément au texte ancien de la Vulgate; le manuscrit 12 457 ne contient pas cet épisode.

A propos de la prophétie de Jacob relative à Judas, Évrat parle longuement de Moïse et de David; il fait de Moïse un descendant de Judas (f° 159[b]), quoique Moïse soit de la tribu de Lévi[1].

Au sujet de la prédiction sur Dan, il s'étend beaucoup sur la venue de l'Antechrist, qui doit être de cette tribu (f° 163).

En résumé, l'œuvre d'Évrat n'a de poétique que la forme; ce n'est pas de la poésie, ce n'est que de la versification. Les traits heureux qui embellissent l'ouvrage d'Herman de Valenciennes sont ici extrêmement rares. Dans ce long poème de plus de 20 800 vers, nous ne trouvons guère à citer que ceci :

Si comme l'eve a grant planté
Sorist par desos la chaudiere
Par le grant feu ki desos iere,

[1] *Exode*, II, 1.

Autresi s'espant tes malisces
Par tes pechies et par tes visces
K'en tos biens te feront descroi[st]re.

(B. N. 12 456, f° 157ᵃ.)

La comtesse Marie de Champagne n'a pas eu la main très heureuse en choisissant Évrat pour traduire la Genèse.

CHAPITRE IX.

DRAME D'ADAM.

Le drame d'Adam[1], le plus ancien monument de notre littérature dramatique, est divisé en deux parties bien distinctes. La première, qui comprend les deux premiers actes, nous montre d'abord Adam et Ève introduits dans le paradis par le Créateur, qui met tout à leur disposition, hormis l'arbre de la science. La scène de la tentation est très développée; le diable cherche en premier lieu à tenter Adam, mais celui-ci, après une longue conversation, résiste à Satan. Le diable s'adresse alors à Ève, à laquelle il commence par dire du mal d'Adam :

DIABOLUS.

Tu as esté en bone escole;
Jo vi Adam, mais trop es[t] fols.

EVA.

Un poi est durs. (P. 20.)

Cette réponse, qui révèle déjà des sentiments qui n'appartiennent plus à la perfection, est immédiatement saisie par le diable, qui repart : « Il serra mols », c'est-à-dire « il t'obéira ». Il emploie ensuite la flatterie :

Tu es fieblette et tendre chose,
E es plus fresche que n'est rose,

[1] *Adam*, drame anglo-normand du XIIe siècle, publié pour la première fois, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Tours, par Victor Luzarche, Tours, 1854.

Tu es plus blanche que cristal,
Que nief qui chiet sor glace en val;
Mal culpe em fist li Criatur,
Tu es trop tendre et il trop dur;
Mais neporquant tu es plus sage,
En grant sens as mis tun curage :
Por ço fait bon traire a toi. (P. 21.)

Il n'arrive pourtant pas tout de suite à ses fins. Bientôt cependant Ève appelle Adam et, en sa présence et avec son consentement, mange la pomme. A peine Adam y a-t-il goûté à son tour, qu'il est saisi de remords qu'il exhale dans un monologue auquel nous empruntons les vers suivants :

Alas! pecchor, que ai jo fait?
Or sui mort sanz nul retrait;
Senz nul rescus sui jo mort,
Tant est chaite mal ma sort,
Mal m'est changé ma aventure,
Mult fu ja bone, or est mult dure.

Il s'emporte ensuite contre sa femme, qui l'a séduit :

.....Ai! femme dervee[1],
Mal fussez vous de moi nee!
Car fust arse iceste coste
Qui m'ad mis en si male poeste! (P. 30.)

Un chœur paraît alors sur la scène pour chanter quelques versets de la Bible qui indiquent la suite du drame.

L'Éternel s'adresse à Adam, puis à Ève et au serpent et les chasse tous trois du paradis, pendant que le chœur chante : « In sudore vultus tui. »

La scène suivante montre Adam et Ève tristement occupés à bêcher la terre, tout en se querellant. Le diable arrive avec trois ou quatre de ses acolytes et les entraîne vers l'enfer.

Au second acte, ces personnages sont remplacés sur le théâtre par Caïn et Abel, qui parlent entre eux des moyens de plaire à Dieu et qui offrent chacun un sacrifice approprié à

[1] Imprimé *deavee*.

ses goûts. Caïn, furieux de voir ses dons méprisés, tue Abel. Le chœur chante : «Ubi est Abel, frater tuus?» et l'Éternel maudit Caïn (p. 55).

La troisième partie est toute différente et n'a guère de caractère dramatique. On voit paraître l'un après l'autre divers prophètes qui annoncent l'avènement de Jésus-Christ. Ce sont Abraham, Moïse, Aaron, David, Salomon, Balaam, Daniel, Abacuc, Jérémie, Ésaü et Nabuchodonosor. Chacun de ces personnages récite quelques versets en latin et énonce en français les traits principaux de sa prophétie. Ésaü est interrompu par un Juif qui exprime d'abord des doutes et finit par se déclarer convaincu. La pièce se termine brusquement après le discours de Nabuchodonosor, car il nous est impossible de croire que le poème sur les *xv Signes* du jugement dernier, considéré par Luzarche comme faisant partie de notre drame, ait d'autre rapport avec lui qu'une juxtaposition fortuite dans le manuscrit de Tours. Ce poème n'a rien de dramatique, c'est une simple exposition.

CHAPITRE X.

HISTOIRE DE JOSEPH.

Ce poème, contenu dans les manuscrits B. N. 24429 (f°s 94^d-105^a) et Vat. Reg. 1682 (f°s 80^d-92^a), est la versification pure et simple de l'histoire de Joseph, sans adjonction d'aucune légende. En voici le commencement :

D'une ancienne estoire
Vous vueil faire memoire,
D'une haute leçon
Vous ferai le sermon;
Traite est de l'escripture
Du livre de nature;
Saint Moyses la fist
Si com Dieus la li dist.

(B. N. 24429, f° 94^d.)

Cet opuscule a ceci de particulier qu'il est en vers de six syllabes. L'auteur raconte d'abord sommairement la vie d'Abraham, d'Isaac et de Jacob (f° 95). L'histoire de Joseph proprement dite commence au songe qu'eut Joseph à l'âge de sept ans. Comme dans le récit biblique, c'est la femme de Putiphar qui veut séduire le jeune Hébreu :

La mollier son seingnor
Ot vers lui tel amor
Qui ne vet cele part
La fole ne l'esgart.
Ne manjue ne boit
Se devant soi nel voit.

Ne dort la fole chose
De nuit ne ne repose;
Lieve souvant matin
Por veoir le meschin. (F° 98d.)

La description de l'amour de la dame est faite avec délicatesse; en revanche, la scène de la séduction n'a rien de relevé.

L'auteur conduit son poème jusqu'à l'arrivée de Jacob en Égypte, et termine par le parallèle obligé entre Joseph et Jésus-Christ (f° 105a).

Voici les derniers vers :

Dieus nos apela frere
Et si est nostre pere;
Et il par sa pitié
Nous giet toz de pechié
Et sauf nous trestoz face
Par devant la seue face.
Amen. (F° 105a.)

L'auteur ne se nomme nulle part. Le poème n'a pas de caractère dialectal particulier.

CHAPITRE XI.

PARAPHRASE DE L'EXODE.

Le manuscrit du Mans 173, du XIIIe siècle, contient, du folio 1 au folio 33 v°, une paraphrase de l'Exode qui compte environ 1600 vers et commence en ces termes :

Le viez estorie nos racunte (F° 1 r°.)
E met en ordene e en acunte
Les mansions, les lius, les terres,
Les batailles, les mals, les guerres
Que Israel eut e sofri
Quant il Egypte deguerpi
E fu menez par le Deu don
En terre de promission.
Tot ço fu fait e fu escrit
Por tenir solonc l'esperit.
Por l'esperit, nient por le letre
M'en vueil par amor entremetre.
Le ni de l'oisel ai trové,
S'en vueil solonc auctorité
Laissier le merre e a nostre ues
Tenir les polcins et les ues;
Cist dobles fruiz me senefie
Moralité, allegorie
Par qui la fois est confermee
E nostre vie enluminee;
Le merre est li sens de le lettre
Dunt ne me quier ja entremetre.

Cet ouvrage est inférieur à celui qui est contenu dans le même manuscrit et qui traite du Cantique des cantiques [1].

[1] Voir plus loin, chapitre XV, § 2.

Le fond du poème est emprunté à la Bible; l'auteur indique toutes les étapes des Israélites dans le désert, et sait trouver pour chacune de ces stations une explication allégorique, souvent forcée, il est vrai.

L'échantillon suivant montrera le genre de l'auteur :

D'ilec vont a le Roge mer, (F° 5 r°.)
Ce lor est grief e molt amer,
Quar el rivage et environ
N'avoit ne nef ne aviron,
Ne il la demorer n'osoient
Por cels d'Egypte kis sivoient.
Mes Deus lor dona buen passage
Parmi la mer, et sens demage;
Lor enemi ki(s) les sivirent
Parmi la mer, cil i perirent.
Le Roge mer nos senefie
Les granz grietes de ceste vie
Ki passions sunt as pluisors,
Ço senefie le rogeurs.
Le cuer tormente elations, (F° 5 v°.)
Pours et desperations,
Orguels i fait sa seignorie,
Ire i sejorne et envie,
Laidures dures et boisdie
I sunt, mais ne se mostre mie.
Ceste mers est de monstres plaine,
N'i a se travail non e paine,
Mais nequedent cil que Deus maine
I truevent voie bone e plaine,
Mais cil trebuce et cil s'an lache
Ki le siecle eime et enbrace,
Ki tot de gré fait son damage,
Ki rienz ne prent et toz jorz chace,
Del mal dist bien et del bien mal,
Tost a le mont torné el val.
Mais a un jor, ne saura mot,
Charra le pierre sor le pot.
Mors liera par durs liens
Les langues des Egipciens.

Cil est Egipciens a droit
Ki rien ne fait de quanque il doit,
Quar il ne seit ne il ne voit
Quels ovre torne a grant esploit.
Tel perissent en ceste mer, (F° 6 r°.)
Quar ne s'en pueent retorner.
Mais li Hebriu, cil ke Deus guarde,
N'ont en la mer del siecle garde.
S'il i perdent de lor harnas
Ki'n chaut? Mielz cort on sens ses dras
Ke kant om est tres bien vestuz;
Totes ores passe li nuz.
Seur s'en vont dusqu'al rivage
De stablité sens grant damage.

Il est impossible de découvrir l'auteur de ce poème, qui ne donne aucun détail sur lui-même. L'ouvrage finit brusquement :

Del hestorie ne vueil plus dire
Car mes chevals d'altre part tire;
Jordains sone descendement.
Ki vuelt avoir aprochement
A Deu et vuelt deseur soi tendre
Primes apregne en soi descendre;
Ne puet savoir cele haltesce
Ki ne conoist sa petitesce. (F° 33 v°.)

Le dialecte est le même que celui de l'Explication du Cantique des cantiques. Rien cependant ne prouve l'identité des deux auteurs, et nous croyons au contraire que la *Paraphrase de l'Exode* n'est pas l'œuvre de Landri de Waben. Si ce poète avait composé d'autres ouvrages que la paraphrase du Cantique des cantiques, il est à supposer que Lambert d'Ardres en aurait fait mention dans sa Chronique[1].

[1] Voir plus loin, chapitre xv, § 2.

CHAPITRE XII.

POÈME IMITÉ DU LIVRE DE JOB.

Le manuscrit de l'Arsenal 3142, de la fin du XIIIe siècle, contient, du folio 166b au folio 178c, un poème sur Job en dialecte picard. Le récit sacré n'est suivi que de très loin; ce ne sont guère que des remarques morales, une sorte de sermon en vers, dénué de toute originalité. En voici le commencement :

Uns homs fu d'estragne pays,
Dieu amans, de Sathan hays,
Car boins het de coustume et d'us,
Chils estoit de la terre de Hus,
Job l'appielloit on en son lieu. (F° 166b.)

Remarquons que Job est qualifié de saint :

Encor revenons a hystore
Que de che *saint Job* nous dist ore. (F° 168d.)

Chaque menu fait sert de texte à une longue paraphrase dans le genre de celle-ci :

Puis dist l'ystore qu'il aloient (F° 167f.)
Li .VII. fil Job et si faisoient
L'un apries l'autre sans sejour
Tres biaus convives cascun jour
En leurs maisons, et leurs .III. seurs
Mandoient, de che soiies seurs,
Que venissent sans arester (F° 168a.)
Pour boire et mengier et fester
Avocques yauls par grant amour,
Sans hayne et sans clamour.

En che tieng je Job a molt sage,
Car molt voi que pour hiretage
Qu'on atent de pere et de mere
Se debatent et suer et frere,
Mais Job jones les estruisoit
En fine amour et les dnisoit
A che qu'il fussent caritable
Li uns a l'autre et amiable.

Voici les derniers vers :

Tele (gloire) nous voelle otriier ore
En son paradis, en son regne
La trinites qui sans fin regne. (F° 178°.)
Amen.

«Explicit liber Job.»

Nous n'avons pu découvrir le nom de l'auteur de ce poème, qui appartient vraisemblablement à la seconde moitié du XIIIe siècle.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE XIII.

PSAUMES.

Le livre des Psaumes, l'un des plus poétiques de la Bible, a été plusieurs fois traduit en vers. Il ne semble pas cependant que les Psautiers versifiés aient joui d'une grande vogue, car le nombre des manuscrits que nous en avons retrouvés est assez restreint.

Outre les trois versions principales que nous étudions plus loin, il convient de signaler les sept Psaumes de la pénitence et surtout la paraphrase du psaume *Eructavit,* qui, quoique n'offrant aucun intérêt particulier ni pour le fond ni pour la forme, n'en a pas moins été très populaire au moyen âge.

§ 1. — Psautier du XIIe siècle.

Le manuscrit Brit. Mus. Harl. 4070, du commencement du XIIIe siècle, renferme un *Sauter en fraunceys* dont la préface a été publiée par M. P. Meyer dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur,* t. VII (1866), p. 44, d'après le manuscrit Arundel 230, dans lequel cette préface a été écrite à la même époque. Le poème est divisé en strophes de six vers.

Le prologue est ainsi conçu[1] :

Ces vers sunt de salut
Del riche rei Jhesu
Nostre duz avué,
De sa grant passiun,
De sa resurrectiun,
De sa nativité,
Cum dist li reis Davi,
Li bon fiz Ysay
Ke Deus out tant amé,
Kar unkes a nul rei
Ne mustrat tel secrei
Ne tant de priveté.

[1] Nous devons les extraits suivants à l'obligeance de M. Samuel Berger.

Le psaume XLI est traduit en ces termes :

Si cum li cerf desirant
La fontaine curant,
Si ai jeo desiré
A venir devant tei,
Sire, glorius rei,
Car plein es de bunté.

M'alme out grant sei,
Tres cher sire, de tei.
Fontaine de vie,
Bel sire, quant vendrai,
Et devant tei aparrai,
Ne me dampnez mie.

Sire, veirs creatur,
Mes lermes nuit e jur
Si me sunt fait pains,
Quant dient chescun jur :
U est Deu tun seignur?
D'iceus ki quers sunt vains

Quant jeo fui recordant
Si fui jeo espandant
M'alme dedenz mei;
Car jeo fui trespassant
En lui esmerveillant
Al palais del halt rei.

En la voiz regeisant
El ciel esjoisant
En sunt de grant cunrei.
Alme, ke as tristur?
Mes espeir el seignur;
E pur quei trubles mei?

Espeir en lui tut dis,
Uncore li regeis
Ki est mun salvur.
Il est trestut puisant
E sa merci mult grant
Des faiz del peccheur.

M'alme en sun segrei
Est triblet od mei;
Pur ceo m'est subvenu
De la terre Jordan
U tun fiz out haan
Ki fut petit rieu.

Abysmes unt crié,
Li uns l'altre apelé :
Veiez nuvele lei.
Les fenestres sunanz,
Li apostle parlanz
Enseignant nostre fei.

Les haltesces de tei
E tes fluiz sur mei
Si furent trespassant,
E de jur out mandé
Sa merci a plenté
E en la nuit sun chant.

Od meie oreisun
A Deu ki tant est bon
Ki vie est de mei.
Si di a mun seignur
E mun rec[e]vur
Est il e Deu e rei :

Purquei m'as ublié?
Purquei vois contristé,
Par enemi aflit?
Par mes os depeseant
Mei furent esprouvant
Ki mei unt cuntredit.

A mei dient chescun jur :
U est Deu tun seignur?
M'alme contristant,
Purquei vus contristez,
Esmaez, issi trublez?
Ja est Deus tut puissant.

Espeire el seignur
Ki est tut plein d'amur,
Uncore lui regeis,
Mun Deu, mun creatur,
De ki vent tut honur
E salu de mun vis.

Voici le commencement du psaume XLIV :

Mun quer ad mis avant
Bon dit mult vaillant;
Mes faiz dirrai al rei :
Ma lange, chalemel,
D'escrire mult ignel,
Ceste nuvele lei.

Tut le plus bel formé
De tuz les fiz Adé
La ki buche par nun
Al Deu tele grace mis
Les diz de parais
Pleins de beneizun.

§ 2. — Psautier du XIIIe siècle.

La seconde version rimée du Psautier est beaucoup plus intéressante que la première et bien meilleure au point de vue littéraire. C'est une vraie traduction, qui ajoute fort peu au texte latin et qui a conservé beaucoup de la poésie et de la concision de l'original.

Cet ouvrage est contenu dans quatre manuscrits : le manuscrit B. N. 13 092, dont M. Francisque Michel a reproduit le texte à la suite de son édition du Psautier de Montebourg (*Psalterium gallicum vetus*); le manuscrit Sainte-Geneviève A f. 4 in-folio; le manuscrit de Berne 697, et le manuscrit de Vienne 2665. Ces manuscrits ne sont ni d'égale étendue, ni de la même contrée, ni de la même date. Ajoutons que les manuscrits B.N. 896 et 20 090 renferment la fin du Psautier en vers[1].

Il existe encore un autre manuscrit renfermant une traduction des Psaumes en vers, que nous ne connaissons que par l'annonce suivante, contenue dans un catalogue de librairie :

« Psalterium gr. in-4° rel. en velours, tr. dor. gaufr. Très beau manuscrit d'origine française du XIIIe siècle, sur peau de vélin, orné d'une miniature et d'un grand nombre d'initiales en or et en couleurs, dont un certain nombre sont fort riches et fort grandes. Une partie du texte est en vers français. » (*Catalogue de livres rares et manuscrits précieux*, dont la vente se fera jeudi 10 et vendredi 11 février 1859, p. 7, n° 13. Paris, librairie Tross, 1859, in-12.)

[1] Voir S. Berger, *La Bible française au moyen âge*, p. 203.

Ce manuscrit est peut-être un Psautier en prose complété d'après un Psautier en vers, comme les mss. B. N. 896 et 20 090.

Le manuscrit B. N. 13 092 est à peu près complet; on trouve, à la suite des Psaumes, un certain nombre de cantiques : le *Te Deum*, le *Benedicite omnia opera Domini*, les cantiques de Zacharie, de Marie et de Siméon, l'Oraison dominicale, le Symbole des apôtres et le Credo de saint Athanase. Le manuscrit est du XIIIe siècle et le dialecte semble bourguignon; en tout cas, c'est un dialecte de l'Est, comme le prouvent les formes suivantes : *bonteis* (III, 8), *vanitei*, *faucetei* (IV, 2), *claimour* (III, 5), *conturbleis* (VI, 1), *gabeit* (V, 11), *faicent* (VI, 10), *crolerait*, *enteserait* (VII, 14), ainsi que tous les futurs. «Anima» est rendu tantôt par *airme* (VII, 5; XXV, 9; XVI, 15), tantôt par *arme* (CII, 1 et 2). L'imparfait est en *-oie*, comme le prouve, au psaume XIII, v. 7, *devoie* rimant avec *voie*. Le parfait de la 1re conjugaison (3e p. s.) est en *-ait* : *tremblait*, *montait*, *alumait*, etc. (ps. XVII, 10 et 11). Ce manuscrit présente un certain nombre de lacunes.

Voici le premier verset du psaume I :

Beneois soit qui n'alait mie
El consoil de la felonnie,
Ne ne s'arestut en la voie
Des pecheors ou l'en devoie,
N'en la chaiere ne s'asist
De pestilence e mal n'i fist.

Le manuscrit de Sainte-Geneviève A f. 4 in-fol. est du XIVe siècle; il renferme, du folio 34^a au folio 78^c, la traduction complète des Psaumes, suivie des Cantiques contenus dans le manuscrit B. N. 13 092 et du *Credo*. La langue n'a pas de caractère dialectal particulier; on en jugera par la traduction du verset 1 du psaume I :

Benoit soit qui n'ala mie
El conseil de la felonnie,
Ne ne s'arestet en la voie
Des pecheours ou l'en desvoie,
N'en la chaiere ne s'asist
De pestilence et mal n fist. (F° 34^a.)

Voici la fin du *Credo de saint Athanase :*

Veci toute la loy,
Veci toute la foy;
Et qui ne le croira
S'il n'a ceste creance
Sachez vous sans doutance
Que ja saus ne sera. (F° 78c.)

Le manuscrit de Berne 697 ne renferme que des fragments de notre texte; il contient les psaumes et cantiques suivants : *Pater noster* et *Ave Maria* (f° 6), ps. LXVI (f° 21), LXIII (f° 22), LXVII (f° 23), CIII (f° 24), CXLVIII (f° 26), CL (f° 27), I (f° 35), II (f° 35), V (f° 37), CXLIII (f° 41), CXXI (f° 42), CXXII (f° 43), CXXIII (f° 46), CXXIV (f° 47), CXXV (f° 48), CXXVI (f° 51), CXXVII (f° 51), CXXVIII (f° 52), CX (f° 55), CXII (f° 56), le *Cantique de la Vierge* (f° 59), le *Cantique de Siméon* (f° 66), et enfin les sept Psaumes de la pénitence (f°s 69-81).

Le verset 1 du psaume I est ainsi conçu :

Beneois soit qui n'ala mie
El conseil de la felonnie,
Ne ne s'arestut en la voie
Des pechaours on l'en desvoie,
N'en le caiere ne s'assist
De pestilence e mal n'i fist. (F° 35.)

On voit que la langue appartient à un dialecte du Nord et remonte au XIIIe siècle.

Le manuscrit de Vienne 2665, qui a été décrit pour la première fois par M. P. Meyer (*Bibl. de l'École des chartes,* 5e série, t. II, p. 544), est de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle. Ce manuscrit permet de combler les lacunes de la publication de M. Fr. Michel. Le Cantique de Marie et l'Oraison dominicale y manquent.

Une comparaison du manuscrit de Vienne avec le texte de M. Fr. Michel a été publiée par Mussafia, *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften,* t. XL, p. 365-395 (1862).

C'est à l'édition de M. Fr. Michel, plus accessible que les

autres textes, que nous emprunterons les quelques citations que nous avons à faire.

On a vu que les vers sont de huit syllabes et riment deux à deux. Le *Credo* seul est écrit dans une autre mesure. Les vers y sont de six syllabes et sont répartis en strophes de six vers rimant dans l'ordre suivant : a. a. b. c. c. b.

La langue est claire, précise, sans trop de chevilles. Notons cependant celle-ci, qui est vraiment choquante. On lit dans l'Oraison dominicale :

Ta volentes soit faite en terre,
Si cum el ciel a pais *sens guerre.*

Parfois des mots tout latins sont insérés dans le texte, par exemple au psaume XXXIII, p. 282 :

Li vult Deu sor les malvais sont
Qui de terre *clamaverunt.*

L'auteur excelle à rendre le parallélisme de la poésie hébraïque, surtout dans les versets qui ne renferment que deux idées et ne sont représentés que par deux vers. Exemple :

M'arme, loe Deu en son non
Et n'oblie son guerredon, (Ps. CII, v. 2.)
Qui laisse tes iniquites
Et sanne tes infermetes, (V. 3.)
Qui de la mort t'a rechetei,
Qui te corone en sa pitei. (V. 4.)

Certaines strophes sont emportées par un souffle poétique très large :

Cum li cers de soef alaine,
Quiert et desirre la fontaine,
Aussi te couvoite et desirre
La moie arme, biaulz tres doulz Sire. (Ps. XLI, v. 1.)
A Dieu qui est vive fontaine
Seele mout m'arme et alaine;
Devant Dame Deu quant venra?
Quant devant sa face aparra? (V. 2.)

Inutile de dire que la traduction n'atteint cependant pas à l'ampleur de l'original latin.

Le texte suivi est celui du Psautier gallican, et non celui du Psautier hébraïque. On lit, par exemple, au psaume LXX, v. 24 :

Ta grandesce multiplias
Et apres me reconfortas. (Éd. Michel, p. 308.)

Le Psautier de Montebourg, qui traduit le Psautier gallican, porte : « Tu multiplias ta grandece e tu convertiz confortas mei. » Le Psautier de Cambridge, qui représente le Psautier hébraïque, a, au contraire, le futur : « Tu multiplieras ta grandesce, e tu convertiz conforteras mei » (v. 21 du psaume LXX). De même au psaume XCIII, v. 5 et 6, le manuscrit B. N. 13092 a :

Dieus, li tien pueple humilierent
Et t'eritage travillerent,
La veve et l'estrange tuerent
Et orfenins a mort livrerent.

Le manuscrit d'Oxford porte : « Le tien pople, Sire, humilierent e la tue heredité travaillerent. La vedve et l'adventiz ocistrent, e les orfenins ocistrent. » Et le manuscrit de Cambridge : « Tuen pueple, Sire, atriblerunt, e la tue heredité tormenteront. La vedve e l'aventiz tuerunt e les orfenins ocirrunt. » Il est inutile de multiplier ces exemples, qui fourmillent.

§ 3. — Psautier de Troyes.

Le manuscrit de Troyes 797 renferme une traduction des Psaumes en vers sur laquelle, grâce à l'obligeance de M. Martin Dupont, nous pouvons donner des détails circonstanciés.

L'ouvrage commence par un prologue de 70 vers, dont voici les premiers :

Ou tabernacle Dieu oufroient
Les gens selon ce qu'il povoient,
Et deux minutes en gré prit
Qu'une povre femme ouffrit;
Quar Dieu print sans difficulté
Des gens selon leur faculté.

Pour ce ne me veulz exempter,
Mais veulz ou temple presenter
Une chose rude et petite.

L'auteur nous apprend que :

Norris fu en l'ordre Chartreuse
Et en la celle delicteuse,
Et fu de l'eveschié de Troyes,
Pour ce ne say je pas françois,
Mais parle moult rude langaige
Qui aus François est moult sauvaige...
Et tien plusieurs mos de Bourgoinne;
Quar a *Lugny* fus chartreux moinne,
Et y fus norris des m'enfance;
Onques ne demouray en France, etc.

L'*explicit* est ainsi conçu : « Explicit Psalterium in gallico rithmatice expositum, scriptum in monasterio Clarevallis a fratre Johanne de Santes, anno Domini M° CCCC° LXVII°. »

Le Psautier commence ainsi :

Le prophetes cy met s'estude (Ps. I, v. 1.)
D'enseigner que est beatitude;
Et dit combien que homs pechoit
Mais qu'en pechié ne s'enfichoit.
Et qui n'y ait perseverance
Bienheureux sera sans doubtance,
Quar chaiere de pestilence
Est faire en pechié residence.
Eureux est qui les pecheurs laisse
Qui ne le tiengnent en leur laisse,
En leur conseil point ne se boute
Mais toujours de leur se desroute,
Il fu[i]t leur voie et leur sente
Affin que leur peschié ne sente,
Et sy n'a point en son cuer chiere
De pestilence la chaiere.
Il fuit la chaiere mondaine,
C'est pou d'onneur et trop grant paine;
Ly mondes bien l'omme sourhauce,
Mais sy trop est celle honneur fauce,

Ly mondes l'omme asses honneure,
Mais cils honneurs petit demeure,
C'est grans perils, joie petite.
Cil(e)s premiers vers nous font sentir
D'enfer savoir et consentir,
Quar par peschies l'ame est perdue,
Pour ce ly souges les eschue.

Et pour ce que le mal desbine (V. 2.)
N'est pas bons fau bien ne s'encline
Pour demoustrer le parfait homme.
Met cy de bonté la somme.
Mais en Dieu, dit il, a fiance
Et nuit et jour en sa loy pense,
Quar tant ly plait, tant ly agree
Qu'il y met toute sa pensee.
Souges est qui en Dieu se tient
Et qui sa loy lit et retient,
Pour bien, pour mal, qui sur nous chee,
Ne doit l'ame estre troublee.

Samblans est a l'arbre de vie, (V. 3.)
Ci (n')est Jhesus fils sainte Marie,
Cil(e)s qui a telle pacience
Que est toute son esperance.
Semblables est a l'abrissel
Qui croit molt haulz pres du ruissel,
Qui en temps bon fruit portera,
Quar moult grains devant Dieu sera;
Plusieurs gens bien edifira
Par bons exemples qui dira.
Ses feuilles point ne dechieront;
Tes paroles lor lieu tenront,
Ton preschement prosperera;
Mais qui ne le recev[e]ra
A ly sans plus profitera,
Le bien a ly retournera.

De ce pecheur seront arriere (V. 4.)
Et seront comme la poussiere
Que le vent oste de sur terre
Tant c'on ne les saura ou querre.

Pour ce les pecheurs ja jugies (V. 5.)
Au jugement ne seront lies,
Pour estre jugies de rechief
Ne leveront mie le chief,
Mais pour ouir leur dampnement,
Ce sera leur relevement;
Quar au conseil avec les justes
Ne seront ne que femmes putes.

Dieu les justes congnoistra, (V. 6.)
La voie des maulvais perira.

Ces fragments suffisent pour montrer que ce poème, dans lequel la paraphrase tient une large place, n'a pas de valeur littéraire.

§ 4. — Traduction en vers des Psaumes de la pénitence.

Le manuscrit Brit. Mus. add. 15 606 (f° 97[b]) et le manuscrit Brit. Mus. add. 15 420 (f° 82) contiennent une traduction en vers des Psaumes de la pénitence, qui, d'après M. P. Meyer (*Romania*, VI, 19), se retrouve dans une infinité de manuscrits du XIII[e] au XVI[e] siècle, en particulier dans les manuscrits Brit. Mus. add. 26 773, Cambridge Univ. Gg I, 1 (f°s 261[a]-264[a]), et dans des livres d'heures.

La pièce est précédée de ces quelques mots dans le manuscrit Brit. Mus. add. 15 606 : « Tornez ce foillot, si troverez les VII salmes an romant mot bien, » et commence en ces termes :

Deus, an tun jugement ne m'arguer pas, sire. (F° 97[a].)

Le manuscrit de John Moore, évêque de Norwich, n° 272, signalé par le catalogue de Bernard, renferme également les sept Psaumes pénitentiaux.

§ 5. — Paraphrase du Psaume *Eructavit*.

Le psaume XLIV a été le sujet d'un poème, composé pour Marie

de Champagne, sœur de Philippe-Auguste (1138-1198)[1], qui se trouve dans un grand nombre de manuscrits. On en jugera par la liste suivante, empruntée en partie à un article de M. P. Meyer (*Romania*, VI, 9) : ms. B. N. 902, f°s 159^b-162^b (ne contient que 560 vers; ms. exécuté en Angleterre); B. N. 1536, f° 248 (le prologue [14 vers] est omis); B. N. 1747, f° 85 (ms. exécuté dans le midi de la France); B. N. 2094, f°s 172-194; B. N. 20046, f° 37; B. N. 24429, f°s 117^c-130^c; B. N. 25532, f°s 268^c-281^c (le prologue est omis); Ars. 3518; Sainte-Gen. L f. 13 fol., f° 90; Ars. 3516, f° 69 v°; ms. Madrid Bibl. nat. F 149; ms. Vienne, Bibl. Palat. 3430, f° 1; ms. Vat. Reg. 1682, f°s 109^c-124^a, et enfin le ms. Brit. Mus. add. 15606, f° 18, qui commence en ces termes :

Une chanson que David fist,
Que nostre Sire ou cuer li mist,
Dira ma dame de Champaigne
Celui cui Damedeus enseigne
En espere de toz ses biens.

L'auteur déclare qu'il traduira aussi fidèlement que possible le psaume qui fait l'objet de son poème :

De latin l'a en roumans traite
Au miez qu'il pot cil qui l'a feite,
Devant touz bons clers di ge bien
Qu'il n'i a entrepris de rien,
Fors la endroit ou rime faut,
Si met lou mot qui autant vaut.

(B. N. 2094, f° 173^b.)

Chaque verset du psaume est traduit, puis est l'objet d'amplifications poétiques. A la fin, l'auteur s'adresse de nouveau à la comtesse de Champagne :

La gentil suer le roi de France,
Racordez nos vostre creance;

[1] Cf. *Romania*, XII, 523.

Panssez, dame, de bien amer,
De servir et de reclamer
Celui qui la foi nos espire
Ou vostres gentis cors se mire.
Mont l'avez fin et aguisié,
Ne sai ou vos avez puisié,
Mais d'une vos faz je bien saige
Que mont avez grant avantaige.
.I. mot a en sainte escriture
Qui de grant bien nos aseure :
Qui Dieu aimme et de lui quiert
Seins soit il que miez l'en iert,
Mont met son cuer a bonne escole
Qui volantiers ot sa parole.
Et vos, dame, estes touz jorz prest
De l'oir et dou mestre an quest.
Li bons rois don vos tout avez
Retenu quanques vos savez
Si comme il est verais amis
Croisse le bien qu'il y a mis.

(B. N. 2094, f° 194ᵃ.)

La paraphrase occupe, dans ce texte, beaucoup plus de place que la traduction proprement dite.

§ 6. — Traduction en vers de quelques cantiques et patenôtres.

Le manuscrit B. N. 2431, qui renferme une traduction des Psaumes en prose, contient également quelques cantiques en vers, que nous reproduisons ici et dont le texte est différent de ceux que nous venons d'étudier. On verra que la langue n'a pas de caractère dialectal particulier.

Voici d'abord le

GLORIA IN EXCELSIS DEO.

Dame Deu est en haute gloire (F° 251 vᵃ.)
Loenge et vertu et vitoire,
E pais est as homes del mont
En terre que bon voloir ont.

Beau sire Deu, nos te loons,
Sire, nos te beneissons,
Nos t'aorons glorefiant
Par ta gloire graces rendant.
Deus, sire reis celestiaus,
Peres poissans esperitaus, (F° 252 r°.)
L'aignel de Deu, fill del saint pere,
Qui des pechies yes salvierre,
Beau sire Deus, aies pitié,
Qui esfaces iniquité,
Qui fas as pecheors pardon.
Deus, recei la nostre oreison,
Qui a destre ton pere sies.
Esface et oste noz pechies,
Car tu es sains tant solement
E tu yes sire senglement,
Gesus, sol yes sans mentir
E le pere e le saint espir.

PATER NOSTER.

Pere nostre qui es es ciels, (F° 252 v°.)
Le tien non soit saintifies;
Viegne tez parmanables regnes
Que tu touz tens mais sur nos regnes;
Que ton voloir plenierement
Faisomes tuit comunalment;
Done nos pain de sostenance,
De dotrine e de penitance,
Pain del sacrement del autel
Qui nos guart de pechié mortel;
Fai nos de noz pechies pardom,
Si con (nos) a autrui pardonon;
Fai que pechié ne nos enyvre
E de trestouz mal nos delivre;
Done nos yces set requestes (F° 253 r°.)
Qui trestouz autres biens nos prestes.

CREDO.

Je crei en Deu de gloire, le pere tout poissant,
Qui crea ciel e terre e toute rien vivant,
En Jhesu Crist son fill, qui en terre nasquit
De Marie la virge par le saint esperit,

Qui sos Ponce Pylate por nos tant mal sofri,
Batus, crucefies, mors e encevelis;
En enfer descendis, au tiers jor (re)suresis
E en geta les armes o soi de ses amis,
E[n] la destre son pere monta en paradis,
Qui vendra a juger e les mors e les vis.
Je croi el fill, el pere e el saint esperit. (F° 253 v°.)
Je crei que sainte yglize fu, est e yert tos dis;
Je crei el verai cors de Jhesu Crist ton fiz,
Je crei que tu pardones pechies as repentis,
Je crei qu'en ceste char que nos avons meisme
Resu(resu)[sci]teron nos tuit al jor del juise,
E que li bon seront en vie pardurable
E li mavais toz tens en paine pardurable.
Amen, si com je croi, soit ferm e estable.

AVE MARIA.

Deus te saut e henort, dame sainte Marie,
De grace, de doçor, de touz biens replenie.
Nostre sire est o toi, Deus qui te saintefie.
Sur toutes autres femes yes sainte e beneye (F° 254 r°.)
E benois soit tez fiz, Jhesu Crist nostre vie.

Le manuscrit B. N. lat. 3799 contient, d'une écriture du commencement du XIIIe siècle, la traduction en vers du *Pater* et du *Credo*. Le manuscrit provient de l'abbaye de Val-Secret, au diocèse de Soissons, et les deux textes que nous allons reproduire paraissent être en dialecte picard. Ces deux petits poèmes ont été publiés par M. P. Meyer dans le *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1880, n° 1, p. 39; les voici :

PATER NOSTER.

Nostre pere qui es [es] celx,
Ki de nos toz la salu velx,
Li toens nons soit seintefiez
En nos loez et essauciez;
Ton regne nos fai advenir,
Si k'a toi puissons parvenir;
Ta volentez soit feite en terre
Si com en ciel; t'amor aquerre

Nos fai, si com aquise l'ont
Li angle qui ton pleisir font;
Et de chascon jor nostre pein
Nos donez hui, que n'aiens fein.
A l'anme le seint sacrement
Et au cors le sostenement;
Et se nos pardonez nos detes,
Les corpes que nos avons fetes,
Si com nos a nos maufeiteurs
Pardonons et a nos deteurs;
Ne soffrez qu'en tentation
De male cogitation
Soiens mené, meis a delivre,
Sire, de toz maux nos delivre.
Amen disons que Dex l'otroit,
Cil qui tot ot et qui tot voit.

CREDO IN DEUM.

Je croi en Deu le pere tot puissant
Ki fist le ciel et la terre ensement;
En Jhesum Crist son chier fil gloriex,
Ki de nos toz est uns sire et un[s] Dex.
Conceuz fu par le seint Esperite,
Nez de la virge, seint[e] Marie est dite;
Desoz Pilate soffri, qu'il fu despiz,
Crucefiez, morz et enseveliz;
A enfer descendi, si en traist ses amis,
Et au tierc jor resuscita toz vis;
Monta el ciel et or siet a la destre
De Deu son pere le tot puissant celestre;
De la venra jugier et vis et morz;
Cil jorz sera molt cruelx et molt forz.
Je croi apres en son seint Esperit,
En seinte eglise k'il apele et eslit;
De toz les seinz croi la comenion
Et des pechiez seinte remission,
Et des morz croi la resurrection,
Et vie pardurable. Amen nos en dison.
Que Dex le nos otroit par son seintisme non.

Le manuscrit B. N. 2162 contient, du folio 119[a] au folio 125[d],

une paraphrase du *Pater,* qui compte environ 800 vers. Voici le début du poème :

Au saint espir conmant m'entente (F° 119ᵃ.)
Ki a bien dire me consente;
Enluminer puist mon corage,
Ke cil ki m'oront, fol et sage,
Ne puissent reprendre mes fais.
Sire Dieus, deffendes mes fais
De folage et de mesdis,
Mes fais, mes paroles, mes dis.
Selviestres ki torne sa cure
A traitier divine escripture
Conmence isi faitierement.
Or oies son conmandement,
Conmunement et clerc et lai.
Ne vuel mie conmenchier lai,
Conte, fauble ne aventure,
Mais tout sans point de couverture
Une glorieuse orison
Vourai demoustrer en siermon.

Le poète, *Silvestre,* explique chaque mot et fait un vrai sermon en vers sur chaque verset de l'Oraison dominicale. Il développe d'abord une application morale, puis il cherche et propose diverses explications allégoriques. Nous remarquons, entre autres détails intéressants, quelques mots sur le schisme d'Orient :

Encor ont en Gresse a costume (F° 122ᵇ.)
C'on cest sacrement acostume
A faire d'un pain formentin
Et d'une grant cope de vin; (F° 122ᶜ.)
Et quant li prestres a canté
Et cel haut sacrement finé,
Il si em prent premierement
Et puis le depart a la gent.
Tel costume ont en la contree;
Mais li nostre est plus acesmee,
Il (les Grecs) le prendent corporelment
Et nos espirituelment,
Si en devons soelé estre,
Car no pasteur ki sont li prestre

IMPRIMERIE NATIONALE

Cel sacrement font d'une ovlee
Ki n'est mie ne grans ne lee
Et d'un poi de vin ensement.

On sait, en effet, que les chrétiens d'Orient ont toujours conservé la communion sous les deux espèces. Silvestre était donc loin d'être un ignorant.

Voici comment il termine son ouvrage :

La patrenostre vos ai dite. (F° 125c.)
Celi por cui l'avons escrite
Doinst Dieus honor et signorie
Et a le parmenable vie
Le maint et doinst bone aventure
Tant com ele en cest siecle dure,
C'est *Ide* a cui Boloigne amonte,
Fille *Mahiu* le gentil conte.
Dieus mete s'arme en paradis
Avec ses beneois amis! (F° 125d.)
Si face il l'arme son pere
Et l'arme *Mariien* sa mere!
Lor armes deffende d'infier!
En cel non di Pater noster.

Ces derniers vers montrent que Silvestre vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle. En effet, Ide porta le titre de comtesse de Boulogne-sur-Mer à partir de 1170; son père, Matthieu d'Alsace, enleva en 1160 Marie, héritière du comte de Boulogne, et fut excommunié. En 1170, il rompit son mariage, et sa fille lui succéda; elle épousa, en 1181, en secondes noces, Gérard III, comte de Gueldres. Le poème est évidemment antérieur au premier mariage d'Ide. On peut le placer entre les années 1175 et 1180; avant la première date, Ide aurait été trop jeune pour qu'un poème lui fût dédié et, après la seconde, le nom de son premier mari aurait probablement été prononcé.

Ce même poème est contenu dans le manuscrit B. N. 1807, f°s 146a-153a.

Le manuscrit B. N. 837 (f°s 226d-227d) renferme une paraphrase du *Pater* en vers alexandrins qui ne porte pas de nom

d'auteur. Chaque mot du latin est traduit littéralement, puis sert de texte à une courte application morale.

Voici le commencement de ce poème :

1. Pater noster, vrais peres, qui es sires del monde,
Qui tes amis getas de la prison parfonde,
Tu es cil dedenz qui toute bontez abonde,
Par toi sont tuit sané li pecheor del monde.

2. Qui es in celis, sire, qui est sires des cieus,
Tu qui es douz et simples, humelianz et pieus,
Sire, regarde nous de tes glorieus ieus,
Si nous sera avis que nous en vaudrons mieus. (F° 226d.)

La fin est la suivante :

21. Sed libera nos, mes delivre nous, sire,
A malo, de tout mal et de cruel martire,
Qu'au jor du jugement quant tu mousterras t'ire
Que tu nous vueilles toi a ta partie eslire. (F° 227d.)
Amen.

Ce petit poème est divisé en vingt et une strophes de quatre vers. On remarquera l'habileté avec laquelle l'auteur a su faire entrer les mots latins dans les vers français.

Une quatrième paraphrase en vers du *Pater* se trouve dans le manuscrit B. N. 763 (f°s 277b-282a). En voici le commencement :

Ou conmancier de cest escript (F° 277b.)
Soit o moi li sains esperiz;
Et Madame sainte Marie
De bien dire me soit aie,
Que je puisse bien tranleter (F° 277c.)
Dou latin en romenc torner
La patre nostre, l'orison,
Que Deus fit en remission
Des pecheors, cilz qui tot voit
Et dire si la nos otroit,
Qu'a son plaisir et a s'onor
La puissiens dire chascun jour
Et tuit li crestien dou monde.

Il i a .VII. peticions
Que nos a Damedeu querons
Que vos ourres toutes avant;
Gardez que soies entendens!

Les huit ou dix derniers vers sont lacérés (f° 282ᵃ).

C'est une paraphrase expliquant le sens de chacun des mots du *Pater* et en faisant l'application morale.

Le manuscrit de Chartres 51 (f°s 127-128) contient aussi une versification du *Pater*.

Le manuscrit Brit. Mus. Harl. 273 renferme, au folio 67 r°, une traduction en vers du *Credo*, qui commence ainsi :

Je crei en Deu omnipotent
Qe ciel et terre fist de nient.

Enfin le manuscrit de Genève fr. Théol. 2, qui contient une traduction de l'ouvrage de Guiart, renferme, à la suite des Psaumes, la traduction en vers du *Kyrie eleison*, qui commence en ces termes :

Kyrie eleison, douz Dieux,
Soyes nous souez et pieux,
Criste eleison, biaus douz syre,
Ne nous moustre mie ton ire...
Pere des ceux, aies pitié
De nous par ta sainte amistié;
Filz Dieu, ramembres de la gent,
Gete nous hors de tous tourmens.

et finit ainsi :

Sire Dieux, oies mon oraison,
Viegne a toi mon cri et mon ton.
Prions a Dieu nostre Seignour,
Jesucrist nostre Sauveour.

Ce même poème se retrouve sous une forme légèrement différente dans le manuscrit B. N. 8; en voici le commencement :

Kyrie eleison, dous Dieux,
Soiez noz souez et pieux;
Christe eleyson, biaus dous sire,
Ne nous monstre mie ton ire;

Christ, oi noz, ce te requerons
Par les sainz que noz en prionz;
Peres des cieus, aies pitié
De noz par ta sainte amistié. (F° 234b.)

Il est encore renfermé dans les manuscrits B. N. 152 et 15392, Ars. 5059, Sainte-Genev. A f. 2 et Ashburnham Barrois 337 [1].

[1] Cf. Berger, p. 190.

CHAPITRE XIV.

PROVERBES.

Nous ne connaissons qu'une seule traduction en vers des Proverbes; c'est celle qui est contenue dans le manuscrit Brit. Mus. Harl. 4388. L'auteur de ce poème, sur lequel les renseignements nous manquent, est Simon de Nantuil, qui l'écrivit sur l'invitation d'Adélaïde de Conti, femme du gouverneur de Horncastle, en Lincolnshire, sous le règne du roi Étienne.

Le prologue commence par ces mots :

> A tort se lait murir de faim
> Ki asez at e blé e pain...

et le poème par ceux-ci :

> Les paroles comencent ici
> De Salemon le fiz Davi.

CHAPITRE XV.

LE CANTIQUE DES CANTIQUES.

Le Cantique des cantiques, le livre le plus poétique de la Bible, devait tout naturellement tenter les auteurs du moyen âge. Nous connaissons trois traductions en vers de ce beau poème : le *Petit poème dévot,* publié par M. G. Paris dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur,* VI, 362-369, et par Bartsch, *Chrestomathie,* col. 49 (3e édition); la paraphrase en vers octosyllabiques du XIIe siècle contenue dans le manuscrit du Mans 173, et enfin le poème conservé dans le manuscrit B. N. 14966.

§ 1. — Petit poème dévot.

Ce poème, qui remonte au XIIe siècle et ne compte que 93 vers, est composé de strophes de trois vers dites à rime *couée*[1]. Les deux premiers vers sont de dix syllabes et riment ensemble; le troisième est de quatre syllabes.

C'est plutôt une imitation qu'une traduction du Cantique des cantiques; on y trouve, par exemple, un exposé de la théorie des six âges du monde. Un très petit nombre de vers reproduisent fidèlement des passages de la Bible. Citons cependant ceux-ci, qui traduisent les versets 6, 7 et 8 du chapitre v, et qui donneront une idée des bizarreries de l'orthographe :

Jo l'ai molt quis, encor nel pois trovert;
Nen vult respondret, aseiz l'ai apeletz,
Quer lui ne plastz.

[1] Cf. Wolf, *Ueber die Lais*, p. 29.

Les escalgaites chi guardent la citez
Cil me torverent, si m'ont batuz aseiz
Por mon ami,
Navree molt et mun paliet tolud;
Grant tort m'unt fait cil chi guardent le mur
Por mon ami.
Beles pulcelesz, fillesz Jerusalem,
Por mei amor noncieiz le mon amant :
D'amor languis.

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur ce texte, si bien étudié par M. G. Paris. Disons seulement que ce fragment se trouve sur le verso du dernier folio (f° 92) du manuscrit B. N. lat. 2297.

§ 2. — Traduction du Cantique des cantiques par Landri de Waben.

Le nom que nous inscrivons comme celui de l'auteur de la paraphrase du Cantique des cantiques contenue dans le manuscrit du Mans 173 était jusqu'à présent à peu près ignoré de ceux qui s'occupent de l'histoire littéraire du moyen âge. Il n'est point mentionné dans le seul manuscrit connu. Nous allons néanmoins essayer de prouver que l'attribution à Landri de Waben de la paraphrase du Cantique des cantiques est des plus probables, disons le mot, est certaine.

Déterminons tout d'abord la contrée à laquelle a dû appartenir l'auteur de ce poème; la langue est en général française, mais présente cependant quelques traces du dialecte picard; par exemple :

Kar *le kaleur* me toli l'ombre. (F° 49 v°.)

Nous en conclurons que l'ouvrage a été composé par un Français et copié par un Picard, ou composé par un Picard et copié par un Français. La suite de cette étude prouvera que c'est la seconde hypothèse qui est la bonne.

A la fin du poème (f° 109 v°), on lit :

Quar Deus por hospitalité
E por uevres de pieté

A fait miracles mainte foiz
Dont confermee est ceste foiz.
Sainz Gregoires asseiz en conte,
Sainz *Winwalois* raison aconte.
Ne conteroie a pose grant
Cho qu'en jou ai trové lisant.

Quel est ce saint *Winwalois,* qui occupe une place d'honneur à côté de saint Grégoire? Les *Acta sanctorum* mentionnent comme fêté le 3 mars un *S. Winwaloeus,* abbé de Landevenech (Finistère), qui naquit vers 455. Les reliques de ce saint furent transportées à Gand, puis, vers la fin du xe siècle (entre 977 et 979), à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). Saint Winwalois ne paraît pas avoir joui d'une grande notoriété; les *Acta sanctorum* ne disent pas qu'il ait composé d'ouvrages importants. Où sa mémoire aurait-elle été conservée sinon dans le voisinage immédiat du lieu où ses reliques étaient déposées et vénérées? C'est donc dans les environs de Montreuil-sur-Mer que nous avons chance de rencontrer l'auteur du poème sur le Cantique des cantiques. Or la Chronique de Lambert d'Ardres mentionne comme ayant traduit le Cantique des cantiques, à la demande du comte Baudouin II de Guines, un certain *Landericus de Wabbanio,* qui est évidemment le poète que nous cherchons. Voici le passage de la Chronique :

«Sed cum omnem omnium scientiam avidissime amplecteretur et omnem omnium scientiam corde tenus retinere nequivisset, virum eruditissimum magistrum *Landericum de Wabbanio* dum Ardensis honoris preesset comes dominio, Cantica canticorum non solum ad litteram, sed ad misticam spiritualis interpretationis intelligentiam de latino in romanum, ut eorum misticam virtutem saperet et intelligeret, transferre sibi et sepius ante se legere fecit.» (*Lamberti Ardensis historia comitum Ghisnensium,* dans les *Monumenta Germaniæ historica* de Pertz, t. XXIV, p. 598.)

On sait que Guines fait maintenant partie du département

du Pas-de-Calais et est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Waben, le lieu d'origine de notre Landri, fait partie de l'arrondissement et du canton de Montreuil-sur-Mer. Rien donc d'étonnant à ce que Landri de Waben ait fait allusion à saint Winwalois, dont les reliques, conservées à Montreuil-sur-Mer, avaient fait connaître le nom dans les environs.

Quant à la date du poème, nous pouvons la fixer approximativement. Baudouin II, comte de Guines depuis 1169, paraît avoir succédé en 1176 à son beau-père, Arnoul de Colvida, comme seigneur d'Ardres; en 1181 ou peu après, son fils Arnoul occupait cette seigneurie. C'est donc entre ces deux dates de 1176 et 1181 qu'a dû être composé notre poème.

Nous avons peu de renseignements sur l'histoire du manuscrit du Mans 173. Signalons seulement le fait, digne de remarque, que la contrée dans laquelle il est maintenant conservé a donné naissance, vers la fin du XIIe siècle, à un autre ouvrage, en latin cette fois, sur le Cantique des cantiques. Ce travail est dû à un certain Thomas de Perseigne (arrondissement de Mamers, Sarthe), moine cistercien, auteur également d'un traité *De præparatione cordis,* composé entre 1164 et 1183, signalé par M. Hauréau (*Histoire littéraire du Maine,* t. X, p. 93, éd. 1877), et conservé maintenant encore dans un manuscrit de la bibliothèque du Mans [1].

Nous citerons le début du commentaire du Cantique des cantiques, écrit entre 1170 et 1188 [2], pour montrer qu'il n'a pas de rapport avec notre texte :

Osculetur me osculo oris sui. — « Hæc est vox synagogæ qua Christum venturum in mundum didicerat ab angelis, audierat a prophetis. Itaque ejus inflammata desiderio clamat : *osculetur me osculo oris sui.* Hæc est ad erudiendum et salvandum me :

[1] Cf. un article de M. H. Omont dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* 1882, p. 422.

[2] Cf. *Histoire littéraire de la France,* t. XV, p. 328-333.

non jam angelos, non patriarchas, non mittat prophetas, sed ipse qui venturus est veniat in propria persona. Osculum ejus est proprii oris eruditio. Veniat igitur et erudiat me proprio ore. »

Cet ouvrage jouit d'une certaine vogue; il fut en effet imprimé au XVIe siècle sous le titre : « *Cantica canticorum* cum duobus commentariis plane egregiis; altero venerabilis patris F. Thomæ, cisterciensis monachi, altero longe reverendi cardinalis M. Joannis Halgrini ab Abbatisvilla » (Paris, 1521, in-fol., imprimé par Josse Badius [Ascentius])[1].

Ainsi, dans l'espace d'un demi-siècle, le Cantique des cantiques a été l'objet de quatre travaux divers, complètement indépendants les uns des autres : le poème conservé dans le manuscrit B. N. lat. 2297, l'œuvre de Landri de Waben, le commentaire de Thomas de Perseigne (exactement contemporain du précédent), et enfin l'ouvrage d'Halgrin d'Abbeville, qui ne peut guère être postérieur au premier tiers du XIIIe siècle, puisque le célèbre cardinal mourut en 1237.

Mais cette activité touche à son terme; nous ne connaissons plus qu'un seul ouvrage sur le Cantique des cantiques, la paraphrase partielle du XIVe siècle contenue dans le manuscrit B. N. 14966.

Venons-en à l'analyse du poème du manuscrit du Mans 173, dont Richelet a publié fort inexactement quelques fragments en 1826.

Le poème comprend environ 3000 vers; il va jusqu'au verset 14 du chapitre V.

Voici le commencement de l'ouvrage :

La matere de cest saint livre (F° 33 v°.)
Vuelt tot le cuer avoir delivre
Qu'il n'ait al siecle baerie
E toz soit vuiz de legerie;
Tel le requiert, quar altrement
N'auroit pas sein entendement,

[1] Un exemplaire de cet ouvrage est conservé à la bibliothèque Mazarine.

Quar d'amor est li livres faiz
E par grant sens en fu estraiz.
Li sages Salemons le fist
Cui Deus a cest honor eslist.
L'amor dont il ici parole
N'est pas del siecle, n'est pas fole,
Enz est amors e bone e sainte (F° 34 r°.)
Dont il ne vient mals ne complainte.

Voici comment notre auteur rend le verset 5 du chapitre I, dont nous donnons plus loin la traduction d'après un autre poème :

Apres ces diz s'est retornee
As jovenceles l'esposee;
Bien seit ke jovente s'esmaie
D'asez petit, si les rapaie :
Por Deu, fait ele, ne vos desplace
Se vos veez ma brune face,
Se jo sui noire par defors
Dedenz sui clere come ors;
Mes amis m'a descoloree
Por cui je sofre mainte colee,
Sovent m'en dist om grant laidures
E fait choses ki molt sunt dures;
Faverkié unt li pecheur
Desor men dos a grant sejur,
Mais [il] sofri por moi ennui
Et jo le vueil sofrir por lui.
Dedenz le cuer la o Deus voit
Est ma beltez com estre doit,
Kar a lui sol vueil jo plaisir
Et de tot faire a sen plaisir. (F° 40 r°.

La disposition n'est pas la même que dans le manuscrit B. N. 14966; chaque verset n'est pas suivi d'une explication allégorique; il y a de temps en temps seulement une application morale. En revanche, la traduction elle-même est plus prolixe et serre le texte de moins près. Quelques mots du latin sont placés de temps en temps en marge, de manière à faciliter les recherches.

La traduction offre parfois quelque poésie :

Bele, fait il, tes dous mameles
Ke jo te guart plaines e beles
Unt le semblant de dous chevrels
Ki vairelees unt les pels,
Ki par ces lilies vont paischant
Par le grant chaut dusqu'al roisant,
Quant soefs ore suelt lever
E umbres a declin aler[1]. (F° 76 v°.)

Le commentaire ne présente aucune originalité; les explications allégoriques sont celles que l'on trouve partout; elles n'ont cependant pas le caractère inepte de celles d'Évrat. Des passages d'autres parties de la Bible, du Nouveau Testament en particulier, sont souvent cités.

La fin du poème, que nous reproduisons ci-dessous, est intéressante à plus d'un titre. Elle nous apprend tout d'abord que notre auteur était prêtre. Elle jette ensuite un doute sur l'attribution de l'ouvrage à Landri de Waben. Nous lisons en effet que le poète écrivit sa paraphrase pour une dame, tandis que la Chronique de Lambert d'Ardres parle d'un comte de Guines. Il ne faut sans doute voir là qu'une preuve de la galanterie de l'auteur, qui dédie à la comtesse l'œuvre qui lui avait été commandée par le comte. Voici cet important passage :

Por l'oneur Deu premierement, (F° 109 v°.)
Apres por nostre enseignement
E por celi cui jo present
A Deu quant jo le sai present,
Ki me pramist k'ele por moi
Deu prieroit e fait, jo croi,
Ai de rimer paine soferte;
Or sui venuz a bogne certe,
Ici vueil jo metre ma cire,
Ne m'en orreiz ore plus dire.
Mais tant requier que cist romanz (F° 110 r°.)
Unkes ne viegne en main d'enfant.

[1] Chap. IV, v. 5 et 6.

Soviegne vos del fol vilain
Ki waegnier deust son pain
E il vint rendre le musage
A un estal lez un passage
U om especies remuoit
E laituaires confisoit.
Quant li vilains d'un laituaire
Tres precios senti le flaire,
Nel peut sofrir, vint al pasmer.
Ne le savoient dont blasmer,
Quar om cuidoit que par destroit
De mal chaist, si com om voit,
Mais par conseil d'on bien sage omme
Fu aperchuz, cho'n est la somme;
Porter le fist sor un femier
Bien ort cui om trova premier;
La fu guariz par la pueur
Cil ki pasmez ert por l'odeur.

Immédiatement après et sans séparation visible commence une complainte de Notre-Dame sur la mort de Jésus-Christ, imitée du *Stabat mater*. Nous avons cru devoir la reproduire en entier, bien qu'elle ne soit sans doute pas l'œuvre de Landri, à cause des mètres variés qui y sont employés côte à côte :

1. Plorez trestot por Jhesu Crist,
Plorez por celui ki nos fist
Par plaintes e par plor
Mostrer la grant dolor (F° 110 v°.)
Ke chascons doit avoir.

2. Aidiez me, merres, en plorant
Plaindre la mort de mon enfant;
Come merre me dueil
Ki ainc mais ne me sueil
Ne plaindre ne doloir.

3. Kar cil tristes reguars
Vers la croiz e la lance
Mon cuer fent en deus parz,
Une dolor m'i lance

Ke ne porroie dire.
Lasse! ore ai le martyre
Ke me pramist cil sire
Quant j'offri mon enfant.
L'espee ai trop tranchant
Ki mon cuer me descire.

4. Quant jo voi ces iulz clos
E cel chief encliné
E resguardeir nen os
Cel bel front espiné,
Ce m'est trop granz destroiz;
Lasse! si dure croiz
Porte li sov(e)rains rois,
Ses costez est perchiez,
E des mains e des piez
Keurt li sancs par les doiz.

5. Filz toz poissanz,
Rois des vivanz,
Por quoi muerz tu?
Par cui vertu?
Tot li vivant
Ont veu [1] ton sanc
Despenz por povre genz.
D'altrui meffaiz
Portes le faiz,
Aigneals sens trecherie.

6. Quar por tes sers
Ies tu offers,
Sacrifié
Por lor pechié,
E morz por sauver le mont.
Chars tres pure,
Chars tres chiere,
Trop est dure
Le maniere
Des granz tormenz que il te font. (F° 111 r°.)

[1] Ms. : *me*.

7. Veez quel traison
Nos font cist paltonier;
Ainc mes sens acoison
Ne vi ome jugier;
Om ne soloit
Prendre nullui
Ne faire nul ennui,
Fors por grant mespresure.
Por son pechié estoit
Cui om faisoit laidure.

8. Sor le v(e)rai innocent
Ki unkes ne suelt nuire
Ont fait falz jugement
Cui om deust destruire.
Celui ki onc ne fist pechié
Unt vilment clofichié
Cist larron par envie;
Al seignor de salu unt il tolu la vie.

9. Plorez od moi, sire Jahan,
Mes filz noveals en cest ahan,
Or sui e mere e ante;
Dolor al cuer me plante
Cist noveals parentez.
Plorez por mon altre filg
Cui jo voi tenir si vilg,
Ki tant est tormentez.

10. Plus d'un torment li unt il fait,
Com un larron l'ont pris e trait,
Laidengié e escharni(e),
Buffié e escopi
Sor sa face clere;
En la nuit est li jorz clos,
Morz sostient li dulz repos
Hontose e amere.

11. Ge n'ai vif
Quant lui n'ai vif,
Mielz vueil muerir
Ke ce sofrir.

Longement
Lasse jo sent
Si grant torment
Ke jo nel puis
De mon cuer espriendre,
E si nel puis
A nul fuer rapriendre.

Le manuscrit finit par la prière suivante :

Merci de moi, biaus sire Deus, (F° 111 v°.)
Pere de gloire espireteus,
Par vostre saint glorius fil
Defendez moi de cest peril
E traies a la sauveté
Par quoi nus sumes rachaté.
Par lui cui voirs sauveres est
M'apelez, sire, a cest conquest
Que vos feistes par sa voiz
E par sa sainte voire croiz.
Jhesu Crist, sire, rois de gloire,
Maintieng en sen e en memoire
Ceste ame pecheris chaitive
Que o vos soie e o vos vive.
Voirs sauveres de duçor plains,
Recevez moi entre les mains
Que vos firent en la croiz tendre
Jueu en jor del long devendre.
Sire, qui totes nos dolors
E nos pechez e nos languors
Preistes sor vostre beau cors
E totes les portastes fors
E lavastes par vo beau sanc
Qui vint de vostre destre flanc, (F° 112 r°.)
Lavez nos, sire, par cel unde
Dont vos lavastes tut le munde.
Sainz esperites, voirs conseuz,
Douce lumere, clers soleuz,
A vos me rent, a vos m'otroi.
Voire lueurs, alumez moi
E condusez a Deu le pere
Par le fil an la virge mere.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Sainte vertuz, sainte clartez,
Ja de moi ne vos departez,
Dusque cil qui par vos m'a fait
Par vos m'ait a sa gloire trait,
Que tuz miz cuers puisse obbeir
A lui loer en beneir.
Amen.

Le manuscrit, du fonds de Saint-Vincent du Mans, porte à la fin, sur les feuilles de garde, des fragments de comptes d'une écriture du xve siècle. Il y est question de la rue *Dupineau,* de la rue *Derrière-Saint-Remy,* de la rue du *Bourg-Rousset,* de la rue *aux Juifs,* et de l'abbé et couvent de Bellebranche.

Il existe maintenant encore dans la Mayenne, arrondissement de Château-Gontier, commune de Saint-Brice, un château de Bellebranche. Un couvent du même nom y existait au moyen âge; le *Gallia christiana* (t. XXIV, col. 441) nous apprend qu'il fut fondé le 26 juillet 1152; il fut dévasté par les Anglais en 1440 et supprimé en 1607. Notre manuscrit était donc déjà dans le Maine au xve siècle.

§ 3. — Traduction des trois premiers chapitres.

(Ms. B. N. 14 966.)

Le poème contenu dans le manuscrit B. N. 14 966, du xive siècle, est bien postérieur à celui que nous venons d'étudier. La composition doit en être placée à la fin du xiiie siècle ou au commencement du xive. Ce manuscrit unique fourmille de fautes, ce qui ne permet pas de reconnaître avec sûreté le dialecte auquel appartient le texte. On trouve parfois *le* représentant l'article féminin, trait appartenant aux dialectes du Nord, et, d'autre part, des formes comme *donneit* (part. passé), qui indiquent un dialecte de l'Est.

L'ouvrage est divisé en strophes de huit vers, sur deux rimes entre-croisées.

La traduction ne comprend que les trois premiers chapitres. Voici quelle en est la disposition : 1° une portion de verset en

latin; 2° la traduction littérale; 3° amplifications et explications. Voici, par exemple, le passage qui correspond au verset 5 du chapitre I : « Nolite me considerare quod fusca sim, quia decoloravit me sol » :

Filles, ne vous mervillies mie (F° 19 r°.)
De ce que je sui brune et tainte,
Car descoulouree et noircie
M'a li solaus qui m'a atainte.
Quant sa biauté voi enladie
Et sa clarté morte et estainte,
La moie bien estre marchie
Doit pour sa piteuse complainte.
Oies, filles de sainte eglise.
Pour quoi je sui descoulouree :
Certe, car d'amours m'a souprise (F° 19 v°.)
Li vrais solaus et embrasee,
Quant sa grant biauté voi demise
Ma joie est en doleur muee,
Car j'ai bien l'ocquoison enquise
Por quoi sa biautes est tourblee.
Mes amis est solaus, sans faile,
De justice et de jugement
Qui de tous art vites la paile
Et le grain garde sainnement.
Or vuel savoir, comment qu'il aille,
Dites, amis, je vous demant
Qui sont cil qui en la bataille
Vous ont traitiet si laidement.

Dans le prologue, le poète commence par demander le secours de la Vierge :

Tres glorieus Dieus, or encline (F° 1 r°.)
Tes oreilles a ma priere,
Douce Vierge, mere royne,
Qui n'as seconde ne premiere,
Par ta sainte grace enlumine [1]
Mon cuer de ta clere lumiere
Pour faire rime alexandrine
D'une gracieuse matiere.

[1] Ms. : *enbomine*.

En propos ai de metre en rime.
Et dou latin en romant traire
Les chans Salemon si a lime
Qu'il n'i ait riens qui puist displaire.

Il fait ensuite allusion au roman de la Rose et explique la situation du Cantique des cantiques :

Rimer vuel, douce pucelle (F° 1 v°.)
En cui mes cuers est et repose,
Pour vostre amour rime novelle,
Tele com mes cuers le propose.
Plus plaisans asses et plus belle
Et plus vraie, bien dire l'ose,
Et plus honeste que n'est celle
Dou roumant c'on dist [de] la rose.
Amours m'ont donné la mati[e]re,
C'est d'un amant et de s'amie
Qui parolent en teil maniere
Que chascuns ne les entent mie.
L'amant sivent au par deriere (F° 2 r°.)
Compaignon de sa compaignie,
Et s'amie qu'il a tant chiere
Juvencelles de sa maignie;
Royne et amie est nommee.
Li amans qui l'a tant amee
C'est Jhesu Cris, ce dit la glose,
Sa jus l'a par foi espousee
Et par vertus fait gracieuse,
Mais lassus iert con suers doce
En cele joie glorieuse
La sainte ame suer et espeuse.

Il annonce un peu plus loin qu'il insérera dans sa traduction quelques poésies de son cru :

Sans nulle dissolution (F° 3 r°.)
Sont ces amours et sans faintise;
Pour ce j'ai par devotion
Sa et la une chanson mise
Ou l'ame par affection
De sainte amour qui l'a souprise
Requiert en droite entension
Un dous baisier en itel guise.

Certains versets sont traduits avec grâce. Voici comment est rendu le verset 15 du chapitre I : «Lectulus noster floridus» :

Amis, floris est nostre lis
Et bien pares de fleurs diverses.
De violettes et de lis,
De roses, de glais, de fleurs perses.

et le verset précédent : «Tu pulchra es, amica mea» :

Voici tu ies bele, m'amie,
Voici, m'amie, tu ies bele;
Dehors ne dedens toi n'a mie
Riens qui soit a amant rebele.
Par dehors mainnes sainte vie,
Dedens te tiens com humle ancelle,
Et sans malice et sans envie
Pour ce .II. fois bele t'apele. (Ch. I, v. 14.)

Mais fréquemment au contraire des expressions triviales se glissent au milieu des descriptions les plus poétiques :

Ti oeil, ma douce creature,
Lou il n'a point de vanité,
Sont de columbine nature,
Simple et de grant humilité.
Li uns est affections pure
Qui resgarde par charité,
Et li autres est *sans ordure*
Entendemens de verité. (Ch. I, v. 14.)

L'auteur flagelle souvent les moines :

Par les renars au[s] grandes coues
Entendes nonnains et canoinnes
Qui de leur keues font grans moues,
Et ausi aucun de nos moinnes
Qui plus sont mignoit ne sont poues,
Qui leurs keues trainnent a painnes
Parmi ces rues et ces boues;
Ensi ne fist pas sains Anthoinnes. (Ch. II, v. 15.)

Nous avons dit que le poème ne traite que les trois premiers

chapitres. L'auteur ne s'était pas, paraît-il, proposé d'aller plus loin, car il dit à la fin de son ouvrage :

Ci ferons le definement
Dou traitier que vausimes faire;
Nostre fin, no commencement
Pour a ton fil et a toi plaire,
Nostre moi[e]n piteusement
Presente li tres debonaire;
En paradis nous maint tout droit.
Dites Amen que Dieus l'ottroit.

Les vers sont, en général, bien faits, mais l'ouvrage n'a pas en somme grande valeur, gâté qu'il est par les applications allégoriques dont il fourmille.

CHAPITRE XVI.

LE LIVRE DES MACHABÉES.

Le livre des Machabées, peinture d'une époque qui a avec le moyen âge plus d'un point de ressemblance, devait tenter nos anciens poètes, pour lesquels les scènes de bataille sont les plus attrayantes. Nous connaissons trois traductions en vers de ce livre, absolument indépendantes les unes des autres.

§ 1. — Poème décasyllabique.

M. Stengel a publié dans la *Rivista di filologia romanza*, t. II, p. 82-90 (1875), des fragments d'un poème sur les Machabées.

Ces fragments correspondent au chapitre IV, v. 19 et suivants, et au chapitre VI, v. 35 et suivants du premier livre des Machabées. C'est la seule version biblique en décasyllabes disposés en tirades monorimes. Le manuscrit de Berne 113 a été écrit en Bourgogne à la fin du XIIIe siècle; mais le poème est plus ancien. Les fragments comprennent 320 vers et vont du folio 290^c au folio 290^h. Voici le début du premier :

Li buen Gieu ki bien ont Deu creu
Desor un mont sont manois aparu,
[E] la fal(le) gens ki avuec Gorgias fu.
Tos fu dolens, quant (il) [a] aperceu
Que li sien sont et chaciet e vencu;
Voit les Gieus ki furent arestu
E par combatre vers lui par grant vertu.
N'a home out lui n'ait le cuer esperdu;
Adunkes n'a li uns l'atre atendu,

Lour est la honte, en fuies sunt meu,
Voiden la terre li couart recreu.
Li Gieu sont as herberges venu,
Le grant avoir ont pris et receu,
Tuit liet s'en vunt louant le roi Jhesu
Ki bien seit rendre a sa gent vrai salu.
Sarazin ont le pais trescoru,
A Andioche ont ce plait ament(e)u
A Lizias cui ont fait irascu,
Quant rien de son pensé n'est avenu
Ne le commant le roi n'a pas tenu;
(N) Out (mies) Lizias le cuer tot esperdu,
Jure sa loi Mahommet et Kau
N'ierent pas quite li Gieu del treu,
Tel plait lor movera a lon bran nu
Dunt il serunt perciet v m. escu.

Le style est celui d'une chanson de geste vive et animée. Les ennemis des Juifs sont représentés comme des Sarrasins :

Sarazin ont le pais trescoru (V. 15.)

ou comme des Turcs :

Covers estoit li *Turs* de riches dras. (V. 193.)

Ils adorent naturellement Mahomet :

Mahon (sire), fait il, sainte vertus nommeie!
Comment est faite ensi come curseie
Ke ma gens est vencue a receleie,
Mi home mort et ma terre gasteie? (V. 35-38.)

La publication de M. Stengel comprend quinze tirades, en *-u, eie, -ans, -eie, -elhe, -ue, -ir, -ire, -as, -ace, -iens, -ine, -an, -in* et *-ois.*

§ 2. — Gautier de Belleperche.

La seconde version, qui est de beaucoup la plus considérable des trois, offre cette particularité intéressante que l'auteur, *Gau-*

tier de Belleperche [1], n'est pas un poète de profession. Arbalétrier de son état, comme il le dit naïvement, il emploie ses loisirs à retracer les hauts faits des héros disparus, heureux si en se délassant il peut faire connaître son nom à la postérité. Voici le curieux passage dans lequel il expose quels sont les motifs qui l'ont guidé dans son entreprise :

Longement a esté enclose
L'estoire et teue et couverte,
Or iert seue et aouverte
Par moi, qui ai a non *Gautiers*
De Beleperche, arbalestiers.
Et si vos voil faire savoir
Que je nel fas por nul avoir,
Por promesse ne por loier,
Mais por bone gent reshaitier
Et por moi meisme deduire;
Chascuns doit faire anchois qu'il muire
Par coi il soit ramenteus.
(Ms. B. N. 19 179, f° 1°.)

Gautier a la louable intention de suivre de près son original :

Et si n'i volrai ja riens metre
Fors ce que je truis en l'escrit. (F° 1°.)

Mais il ajoute aussitôt une restriction dont il a amplement profité :

Je ne di pas c'aucun bon dit
N'i mete por faire la rime
Plus plaisant ne plus leonime. (F° 1°.)

Plus loin, sans doute un peu honteux d'avoir introduit dans son récit tant de descriptions étrangères au texte de la Bible, il renouvelle ses excuses :

Ichi ne vos mentirai pas,
Grans batailles ne assamblees,
Beles jostes ne mellees

[1] Belleperche est un hameau de la commune de Landouzy-la-Cour, canton et arrondissement de Vervins, dans l'Aisne.

Que je ne les truis en l'escrit,
Fors tant que li livres nos dit
Qu'il i ot grant desconfiture. (F° 84ᵃ.)

L'aveu est plein de bonhomie, mais il était forcé. Il n'est pas possible de tirer plus de 23 500 vers des sept premiers chapitres du premier livre des Machabées sans battre les buissons à côté de son sujet. Et de fait les Machabées servent moins de texte que de prétexte à Gautier de Belleperche. Les récits soit de duels, soit de batailles rangées, forment plus des trois quarts de ce vaste poème, où la parole est presque toujours à l'épée. Presque tous les discours, si énergiques pourtant, de Judas Machabée sont passés sous silence. Si quelque chose peut faire pardonner à Gautier les interminables peintures de massacres, si fatigantes pour nous, dont il émaille son œuvre, c'est l'absence complète de ces ineptes réflexions morales et de ces absurdes explications symboliques qui sont l'essentiel pour bon nombre des poètes contemporains.

Le ton est toujours épique. Gautier s'adresse souvent à son auditoire pour le rendre attentif aux prouesses qu'il va lui faire entendre. Son poème, animé d'un souffle belliqueux, est bien supérieur à la majorité de ceux que nous avons étudiés jusqu'ici. La poésie n'en est pas absente; on y rencontre bon nombre de comparaisons gracieuses ou bien menées. En voici quelques-unes :

Lyons ert lievres envers lui. (F° 1ᵃ.)

plus loin :

Si comme carpentiers en bos
Detrenche les verges menues,
Trenchent il as espees nues
Testes et poitrines et bras. (F° 27ᵃ.)

et autre part :

Comme la tempeste en esté
Qui deront et abat le blé,
Autresi fait Judas sans faille. (F° 71ᵇ.)

ailleurs encore :

S'en fait greignor ocision
Que .iiii. fameilleus lion
Ne peussent faire d'aignaus. (F° 93ᵈ.)

Onques ne tygre ne lupart,
Ne ors, ne serpens, ne lions,
Quant il voit prendre ses faons
Ne fu par semblant tant iries. (F° 126ᵈ.)

Ausi comme un rain de feuchiere
Le trencha a l'espee nue... (F° 111ᵃ.)

Remarquons que tous ces termes de comparaison sont empruntés à la vie des champs. On sent que c'est un campagnard qui écrit.

Notons encore cette description pittoresque de la désolation d'une ville prise d'assaut :

Dames crient por lor maris,
Et les puceles por lor peres
Et s'en fuient avuec lor meres
Hors de la vile a grans compaignes,
Esgarees par les campaignes,
Pleurent lor enfans en lor bras. (F° 93ᵈ.)

A côté de ces jolis morceaux, il serait facile de relever des passages où l'auteur a été moins bien inspiré et où son inexpérience nous choque. Les vers suivants, par exemple, pèchent par le manque de suite des idées :

Lors veissies paiens verser,
Morir et *braire* al aprochier. (F° 81ᵈ.)

Gautier entreprend sa traduction à l'instigation d'un haut personnage qu'il ne veut pas nommer :

Tels le me commande et me prie (F° 1ᵃ.)
Que je doi cremir et amer,
Si ne le vous voil pas nommer,
Car il m'a esté deffendu.

Notre poète n'a pas eu l'intention de traduire les deux livres des Machabées dans leur entier. Nous verrons tout à l'heure

pourquoi. Il voulait seulement raconter la vie de Judas Machabée.

L'ouvrage finit au milieu d'une phrase au bas du folio 147 du manuscrit B. N. 19179. On voit que plusieurs feuillets ont été coupés. Le récit s'arrête au verset 10 du chapitre VII du premier livre des Machabées. Le poème compte 23513 vers dans ce manuscrit, comme nous l'apprend une note d'une écriture du XVe siècle placée au bas du dernier folio, et qui indique en même temps le nom de l'un des possesseurs du manuscrit : « Ce livre est à Pierre Lescuier, chanoine de Noion, XXIII^m et V^c XIII vers. »

Le manuscrit B. N. 19179 a probablement été écrit dans le pays même de l'auteur, sur les confins de l'Île-de-France et de la Picardie. Les formes françaises et les formes picardes sont mêlées. On trouve, par exemple, *chans* à côté de *cans* (f° 35^b), *caple* (f° 35^b), *descaenes* (f° 35^a), *achier* (f° 34^d), *trespercha* (f° 35^c). L'article féminin est le plus souvent *la*. On trouve cependant quelques exemples de *le* : « *le* bone espee » (f° 34^d); « *le* main » (f° 35^c).

La langue est en général correcte et présente tous les caractères d'un texte de la seconde moitié du XIIIe siècle; la déclinaison est fort bien observée. La versification est soignée, et les rimes sont bonnes; notons cependant la rime suivante, évidemment défectueuse :

Et repuepla des bones *gens*,
Si en fist fuir les *paiens*. (F° 21^b.)

Le poème commence par le récit de la campagne d'Antiochus contre Ptolémée. Par un anachronisme fréquent dans nos anciennes épopées, les païens sont qualifiés de Sarrasins :

Et mistrent es temples ymages;
As manieres et as usages
Que tenoient li Sarrazin
Sacrefiierent Apollin. (F° 2^d.)

Notons, en passant, que les ennemis des Juifs sont appelés tantôt *paiens*, tantôt *Gregeois*.

Gautier intercale dans son récit un épisode étranger au texte latin et que nous résumons en quelques mots :

Matathias fête le mariage de sa fille. Tous sont en liesse, sauf la jeune épouse, dont la pâleur et l'abattement contrastent avec la joie générale. Interrogée par son frère sur la cause de sa tristesse, elle répond qu'elle ne peut se résoudre à épouser un païen (f° 9 v°). Ses frères lui promettent alors de l'enlever avant le soir, et exécutent leur dessein, après avoir, dans la bagarre, tué l'*évêque* des païens, ce qui irrite fort le gouverneur. Un second meurtre attire bientôt sur les Juifs le courroux d'Antiochus : le gouverneur *Oliferne* est assassiné par Judith. Le récit de ce dernier événement est emprunté par Gautier au livre de Judith.

Nous n'avons pu découvrir où Gautier de Belleperche a trouvé cet épisode, qu'il n'a certainement pas inventé. La question est tout particulièrement intéressante par le fait que notre poète, simple arbalétrier, ne connaissait sans doute pas le latin et qu'il a dû trouver la matière de ce passage dans une compilation française sur la Bible. Quelle est cette compilation? C'est ce qu'un chercheur plus heureux que nous découvrira peut-être. Nous nous bornons à constater que ni Josèphe, ni Pierre le Mangeur ne donnent rien de pareil.

Le poète montre ensuite Antiochus voulant supprimer le culte juif, même à Jérusalem. A propos de Jérusalem, Gautier donne un résumé succinct de la vie de Jésus-Christ (f° 13 v°).

Les inexactitudes ou les preuves d'ignorance ne sont pas fréquentes dans l'œuvre de Gautier de Belleperche. Il est cependant aisé d'en relever quelques-unes. Ainsi la ville de *Modin*, demeure de Matathias, est placée en Inde (f° 14ᵃ). Autre exemple. D'après Gautier, Matathias mourut 147 ans après la mort d'Alexandre (f° 21ᵃ); d'après le texte de la Bible, 146 ans après ce que l'auteur appelle le règne des Grecs, qu'il fait commencer onze ans après la mort d'Alexandre [1].

[1] Cf. De Saci, *Note* sur I Machabées, I, 11.

L'œuvre de Gautier est encore contenue dans le ms. Berlin Hamilton 363, qui la donne probablement dans son intégrité. Les derniers vers du poème sont les suivants :

De lui servir et ounourer
Que nous face cescun si fin
Qu'en son regne soions sans fin
Qui ja nul jour mes ne faura.
Atant nos livres finnera.
Amen.

En résumé, Gautier de Belleperche est un vrai poète; il a moins voulu donner une traduction en vers du livre des Machabées que broder sur les hauts faits de Judas Machabée un vaste récit épique, conforme au goût de ses contemporains, et il a pleinement réussi dans son dessein.

Gautier disait en commençant :

Chascuns doit faire anchois qu'il muire
Par coi il soit ramenteus.

(B. N. 19 179, f° 1ᵉ.)

Il a été assez heureux pour mettre en pratique sa propre maxime, et il a acquis le droit de figurer en bon rang parmi les poètes du moyen âge.

Ce poète si sympathique a eu un continuateur, dont l'œuvre est conservée dans le manuscrit B. N. 789. Nous citerons quelques vers qui diront la raison touchante pour laquelle Gautier n'acheva pas son poème. Le récit l'amenait fatalement à la mort de Judas Machabée; mais, chemin faisant, il s'était attaché à ce héros si simple et si vaillant, dont il s'était plu à retracer et souvent à amplifier les hauts faits. Ce soldat, habitué à chanter la victoire, ne peut se résoudre à raconter la fin misérable du grand champion de l'indépendance de la Judée. Il se rappelle alors qu'il n'est pas un poète à gages, que rien ne le force à se faire violence, et il termine brusquement son ouvrage, sans s'inquiéter même de donner la raison de sa détermination, qui ne nous

est connue que par la mention qu'en fait son continuateur, *Pierrot du Ries :*

Aitant vos ai a fin mis
Cest romans, que nous fist *Gautiers*
De Beleperce, arbalestriers.
Et se nostres livres fin a,
Gautiers pas ne le parfina
Et dist que ja nel fineroit
Por Judas qu'e[n] la fin moroit,
Ne n'estroit ja a ce amors
Que tel chevaliers presist mors.
Et se Gautiers le commencha
Pieros du Ries des lor en cha
Remist au parfaire son us
Que li premiers Demetrius
Occist son oncle Antiochum
Come mauvais en traison,
Et porce qu'il n'en fust menterre
Ot de la Bible la matere.

(Ms. B. N. 789, f° 218ᵇ.)

En effet, la dernière partie (du folio 210ᶜ au folio 218ᵇ) contient le récit de la mort de Judas. Les événements sont serrés de beaucoup plus près. Le récit est mené en 1600 vers jusqu'au chapitre XI. La partie du poème qui est l'œuvre de Gautier de Belleperche va du folio 105ᵃ au folio 210ᶜ. Le texte du ms. B. N. 789 n'est pas absolument identique à celui du ms. B. N. 19 179; ce dernier est, en somme, supérieur. Le ms. B. N. 789 abrège un peu le récit et saute parfois des phrases entières; il y a un certain nombre de fautes dans les noms propres. On lit, par exemple, au folio 210ᵇ, *Malcides* et *Balcides* pour *Bachides,* etc.

Voici les derniers vers du récit :

Et Symons ensi demora, (F° 218ᶜ.)
Grant piece ses freres plora
Et regreta tous ses amis,
Puis a ses barons departis;

Ne sai s'il les remanda puis, (F° 218ᵃ.)
Mais en la Bible pas ne truis
Comment il morut ne fina,
Mais en grant honor puis monta
Et molt fu ames de ses gens
Et molt redoutes de paiens,
Et vesqui puis tout son aé
En bien et en grant sanité
Et paissa tous ses anemis.

Les vers suivants donnent la date de l'œuvre de Pierrot du Ries :

Mil et cc et quatre vins,
De ce me fai ge drois devins,
Fu lors partroves cis romans,
Tesmoins les eskevins dormans. (F° 218ᵃ.)

Le manuscrit B.N. 789 est signé par un de ses possesseurs : « Pertinet Nicolas Gilles, domini nostri regis notario et secretario, ejusque in camera computorum clerico, et emit Turonis a Johanne Dusseau Bellijoci prope Loches in mense januari M° cccc octuag^mo tertio. »

Quant au poète qui assuma la tâche de terminer l'œuvre de Gautier de Belleperche, on connaît de lui un autre ouvrage. D'après M. Amaury-Duval (*Hist. litt.*, XIX, 648), Pierrot du Ries est l'auteur du roman d'*Anseis de Carthage*. Voici les vers où il se nomme :

No chanchons fine : de Dieu de paradis
Soit beneois qui les vers a ois,
Et cil ci soit qui aussi les a dis.
Par *Pierot* fu cis roumans escris
Du Ries qui est et sera bon chaitis.
Ne n'en sai plus, foi que doi saint Denis,
Ne plus avant n'en truis en mes escris,
Mais alons boire, qu'il est bien miedis.

M. Amaury-Duval ne donne pas le numéro du manuscrit auquel cette citation est empruntée.

§ 3. — Poème anonyme octosyllabique.

Le troisième poème sur le livre des Machabées ne porte pas de nom d'auteur; il ne nous est parvenu que dans un seul manuscrit, le ms. B. N. 15 104, et est daté de 1285. Voici le seul passage dans lequel le poète anonyme sorte de son sujet pour parler un peu de lui-même :

Si voel or chi de lui laisier (de Judas) (F° 72d.)
Et faire fin de cest roumant
Que j'ai translaté pour itant
De la Bible hors dou latin
Por le plus net et le plus fin
Dont j'ai oi encor parler.
Ne sai se je l'ose nommer,
Por mesdisans et envieus
Qui ne voelent oir entr'eus
Loenge nule de preudomme,
Ne d'autre part, çou est la some,
Nus frans cuers ne viut c'on le lot
En sa presence, et por cest mot
Le comper a mon seur Guillaume
Qui de l'empire et dou roiaume
Porte le pris de chevalier,
Net et preudomme droiturier;
Et teus doit bien chevaliers iestre, (F° 73a.)
En Flandres doit avoir son iestre.
Mil et cc .iiii. vins ans
Et encor .v. icis roumans
Fu tranlates et mis en rime.
Priies a Dieu que celui rime
A droit port qui l[e] nous dita
Si voirement que maint dit a
Dit por douner boin exenplaire
Le mal laisier et le bien faire.

Nous ne savons pas quel est le seigneur dont il est fait ici mention. Est-ce celui pour lequel Gautier de Belleperche a composé un ouvrage analogue? La chose est possible, mais rien n'autorise à l'affirmer. Si le poète veut faire allusion à un

IMPRIMERIE NATIONALE.

membre de la famille des comtes de Flandre, nous devons voir dans le chevalier qu'il loue si bien Guillaume de Tenremonde, deuxième fils de Gui de Dampierre, alors comte de Flandre. Mais rien ne prouve qu'il ne faille pas chercher plus loin. L'auteur dit que son patron

> ... de l'*empire* et dou *royaume*
> Porte le pris de chevalier.

Or nous savons qu'au moyen âge l'*empire* désignait la Provence, et le *royaume* le Languedoc [1]. Peut-être s'agit-il d'un seigneur flamand qui était allé dans le Midi faire ses preuves de vaillant chevalier.

L'auteur appartient en tout cas à une province du Nord.

Sa langue nous l'apprend. Ex. : *siervage* (f° 1^b), *tiesmoing* (f° 1^d), *cevalerie* (f° 27^d), *canceler* (f° 39^b), *biele* (f° 43^b), *chité* (f° 43^b), *ieste* (f° 51^b), *tieste* (f° 51^b), *apries* (f° 59^b), *cevalier* (f° 72^d), *Machedoine* (f° 1^d). L'article féminin est cependant toujours *la*.

Pas plus que Gautier de Belleperche, notre auteur ne s'occupe de traduire les deux livres des Machabées dans leur entier. Le titre lui-même indique qu'il ne veut parler que de Judas Machabée et de ses hauts faits. On lit en effet au commencement : « Ichi comence la noble chevalerie de Judas Macabé et de ses nobles freres » (f° 1^a), et de même à la fin : « Ichi endroit fine la noble cevalerie de Judas Macabeus » (f° 73^a). Un poème de 8500 vers environ suffit, au reste, amplement pour retracer la vie du héros juif.

Notre poète est moins prolixe que Gautier de Belleperche; mais il ne sait pas aussi bien que lui animer les récits de batailles. Moins connaisseur des choses de la guerre, il ajoute moins d'épisodes nouveaux que son contemporain. Son style n'est cependant pas sans quelque mérite. Voici, par exemple, une description de la désolation des habitants de Jérusalem après

[1] Cf. Tobler, *Verblümter Ausdruck und Wortspiel in Altfranzösischer Rede*, p. 4.

le pillage du temple par Antiochus, qui mérite d'être citée pour sa vivacité :

Cil vieil home se debatoient
Parmi lor cors, parmi lor pis;
Li jovenciel se fisent pis,
Car leur chevians blondes et biaus
Esrachoient par grans flociaus;
Les vielles dames se hurterent
Et sor lor chies cendre poserent,
Les bieles dames depecierent
Lor bieles robes et cunciierent.
Les pucieles, li jone enfant
Aloient lor vis depeçant,
Crioient ci, crioient la. (F° 5ᵃ.)

L'auteur a suivi la Bible et non l'historien Josèphe, comme le prouve le détail suivant : lorsque Judas bat Seron (ch. III), la Bible dit qu'il lui tua 800 hommes; Josèphe dit 8000. Notre texte porte 800 :

Mais Judas tant les a cacies
Que .VIII. c. en a detrenchies. (F° 18ᵃ.)

Le récit va jusqu'à la mort de Judas Machabée; l'inhumation de Judas et les regrets causés par sa mort sont encore rapportés.

Ce qui caractérise notre poème, c'est la description d'un certain nombre d'animaux qui y est intercalée. Voici le titre de quelques chapitres : *De l'asne et de sa nature* (f° 2ᵃ); *De la nature au porch* (f° 3ᵇ); *Dou domesce porch de vile* (f° 4ᵇ); *Del aloy, coment on le prant* (f° 5ᵈ); *D'une bieste anabula* (f° 7ᵃ); *De la maniere et de la nature au faonner dou livon* (lion) (f° 19ᵈ). Ces digressions d'histoire naturelle sont placées dans la bouche d'un conseiller d'Antiochus (dont le nom n'est pas donné) parlant à son maître. Voici ce qui concerne l'« aloy »[1] :

Encor veil jou que sacies bien
Que vos iestes, si c'ai oi,
De l[a] nature al aloy,

[1] C'est l'élan. Cf. César, *De bello gallico*, VI, XXVII.

Une bieste mervelle grans
A maniere est c'uns elefans,
Roide, sans jointe que il ait
En gambe nule, ensi vait
Que quant il li covient dormir
Reposer il ne puet jesir
Ne lui metre a terre a nul fuer,
Ançois quiert [1] .I. arbre qui cuer
Et force a de lui contrester
Par cui il se puist reposer
En apoiant sans lui cocier.
La s'endort quant en a mestier,
Dont vienent cil qui gaitié l'ont,
Si soient l'arbre, et tant font
Que quant il revient autre fois
Por lui reposer demanois,
Il se cuide autre fois sus metre
Por lui reposer et demetre,
Mais tost est li arbres ceus
Et li aloy par desus,
Dont saillent cil qui l'ont choisi
Et l'ocient par cel tour ci. (F° 5d.)

Tous les détails sur le lion sont donnés par ce même conseiller à propos de Judas Machabée, qu'Antiochus compare à cet animal.

L'ouvrage entier est divisé en chapitres; mais ces divisions ne correspondent pas aux chapitres de la Bible.

[1] Ms. : *cuert.*

CHAPITRE XVII.

POÈME SUR LE NOUVEAU TESTAMENT.

Le manuscrit de Grenoble 1137 renferme un poème en vers octosyllabiques sur le Nouveau Testament, au sujet duquel, grâce à l'obligeance de M. Taulier, ancien professeur du lycée de Lyon, nous pouvons donner des détails circonstanciés. Le manuscrit, du XIVe siècle, ne porte pas de nom d'auteur et présente quelques lacunes, entre autres au commencement et à la fin, entre les folios 61 et 62, 98 et 99, 105 et 106; il comprend 129 folios.

L'analyse détaillée de l'ouvrage montrera que notre poème offre des ressemblances considérables avec la seconde partie de la *Bible des set Estaz du monde*. Le récit de la Passion est même identique dans les deux manuscrits. Le commencement est cependant tout à fait différent et permet de voir dans le poème du manuscrit de Grenoble une œuvre originale, dans laquelle aurait été intercalé ce récit de la Passion, que s'est aussi approprié Geffroi de Paris, et qui, comme nous l'avons montré, a joui d'une grande vogue au moyen âge.

La langue, assez banale, n'offre pas de caractère dialectal particulier.

La lacune du commencement du manuscrit ne doit pas être considérable. Les premiers vers lisibles parlent de l'arbre du paradis dont Adam et Ève mangèrent :

> Quant sa fame l'en fist mengier
> Pour ce fist Dieu l'arbre esrachier.

Mille ans après la chute, cet arbre est envoyé vers un Abra-

ham sur lequel le récit ne jette pas une lumière suffisante. Dans la pensée du poète, s'agit-il du patriarche ou d'un homonyme plus rapproché de l'ère chrétienne? Nous n'avons pu le démêler. Quoi qu'il en soit, Abraham a une fille qui aime beaucoup à respirer le parfum de l'arbre sacré planté dans le jardin de son père. Un jour elle en cueille une fleur, et miraculeusement

> ...De l'oudour qu'ele geta
> La pucelle s'en engroissa.

Courroux des parents de la jeune fille et indignation de tout le peuple, qui condamne l'infortunée à être brûlée. On prépare un bûcher, et la jeune vierge y est précipitée, mais, par l'intervention divine :

> Les estanceles et la flambe
> Qui voloient desus la dame
> Devindrent roses de rosier
> Et flor de lis et esglentier,
> Oisel devindrent maintenant
> Qui chantoient moult doucement;
> Onques n'i out .I. sol tison,
> Tant bien espes, ne vif charbon
> Ne fussent roses de rosier
> Et flor de lis et aiglentier;
> Le feu estaint, c'est verites.

L'opinion populaire est retournée par ce miracle, et un homme riche et puissant demande la jeune fille en mariage, mais elle ne veut ni de lui ni d'un autre prétendant, et elle met bientôt au monde un enfant, qu'elle appelle *Phanouel.*

Phanouel, devenu grand, est, lui aussi, l'objet d'un miracle. Un jour qu'il goûtait une pomme après l'avoir entamée avec son couteau, il essuie son couteau à sa cuisse, et aussitôt sa cuisse *s'empreingna.* Il met donc au monde par la cuisse une fille qui fut sainte Anne[1].

[1] Nous ne connaissons pas l'origine de cette légende. Remarquons seulement que, d'après saint Luc (II, 36), Anne la prophétesse, et non Anne mère de la Vierge, est donnée comme fille d'un certain Phanuel.

Très irrité de cette aventure, il charge un de ses chevaliers de prendre l'enfant et d'aller la tuer dans un bois, pour cacher à ses parents son bizarre accouchement; mais Dieu envoie une colombe pour empêcher le meurtre, parce que de cette enfant naîtra une vierge qui donnera le jour au fils de Dieu. Effrayé, le serviteur met l'enfant dans un nid de cygne et va dire au roi qu'il l'a tuée et qu'il n'en entendra plus jamais parler. Dieu fait nourrir l'enfant abandonnée par un cerf, qui la nourrit de fleurs. Le roi Phanouel va un jour chasser dans la forêt avec Joachim, son sénéchal; ils attaquent le cerf, mais la pucelle qui les a vus leur crie : *laissiez le cerf.* Le chasseur, étonné, lui demande d'où elle est : « Je suis nommée Anne, lui répond-elle, et suis celle que tu portas et enfantas de ta cuisse. »

Joachim la demande en mariage à Phanouel et l'obtient :

> Les noches furent [moult] vaillans
> Comme raconte saint Jehan [1].

Le récit de la naissance de la Vierge est donné très longuement avec les détails que nous avons déjà maintes fois relevés. Notons un seul point. La fille née du second mariage d'Anne est indiquée comme étant la mère de saint Jean l'évangéliste et de saint Jacques de *Galice.* Suit un éloge de ces deux apôtres.

Le mariage de la Vierge est raconté avec des détails particuliers. Remarquons que Marie n'avait que quatorze ans et Joseph vingt-sept, contrairement à la plupart des récits, qui font de Joseph un vieillard décrépit. Dans l'école où l'on enseignait la loi de Moïse une voix se fit entendre qui dit au peuple : « Dieu veut que vous donniez un époux à la vierge Marie. » Les maîtres de l'école, effrayés, ne savent de quelle vierge il s'agit et à qui il faut la marier. Ils font avertir tous les jeunes gens du pays d'avoir à se rendre auprès d'eux, et font venir en même temps Marie. Sa beauté inspire à tous les jeunes gens le désir de l'avoir pour femme; mais Dieu ne la destine à aucun d'eux. Joseph se

[1] Cf. plus loin, à l'Appendice, § 4.

présente et se met sur les rangs. Mais un jeune homme le repousse en le raillant. Joseph, dépité, se retire en un coin isolé et attend la venue de la Vierge. Courroucé des moqueries de ces jeunes gens, l'*evesque* du pays les sermonne sévèrement, et leur enjoint de prendre une verge ou *verte* ou *sèche;* celui d'entre eux dont la verge fleurira sera l'heureux époux de Marie. Ils en prennent chacun une et, par ironie, en donnent une très vieille et très sèche à Joseph. Mais aussitôt la verge de Joseph refleurit, et une colombe vient s'y percher. Tous s'étonnent de cette merveille, et l'évêque convaincu donne Marie en mariage à Joseph. Après les *grandes noces,* Marie s'en va avec toute sa parenté. Joseph s'aperçoit bientôt que Marie est enceinte, et en est fort attristé. Il l'interpelle et l'avertit qu'on lapide une femme qui est grosse *hors baron.* Marie, effrayée, implore le roi céleste, qui a pitié d'elle et envoie un ange pour rassurer Joseph en lui disant *qu'elle aussi vierge est com ele fu nee.* Joseph demande alors pardon à Marie, et Marie lui pardonne.

Plus tard elle lui propose d'aller voir Zacharie et sa femme, qui est enceinte après de longues années de stérilité. Rencontre et salutations de Marie et d'Élisabeth. Grande joie, dont se ressent saint Jean dans le sein de sa mère. Il adore son seigneur, *quoiqu'il fût tout a nestre,* et lui adresse une prière, et Jésus lui répond du sein de Marie.

Ébahissement des deux mères lorsqu'elles entendent ce dialogue des deux enfants *enserrés* dans leur ventre. Élisabeth se délivre bientôt d'un beau fils, auquel Zacharie donne le nom de Jean, nom encore inconnu. Marie quitte alors Élisabeth, et Zacharie la salue et l'honore en lui adressant la parole, car depuis la naissance de Jean, il n'est plus muet.

Ce premier miracle est suivi d'un autre. Marie, au moment de ses couches, prie *Anestaise* de venir l'aider, mais celle-ci lui dit qu'elle ne peut pas, n'ayant ni bras ni mains. Marie insiste, et quand Anestaise voit naître Jésus-Christ, aussitôt, par la grâce de Dieu, les mains et les bras lui sont rendus, et c'est elle qui reçoit dévotement le divin enfant dans ses bras. Réflexions

morales sur Marie, son éloge, sa gloire, puis récapitulation de tous les récits précédents.

Vient ensuite l'histoire de saint Jean, de sa mort et de son enlèvement au paradis. Mais l'auteur déclare ici qu'il s'est aventuré trop loin, et qu'il faut revenir à *sa matière,* c'est-à-dire à Joseph et à sa femme, et à la naissance de Jésus. Après avoir raconté l'histoire d'Hérode et des trois rois guidés par l'étoile, l'auteur passe à la vie et aux miracles de Jésus.

Pendant la fuite en Égypte, Joseph, Marie et Jésus se reposent sous un arbre dont Marie désire vivement goûter les fruits, mais, comme ni elle ni Joseph ne peuvent y atteindre, Jésus commande à l'arbre de s'abaisser devant sa mère et de lui donner ses fruits en abondance. L'arbre obéit; Marie se rassasie; et l'arbre se redresse.

Joseph souffrant horriblement de la soif, Jésus s'en aperçoit et commande au même arbre de faire couler de ses branches une eau pure, lui promettant qu'il sera transporté au paradis. Une eau claire désaltère aussitôt la famille, et un ange descend du ciel et emporte l'arbre au paradis.

La sainte famille reste sept ans en Égypte, où régnait l'idolâtrie, le culte du dieu *Mahom* et du dieu *Frondise.* Jésus entre un jour dans la *mahomerie,* et toutes les idoles, même *Frondise,* tombent renversées; *Frondise* vient confesser ses péchés devant Jésus, et Jésus lui pardonne, ce qui fournit au poète l'occasion de célébrer longuement la bonté de Dieu.

Un jour, sur une rivière, un Juif déchire tous les filets de Jésus, et aussitôt il tombe mort. Jésus est accusé de l'avoir tué par les gens du pays, qui menacent Joseph de le chasser. Marie gronde son enfant, qui s'explique et se justifie; puis, pour l'amour de sa mère, il ressuscite le Juif.

Retourné à ses filets, Jésus y trouve douze moineaux qu'il fait aussitôt envoler. Comme c'était le jour du sabbat, un Juif se plaint à Joseph de ce qu'il laisse travailler son enfant ce jour-là, contrairement à la loi; un autre Juif, plus irrité encore, frappe violemment Jésus, mais aussitôt il tombe mort. Murmure de

tous les Juifs, qui renouvellent la menace de chasser la famille si Jésus ne ressuscite pas le mort comme il l'avait déjà fait pour un autre Juif. Jésus écoute la prière que lui adresse Joseph et rend la vie au Juif.

Zacharie demande à prendre Jésus *pour lui apprendre la clergie et lui faire lettres entendre.* Joseph y consent, et Zacharie emmène Jésus; mais la science de Jésus confond bientôt d'étonnement tous les savants clercs, qui voient bien *qu'il en set plus que mestres d'escole.*

Un jour qu'il était allé dans la montagne avec d'autres enfants, il saute de cime en cime sans se faire mal, tandis que ses compagnons se cassent bras et jambes ou même se tuent. Effrayée de la colère des parents, Marie supplie Jésus de ressusciter ceux qui étaient morts; et Jésus, par obéissance, leur rend la vie.

Un jour Marie commande à son fils d'aller puiser de l'eau. Jésus y va et trouve à la fontaine d'autres enfants, dont un lui casse son pot. Jésus prend les morceaux et les remet ensemble, de sorte que son pot est intact, au grand ébahissement de ses camarades.

Un autre enfant bien aimé de Jésus était toujours avec lui. Mais son père, à qui cela déplaisait, le fit battre avec un grand balai, le prit par l'oreille et l'enferma dans une prison étroite et obscure. Jésus va le trouver et le délivre en le tirant par le doigt à travers un *petit pertuis.* Le père cependant, voulant voir son enfant en prison, s'y rend, mais le cherche partout en vain. Désespéré, il accuse Jésus de l'avoir délivré par enchantement, et à peine a-t-il proféré ces paroles qu'il devient aveugle.

Li mestre de la juiverie vont à Joseph et lui disent de mettre son fils à l'école du maître Lévi. Avec le consentement de Marie, Joseph le lui donne, et Jésus émerveille tous ses maîtres, qu'il condamne à avouer qu'ils ne savent pas pourquoi *alef, beth* et *gimel* sont appelées ainsi. Vous qui savez tant de *clergie,* leur dit-il, vous ne connaissez rien de ces lettres. Irrité, un Juif pro-

pose de le brûler ou de le crucifier. Mais les Juifs se calment quand ils voient Jésus guérir leurs malades.

Jésus, accusé d'avoir tué un enfant qu'un de ses camarades a précipité du haut d'une montagne, ressuscite l'enfant, qui déclare le nom du coupable.

Marie et Joseph quittent Nazareth avec Jésus, âgé de six ans. Ici récit, entièrement rongé par les vers, d'un miracle illisible. Autre miracle, dont le récit est aussi rongé par les vers : on comprend seulement qu'il s'agit de Jésus qui s'est assis sur un rayon de soleil. Les autres enfants, voulant l'imiter, tombent et se tuent. On veut chasser Jésus, qui, pour calmer les Juifs, fait revivre les enfants.

Malgré cela, les Juifs forcent Joseph et Marie à se séparer de leur fils. Jésus les quitte et va se présenter dans une ville à un teinturier pour être son ouvrier. Il fait là un miracle sur trois étoffes bleue, verte et écarlate.

Un autre jour, dans une forêt qu'il traversait, il commande à un lion qui allait le dévorer, et le lion s'incline devant lui. Cependant les Juifs de Nazareth vont effrayer Joseph, en lui disant, les uns qu'ils craignent bien que son fils ne soit dévoré par les bêtes, et les autres qu'ils ont appris qu'il a été dévoré. Désespoir de Joseph. Mais Jésus, qui sait tout, accourt pour le rassurer, et les bêtes de la forêt le suivent apprivoisées. A sa vue et à celle des bêtes sauvages, les Juifs s'enfuient, mais Jésus leur fait honte de leur conduite en comparaison de la docilité de ces animaux et de l'amour qu'ils lui témoignent. Après une lacune entre les folios 61 et 62, nous retrouvons Jésus rentrant à l'école, où il avait déjà paru, et, au lieu d'écouter ses maîtres, se mettant à prêcher et à parler éloquemment de la vertu du Saint-Esprit. Ses maîtres émerveillés tombent à ses pieds et implorent sa pitié. Bonheur de Joseph et de Marie.

Miracle de Jésus, qui ressuscite un *riche homme* mort. Joseph et Marie vont ensuite à Bethléem. Jésus y guérit un enfant qu'un serpent avait mordu dans un bois, et fait crever le serpent. De Bethléem ils vont à Jérusalem et oublient un jour

Jésus dans le temple; celui-ci en profite pour entrer à *l'école des Grands Juifs*, les instruisant et disputant avec eux.

A partir de ce passage, l'auteur suit la tradition ordinaire du Nouveau Testament. Nous lisons donc le miracle de l'eau changée en vin, le récit de l'appel des premiers apôtres, Pierre, Simon et André, suivi d'un long sermon de l'auteur sur le danger des richesses, le miracle des cinq pains et des trois poissons, la retraite de Jésus sur la montagne et le miracle de la résurrection de Lazare. Après une lacune et un feuillet indéchiffrable, commence le récit de la Passion, qui, comme nous l'avons déjà dit, est identique à celui que donne Geffroi de Paris; nous n'avons donc pas à y revenir. Il en est de même de ce qui a rapport à la résurrection et à la mort de Marie.

Le poème se termine par une prière de l'auteur dont nous n'avons que le commencement, la fin ayant été déchirée :

Biaus sire Dieu de paradis,
Qui pour nous fustes en crois mis
Des felons Juis qui vous presistrent,
En la crois cruelment vous mistrent,
Les pies et les mains vous percherent
Et les .II. genous vous plierent,
D'espines et de joncs marins
Vous couronnerent li mastins;
Au vendredi, bien le savon,
Soufristes mort et passion;
Au tiers jor, sire, surrexistes,
Vers enfer la voie presistes
Et les portes d'enfer bruisastes
Et tous vos amis en getastes;
Sire, au jor de l'Ascension
Es chieus montastes, ce set on,
Lassus en vostre majesté,
Ou vous estes rois couronné
Si com c'est voir, biaus tres dous sire,
Qui nous gardes tous de martire,
Glorieus rois de paradis
Qui de noient tous nous feis... (F° 129 v°.)

Ce poème, dont nous venons de donner une analyse si dé-

taillée d'après le manuscrit de Grenoble 1137, existe dans un autre manuscrit cité par Amaury-Duval (*Hist. litt.*, XVIII, 833) et par Leroux de Lincy (*Livre des Légendes,* introduction, p. 24-29). Nous emprunterons à ce dernier quelques passages qui montreront que les deux manuscrits contiennent bien le même texte :

Si vos volez que je vos die
De Dieu et de sainte Marie,
Or faites pais, si m'escotes,
Comment nostres Sires nasqui
Et qui sa mere engenui,
Ainsi comme sainte Anne fut nee
Qui ainc ne fu d'omme engenree,
Mais par le terdre d'un coutel
En la cuisse saint Fanouel,
La fu sainte Anne engenuie,
Qui fu mere sainte Marie. (P. 24.)

Amis, dist il, enten a mi;
Tu as un arbre planté ci
Ou Diex sera crucefies,
Ses cuers percies et atachies;
Et si sera covers de sanc
Et colera aval son flanc.
Et de ceste flor naistra
Uns chevaliers qui portera
La mere a icele pucele
Dont Dameldieu fera s'ancele;
Mere sera nostre Signor,
Le roi del ciel, le creator. (P 25.)

Onques n'i ot un sol tison
Qui fust enpris de vif charbon
Qui ne fust rose de rosier
Ou flors de lys ou d'aiglentier. (P. 25-26.)

Quant il (Fanouel) vit le coutel moillié
De son bon fruit qu'il ot taillié
A sa cuisse le ressua
Que la cuisse s'en enpraingna

D'une mult gente damoisele
C'onques nus hons ne vit plus bele;
Ce fut sainte Anne, dont je chant,
Que Dameldieux parama tant. (P. 26.)

Ainc n'i vint mires tant senes,
Fisiciens, ne clers letres
Qui seust dire la dolor
De la cuisse l'empereor. (P. 26.)

Chevalier frere, or te tien quoi, (dit une colombe)
Retien ton coup, parole a moi,
N'occire pas cele meschine.
De li istra une virgine
Ou Dex char et sanc prandera
Quant en terre descendera. (P. 27.)

Puis fu Dex garde del enfant;
Par le sien saint commandement,
Si li envoia sa provende
Par .I. cerf qui ert en la lende
Qui mult estoit parans et biax
Et durement estoit isniax;
Cornes avoit mult [bel] assises,
Flors i avoit de maintes guises,
Chascun jor ert desos le ni;
Quant li enfes jetoit .I. cri,
D'une des flors le rapaisoit
Tant que li enfes s'endormoit. (P 27-28.)

Saint Fanoiax voit son enfant;
Si a parlé mult doucement,
Courtoisement le salua
Et belement li demanda :
— Bele, dist il, et qui ies tu?
— Sire, dist ele, ne ses tu?
Je suis celle que tu portas,
Par ta cuise t'en delivras.
Li chevalier ici me mist
Cui commandas que m'ocesist. (P. 28.)

« Ceci se trouve dans une Bible en vers du XIIIe siècle, » dit Leroux de Lincy.

Amaury-Duval (*Hist. litt.*, XVIII, 833) est un peu plus explicite; il dit que le manuscrit qui contient le récit qu'il étudie provient de l'ancienne bibliothèque de Cluny et appartenait à un homme de lettres en 1835. Ce manuscrit renfermait : 1° *L'image du monde*, par Osmont; 2° une Chronique depuis le commencement du monde jusqu'en 1279; 3° un poème moral intitulé *Les Questions;* 4° un poème intitulé *Le livre de preuves;* 5° la Bible d'Herman, au milieu de laquelle est intercalée l'histoire de Fanouel.

Nous ignorons si ce manuscrit est maintenant entré dans une bibliothèque publique ou s'il est encore propriété d'un particulier. Ce qui fait l'originalité du poème, c'est le récit qui l'ouvre et qui accumule les faits surnaturels dans la généalogie de la Vierge. Cette légende, qui est fort ancienne, comme nous l'indiquons plus loin, ne laissa pas de soulever des protestations. En voici une fort curieuse :

Anne de Bethleem fu nee,
De flour ne fu pas engenree,
Ce saichies vos certainnement
Mais d'oume conseue charnelment.
Celles et cil soient confondu
Qui croient .I. roumans qui fu
Qui dist que de flour iert venue
Sainte Anne et engenue.

Ces vers, qui sont interpolés dans le poème de la *Fête de la Conception* de Wace, se trouvent dans le manuscrit B. N. 1527, f° 2c. Remarquons en passant que M. Amaury-Duval, qui les cite, les attribue à tort au manuscrit B. N. anc. 7577 (n° nouveau 1526); le manuscrit B. N. 1527 portait anciennement le n° 7577[2].

La légende dite de Fanouel est fort ancienne, avons-nous dit; c'est en effet ce qui résulte de l'important travail de M. Mussafia, *Sulla legenda del legno della croce*, publié dans les *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, LXIII, 165, et auquel nous empruntons les détails suivants.

Un récit grec dit qu'un rameau de l'arbre du paradis fut transporté à Jérusalem; il en sortit un grand arbre, dont fut faite la croix (Gervais de Tilbury, xiiie siècle, dans les *Otia imperialia, Scriptores rerum Brunsvicensium*, éd. Leibnitz, Hanovre, 1707, decisio iii, cap. cv). D'autres disent qu'Adam lui-même emporta un fruit du paradis. Selon d'autres enfin, Dieu, après le péché, arracha l'arbre et le jeta hors du paradis. Mille ans plus tard, Abraham le trouva et le planta dans son jardin.

Le manuscrit de Vienne 3430 contient, après la paraphrase sur le psaume *Eructavit*, un poème sur la Nativité et la Passion de Jésus-Christ, qui est reproduit dans l'œuvre de Geffroi de Paris[1], mais dont nous voulons cependant citer quelques vers, d'après M. Mussafia, parce qu'ils renferment une légende sur l'arbre de la croix :

Celui saint fust ou fut il pris?
Aporté fut de paradis;
Un fils Adam l'en apporta,
Un saint ange le lui bailla
Quant vit la flamboiant espee
Du paradis gardoit l'entree,
Du pommier fut ou crut la pomme
Qui mist a mort le premier homme.
Le dit du fust cypres ot nom.
Trancher le fist roy Salemon
Quant il fist faire sa maison.
Du fust que nous ici disons
Son lieu n'y pot estre trové
Ou il fust mis ne aloué,
N'y fust trop grant ou trop petit,
N'y fust assis moult a envis.
Il attendoit la grant honneur
De Jhesucrist nostre seigneur;
Par mautalent li charpentier
Le traversierent ou voyer[2].
Mieulx vault que (tu) pourrisses ici
Que fusses ou temple divin;

[1] Voir p. 49.
[2] Sans doute forme de *boier*; cf. Godefroy, sub verbo boier.

Fust reprochies aies a nom,
N'iert jamais jour ne te marchon.
Apres grant temps sage Sebile
Pour Salemon vint en la ville,
Par la planche n'osa passer,
Et si cremoit l'eaue troubler,
Aval s'en va loing du passage,
Bien s'aperçoit, tant [par] fu saige,
Que la char Dieu y seroit lasse,
Si s'enclina [et] aval passe.
Grant histoire y a a dire
Qui de ce fust voudroit descrire,
Comment fu primes annonciez
Et par saiges profetisiez. (P. 212-213.)

Ce récit et celui du manuscrit de Grenoble 1137 marquent les deux formes principales de la légende de l'arbre de la croix[1].

[1] Voir, sur ce sujet, l'étude très complète et très intéressante de M. W. Meyer, *Die Geschichte des Kreuzholzes vor Christus*, Munich 1881 (*Abhandlungen der k. bayer. Akademie der Wissenschaften*, 1re classe, t. XVI, 2e partie).

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE XVIII.

LES ÉVANGILES.

Nous ne connaissons pas de traduction proprement dite des Évangiles en vers; les poèmes relatifs à la vie de Jésus-Christ, tantôt traitent un point spécial, comme la Passion, tantôt au contraire dépassent les bornes des Évangiles.

Indiquons seulement en passant, et à cause du titre qu'il porte, l'ouvrage de *Robert de Gretham*, conservé dans les manuscrits Brit. Mus. add. 26773 et Cambridge Univ. Gg 1.1, f°s 135-261, ce dernier de la première moitié du XIVe siècle. C'est un traité de théologie en vers, qui contient la traduction des Évangiles destinés à être lus chaque dimanche de l'année[1].

Le manuscrit Brit. Mus. add. 26773, qui date du milieu du XIIIe siècle et a été acquis par le British Museum en 1865, a été décrit dans la *Description raisonnée d'une collection choisie d'anciens manuscrits réunis par les soins de M. J. Techener*, 1re partie, Paris, Techener, 1862, in-8° (p. 69-75), par M. Paulin Paris, qui déclare que le poème est l'œuvre d'un homme éclairé, judicieux et bon versificateur. Le manuscrit est mutilé.

L'ouvrage fut composé par Robert de Gretham pour une dame nommée Aline. Voici le passage où l'auteur se nomme :

Ici finent les domenees
Brevement espuns e endite[e]s.
Ore prie tuz ke les vient e dient
K'il pur *Robert de Gretham* prient,

[1] Cf. Varnhagen, *Zeitschrift für rom. Phil.*, I, 54, et P. Meyer, *Romania*, VII, 345.

Ki Dêu meintenge si sa vie
Ki par li sert en sa baillie.
Amen, Amen, chescun en die.

(Ms. Cambridge Univ. Gg 1.1, f° 261.)

Voici quelques extraits de ce poème, que nous devons à l'obligeance de M. Samuel Berger :

Quant Jesus ert nez en Judee,
En Beethleem la bonuree
Es jurs Herodes ki regnait
Et de Jude[e] reis esteit,
D'Orient i sunt venuz rais,
A Jerusalem en vunt tut treis.
Ilokes unt bien demandé :
Li reis de Jus u est il né ?
N[us] en avun, funt il, s'estaille,
En Orient pas ne [se] ceille...
Venuz sumes lui aurer
Et de nos bels dons honurer.

(*Sermon pour l'Épiphanie*, ms. Brit. Mus. add. 26 773.)

Le récit est mêlé d'instructions pieuses :

Jesus en parlant dit as sens :
Jo meimes sui pastur bons,
Bon pastur sanz contraille
S'alme met pur sa oaille.
Li luiz est ki nen est pastur,
Ki ses propres berbis n'est sur,
Quant veit le leu vers sei venant
Les berbiz leist, si va fuiant,
E li luz ravist entretant
E les berbiz partut espant.
Li luiz fuit qu'il est luiz
E peu ne li est des berbiz.
Jo sui bon pastur e ben sai
Mes oailles, e eles mai.

(Ms. Brit. Mus. add. 26 773, f° 51 v°.)

CHAPITRE XIX.

HISTOIRE DES TROIS MARIES.

Le poème qui porte ce titre, évidemment moderne, est conservé dans trois manuscrits de la Bibliothèque nationale, tous trois du XIVe siècle, sous les numéros 1531, 1532 et 12468. L'auteur se fait connaître dès le commencement; il se nomme *Jehan Fillon* ou *de Venette,* de la petite ville de Venette en Beauvaisis, près de Compiègne, et est carme à Paris.

L'ouvrage commence par un dialogue entre l'auteur et un de ses amis, qui le pousse à versifier l'histoire des trois Maries :

Amis, dist il, et biaux voisins,
Vous fustes nez en Biauvoisins
Vers Compiengne en une villette
Que l'en dit encore *Venette,*
Rendus vous estes cy au carme
A Paris pour sauver vostre ame.

(B. N. 1531, f° 1c.)

La date de la composition est donnée à la fin de l'ouvrage :

L'an mil ccc VII et cinquante[1],
En may que ly rossignol chante,
Un pou de temps devant complie
Fu ceste oeuvre toute acomplie.
C'est l'ystoire des troiz Maries,
Les hautes suers tres bien meries.

[1] Le ms. B. N. 1532, qui a une teinte picarde et contient ce passage au folio 244c, donne *chinquante.*

La matere est belle et honneste.
Frere *Jehan* dit *de Venette*
Nommé *Fillons* l'a ordonnee.
De Dieu soit s'ame couronnee
Qui nous doint paix et paradis.
Dites Amen. A Dieu vous dis.

(B. N. 1531, f° 222c.)

Cette date est corroborée par quelques allusions historiques. On lit vers la fin :

Ceste royne gracieuse
Qui au roy *Charle* fu espeuse
Jadis et que *Jehanne* a nom,
D'Evreux estraite et le seur nom
Dont j'ay parlé par cy devant,
Celle fist faire en son vivant
L'eglise et tout le cuer parfaire
Qui tant per.est de bel affaire,
En honneur Dieu et de la Vierge
Qui de Paradis est concierge,
Et de ses suers les .II. Maries
Qui envers Dieu sont bien maries.
Celle eglise dont je devise
Au frere du Carme est assise
A Paris, si com dit vous ay,
En l'onneur d'elles, bien le sçay.

(B. N. 12 468, f° 231d.)

La royne tant debonnaire
Qui ainsi fist l'eglise faire
Que j'ay dit de ces carmelistes. (F° 232a.)

Jean de Venette ne donne pas dans l'*Histoire des trois Maries* la date de sa naissance; mais nous savons par un autre de ses ouvrages, la continuation latine de la Chronique de Guillaume de Nangis[1], qu'en 1315 il avait sept à huit ans; il avait donc une cinquantaine d'années au moment de la composition de son poème.

[1] Voir sur ce point un article très détaillé de Lacurne de Sainte-Palaye dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VIII, p. 569-575.

Passons à l'analyse de l'œuvre.

L'auteur commence par un long prologue où il énumère tous les sujets qu'il veut traiter; il nous apprend qu'il divisera sa matière en deux livres, dont l'un ira jusqu'à la mort de la Vierge, tandis que le second mènera le récit jusqu'à la mort de ses deux sœurs. Nous trouvons d'abord une récapitulation de l'histoire du peuple d'Israël depuis Abraham (f°s 6^{a}-21^{d})[1], qui n'offre pas de traits particuliers. Lacune entre les folios 7 et 8. L'histoire de Moïse est fort écourtée. En revanche, l'auteur examine longuement la question de savoir si Salomon a été damné; il cite entre autres l'opinion de saint Augustin et celle de saint Ambroise. Cette récapitulation va jusqu'au retour de la captivité de Babylone; il n'est pas question des Machabées. La légende d'Anne et de Joachim est racontée dans les détails les plus minutieux (f°s 23^{c}-27^{c}). Les explications allégoriques ne font pas défaut. A propos de la porte Dorée où se rencontrèrent Joachim et Anne, le poète s'écrie :

Ceste pourte qui fu doree, (F^{o} 27^{a}.)
Sur les autres plus honnoree, (F^{o} 27^{b}.)
Signifioit, si com je cuide
(Ma cuidance si n'est pas vuide),
Que la fille qu'engendreroient
Et que Marie nomeroient
Seroit porte de paradis.

Nous apprenons que :

A celle porte demourerent (F^{o} 27^{b}.)
Devotement et habiterent (F^{o} 27^{c}.)
Le[s] hermites du mont du Carme
Pour reverence de la dame
Que la porte d'Or signiffie,
Nostre dame sainte Marie,
De qui ilz sont entitulez.

Le mariage de la Vierge est raconté comme dans toutes les légendes antérieures.

[1] A moins d'indication contraire, les chiffres indiqués désignent les folios du ms. B. N. 12 468.

L'auteur cite Origène et saint Jérôme :

> A ces raisons que vous ay dittes (F° 31ᵃ.)
> Et recitees et escriptes
> *Origenes* en la parclose
> S'i consent, aussi fait la glose,
> Et saint *Jerosmes* s'i accorde. (F° 31ᶜ.)

Annonciation (f° 32); Visitation (f° 33). Le *Magnificat* est fort bien traduit. Le récit continue très prolixement, mais sans rien d'original, jusqu'au moment où Joseph est rassuré par l'ange sur la grossesse de la Vierge. Le poète raconte la mort de Joachim (f° 39 r°), le second et le troisième mariage d'Anne; il revient ensuite à la naissance de Jésus-Christ; il suit la Bible jusqu'à la fuite en Égypte; on ne peut lui reprocher aucune inexactitude, mais seulement une prolixité déplorable (f°s 41-47).

Jean de Venette rentre alors dans le domaine de la légende, et parle de la seconde Marie, la fille de Cléophas. Elle épouse Alphée, auquel elle donne quatre fils : Jacques, Joseph le juste, Simon et Jude (f° 48ᶜ). La troisième sœur (Marie Salomée) épousa Zébédée et en eut Jacques et Jean (f° 48ᵈ). Retour d'Égypte (f° 49). Jésus au temple (f° 50). Mort de Salomas et de sainte Anne en présence des trois Maries. Zébédée apprend à ses fils le métier de pêcheur (f° 54). Baptême de Jésus-Christ (f° 55 v°). Tentation de Jésus-Christ (f° 58). Vocation des premiers apôtres (f° 59). Noces de Cana (f° 62). Transfiguration (f° 63). Mort de Zébédée et d'Alphée (f° 67). Les deux veuves vont demeurer à Jérusalem avec la Vierge et Joseph (f° 68). Mort de Joseph (f°s 71-73). La Passion de Jésus-Christ (f° 74 r°) est fort abrégée; l'auteur n'en parle guère qu'au point de vue de la douleur qu'en ressentit la Vierge. Jésus-Christ recommande sa mère à saint Jean. Résurrection. Diverses apparitions de Jésus-Christ (f° 84). Il se fait voir entre autres à la Vierge (f° 86). Ascension (f° 93). Pentecôte (f° 95). Prédication de saint Pierre (f° 97).

A propos d'une larme de Jésus-Christ, Jean de Venette donne quelques détails personnels :

Seigneurs, ce n'est mie fantosme, (F° 99d.)
La sainte lerme est a Vandosme,
Que vous oez cy racompter
Que Dieu ploura, n'en fault doubter,
Je l'ay la a mes yeulz veue
Et ou vaissel apperceue;
En l'abbeie est de noirs moinez
Non pas en celle des chanoines;
Religieux sont moult honneste.
La troveres toute la geste
Comment uns angez la saisi
Quant hors des yeulz lors la choisi
De Jhesucrist qui tant fu digne
Et tant piteux et tant benigne.
Et la bailla puis a Marie
La Magdalaine seignorie
En un vaissel qui vint des cieulz,
Qu'aporta la adoncques cieulz
Et a la dame le donna. (F° 100a.)
Bien pot dire cy grant don a.
Puis fu acquise par un conte
De Vandosme, si com l'en conte,
Qui en la ville l'apporta.

Le poète continue en racontant très prolixement le commencement des Actes des apôtres, la mort de l'apôtre Jacques, l'emprisonnement et la délivrance de saint Pierre, la mort d'Hérode Agrippa, etc.

Les trois Maries vont visiter les Saints Lieux (f° 117). L'auteur entame un long éloge de la Vierge, avant de parler de sa mort, qui est narrée avec un grand luxe de détails (f°s 126-147). Les faits principaux sont les mêmes que ceux que nous avons rapportés d'après Herman. Après être ressuscitée le troisième jour, la Vierge est enlevée au ciel (f° 148). Le poète donne des détails intéressants sur les reliques de la Vierge et les divers lieux où elles sont conservées :

... L'en dit qu'en *Costantinnoble*, (F° 150d.)
Une cité qui moult est noble,
Furent portes premierement
Li sidoine et li vestiment;
En une eglise les mist on
Sollempne[lle]ment, ce dit on.
A *Chartres* fu la cote mise
En une sollempnelle eglise,
Une cité qui est en France
Ou moult de gens ont grant fiance.
Et la chemise en est a *Ays*,
Plus grande ne verrez jamais;
Qu'elle est a *Ais* en Alemaigne
En la chapelle Charlemaigne,
Bien le sçay, car je l'ay veue;
Plus clere en ay encor la veue.
Au *Pui* ay veu les cauchiers,
En Auvergne, trestous entiers.
A *Soisons* chies les nonains
Veu en ay un a tout le mains,
Car les dames aussi le dient,
Leur chapellain pas ne le nient.
Ja ne verrez prestre blasmer
Ses reliques ne mesamer.
Et s'ay veu asses du lait
En divers lieux, ne n'est pas lait. (F° 150d.)

Dans l'histoire de saint Jacques le Mineur (f° 155), qui fait suite à ce passage, nous remarquons les jolis vers suivants :

Se fu en may le jour premier (F° 157c.)
Que li oisel sont coustumier
De maintenir leurs chans joliz,
Et le bois est vers et polis,
Qui font chanter le rossignot,
Dont li chant sont gay et mignot,
Et la mauviz et l'alouette
Chante si gay et s'esgarguette,
Et que li pré aussi florissent
Joieusement et reverdissent,
Et la terre mainte couleur
A pour sa robe et mainte fleur

Dont (elle) est moult noublement paree, (F° 157d.)
Quant semee est et arree[e],
Et que la vigne qui est torte
Qui le raisin et le vin (a)porte
Ses oillez gracieux esveille
Et pour flourir ja s'apareille,
Et s'ejo[i]ssent toutes choses,
Naissent viollettes et roses,
Adont s'en sont les gens corues
Droit au temple par my les rues.

Martyre de saint Jacques le Mineur. Les deux Maries vont à Nazareth en Galilée (f° 164). L'auteur intercale ici un sermon sur la manière dont doivent se conduire les veuves. Il passe ensuite à saint Jean (f° 166), dont il retrace la vie, le supplice qui lui est infligé par l'empereur Domitien et l'envoi à Pathmos (f° 173). Les deux sœurs vont à Rome voir Jean, mais elles ne le trouvent pas. Dans leur voyage sur mer se déclare un orage, qui est apaisé à la prière des deux Maries (f° 176), auxquelles Jésus-Christ apparaît. A Rome, elles sont reçues par saint Clément (f° 179) et recueillies dans la maison de sainte Théodore (f° 183). Après la mort de Domitien, saint Jean est délivré et retourne à Éphèse (f° 184); il est reçu à l'entrée de la ville par les chrétiens et ressuscite Drusiene, que l'on allait ensevelir (f° 189). Les deux Maries, apprenant la délivrance de saint Jean (f° 195), quittent Rome; elles tombent malades et meurent à Verulane en Campanie (f° 199), chez une dame appelée Ève de la Ruelle. Marie Jacobée mourut la première, puis Marie Salomée au mois d'octobre suivant. Elles sont suivies dans la tombe par leur chambrière Sarrette (f° 213). La maladie et la mort des deux Maries sont racontées avec la prolixité la plus fastidieuse. Nous apprenons ensuite « Coment les deux corps sains des deux Maries qui jesoient à Verulaine en Champaigne oultre Romme furent acquises par un chevalier de Prouvence, pelerin, qui, pour les avoir, se combati avec autres contre Sarrasins en celle cité et les vainqui, et pour l'amour de ce les deux corps sains dessus dis lui furent donné. Et lors les aporta en Provence par

le gré de l'evesque et du capitaine de la cité de Verulaine» (f° 219[a]), et l'auteur ajoute : «Cy orrez bonne bataille.»

Les reliques sont reçues en grande pompe. Le roi Robert de Sicile, sire de Provence, veut séparer les deux corps en les mettant chacun dans une châsse; mais ils résistent à tous les efforts (f° 228). Ces reliques guérissent Pierre de Nantes, évêque de Saint-Pol de Léon en Bretagne, atteint de la goutte[1] (f° 229). Ce prélat était encore en vie du temps de l'auteur :

C'est d'un prelat qui vit encore,
Nul plus preudom ne sçay je ore. (F° 229[b].)

Le poète le connaissait bien :

La (à Lonjumeau) pluseurs foys le visitay
Et de son pain souvent goustay,
Aussi fis je puis a Paris. (F° 229[c].)

Après sa guérison, ledit évêque fonda plusieurs autels en l'honneur des deux Maries :

Un en fonda droit a *Saint Pierre* (F° 230[d].)
De Nantes, qui est fait de pierre...
Un autre ou *Val des Escoliers* (F° 231[a].)
Qui de Dieu portent les soliers,
A *Longumiel* pres de Paris,
Fist il fonder quant fu garis...
Un bel hautel aussi fonda
A Paris, ou[2] revestiaire
Des carmelistes le fist faire.

La reine Jeanne fit orner cet autel de peintures :

Tout ce fist faire une grant dame (F° 231[b].)
Belle de corps et bonne d'arme...
Jehanne d'Évreux[3] estoit nommee...

[1] Voyez sur ce miracle Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, Paris, 1848, t. I, col. 1316, et t. II, col. 947-954. Pierre de Nantes occupa l'évêché de Saint-Pol de Léon depuis 1328; en 1335 il était remplacé, s'étant sans doute démis de son siège.

[2] Ms. : *un*.

[3] La reine Jeanne fit plusieurs autres dons précieux aux carmes de Paris, entre autres un reliquaire contenant une goutte de lait de la Vierge (Cf. Lebeuf,

Elle jadis ot a espeux
Le roy *Charle* qui tant fu biaux
Et debonnaire comme aigneaux;
Philippe le bel si fu ses peres
Au roy Charle qui ot trois freres.
Li uns ot nom jadis Hustin
Qui moult ama saint Augustin,
Il fu roys puis Philipe le bel,
L'estoir ama et le chantel;
Li segonds fu Philipe le long
Qui ne fu nices ne felons,
Ains fu un rois de bonne guise.
Dieu honnoura et sainte eglise,
Les Carmelistes de Paris
Ama li sires seignouris,
Car des *Barres* les translata[1],
Place et maison leur achapta
Tout droit pres de la *croiz Hemont*...
Li tiers sires dont Dieu ait l'ame
Si fu espeux a ceste femme,
Charles ot nom, dit [de] la Marche
[En pais regna sans nulle charche] [2]
Sans hoir moru lui et si frere
Morurent, ce fu chose amere,
Mais trestouz orent pluseurs filles.

Le poète raconte comment la sœur de ces trois rois devint reine d'Angleterre et transmit à son fils des prétentions sur la couronne de France (f° 231c). Il fait des vœux pour le relèvement de la patrie et désire que :

Nous remaint no roi Jehan
Qui pour la guerre souffre ahan. (F° 231d.)

Il reprend l'éloge de la reine Jeanne d'Évreux et finit en

Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, éd. Cocheris, II, 718), sa couronne d'or, la ceinture dont elle s'était parée à son sacre et la fleur de lis d'or qui lui avait servi à ses noces et à son couronnement. (Cf. Millin, *Antiq. nat.*, t. IV, n° 46.)

(1) En 1318.

(2) Ce vers manque dans le ms. 12468.

constatant qu'il a achevé l'œuvre qui lui avait été imposée par un de ses amis :

Dittes amen, mon livre fine, (F° 232ᵇ.)
Autre loier ne vous demande
Mais touz a Dieu cy vous commande. (F° 232ᶜ.)

Les trois manuscrits offrent un texte presque identique. On lit cependant à la fin des manuscrits B. N. 1531 et 1532 une série de pièces justificatives qui manquent dans le manuscrit B. N. 12468. Nous en transcrivons quelques-unes.

« La feste sainte Marie Cleophee est le xxvᵉ jour de may, et la feste sainte Marie Salomee est le xxiiᵉ jour d'octobre, maiz aucuns font de toutes les deux suers ensemble en may, pour ce qu'il ont le service qui est communs aux deux ensemble. » (B. N. 1531, f° 222ᶜ; B. N. 1532, f° 244ᵈ.)

« C'est l'oroison en latin que ly bons evesques Pierres de Nantes adont evesque de Saint-Pol de Leon en Bretaigne, dont mention est faite vers la fin de ce livre, fist en la maladie qui est recitee illec endroit, et disoit souvent en la dicte langueur ou il estoit et en guery, et est mise en françoiz ou livre. » (B. N. 1531, f° 222ᶜ.)

« Cy aprez s'ensuit la coppie des lettres des pardons que ly evesques de Paris Foulques donna a touz ceulx qui celebreront la feste desdictes saintes suers Maries, donneez l'an mil ccc xlvii, et est la somme des pardons que touz ceulx qui solempniseront aront, xl jours de pardon. Item tous ceulx qui toutes les festes de Nostre Dame sainte Marie et la feste sainte Marie Cleophee, qui est le xxvᵉ jour de may, et la feste sainte Marie Salomee, qui est le xxiiᵉ jour d'octobre, festeront ou l'ystoire d'elles prescheront, liront ou escouteront attentilment et devotement, ly dis evesques leur ottroie xx jours de pardon. Et dure cestuy pardon v ans puis la date de la lettre dessus dicte. » (B. N. 1532, f° 245ᵃ.)

« Et encore commande ly diz evesques a touz les prestres et

cures de la dyocese de Paris de publier les diz pardons en leur eglises et qu'ilz celebrent et facent celebrer et fester les festes des saintes suers dessus dictes sollempnelment.» (B. N. 1532, f° 245b.)

«Autant en donna lors mons. Loys d'Erquiri evesque lors de Coustances a Paris, ayans ad ce faire grace et auctorité de l'evesque mons. Foulque dessus dit evesque de Paris.» (B. N. 1532, f° 245b.)

Après la copie des lettres on lit :

«Et ceste lettre trouvera l'en originalment aux freres Nostre Dame du Carme de Paris, sceellee du grant seel dudit mons. l'evesque Foulques, et aussi la semblable seellee du grant seel mons. Loys d'Arquery evesque de Coustances.» (B. N. 1532, f° 246a.)

Cet ouvrage est très médiocre comme style; il n'a aucune valeur poétique, ne se fait remarquer par aucune légende intéressante et se distingue surtout par une grande prolixité (il compte plus de 35 000 vers). Observons cependant que c'est l'un des rares poèmes qui mettent en vers quelques événements des Actes des apôtres; la part faite au récit sacré est beaucoup plus grande que ne pourrait le faire supposer le titre d'*Histoire des trois Maries*. Cet ouvrage se recommande en outre par un certain nombre de renseignements qui peuvent servir à l'histoire des Carmes de Paris.

CHAPITRE XX.

POÈMES SUR LA PASSION.

Nous avons déjà indiqué, à propos de Geffroi de Paris, un certain nombre de manuscrits qui renferment un texte de la *Passion,* qui est reproduit dans la *Bible des VII Estaz du monde.* Nous étudierons ici quelques poèmes dans lesquels la Passion est traitée d'une manière différente.

§ 1. — Poème du Xe siècle.

Le plus ancien poème sur la Bible que nous connaissions est la *Passion du Christ,* publiée successivement par Champollion, par Diez, *Zwei altromanische Gedichte,* par M. Gaston Paris, *Romania,* II, 302, par M. Koschwitz, et partiellement par M. Bartsch, *Chrestomathie,* col. 7 (3e éd.). Ce texte, qui emprunte quelques traits à l'Évangile de Nicodème (str. 94, et suiv.), a été l'objet de trop de dissertations pour qu'il soit nécessaire d'insister. Disons seulement que l'auteur anonyme suit le texte sacré de très près et ne se permet guère d'amplifications. Tous les principaux événements de la Passion sont racontés dans les 129 strophes de quatre vers chacune qui composent ce poème.

Quelques mots latins sont insérés dans le texte :

Et mult corps sant en sun exut
Et inter omnes sunt vedud.
Qui in *templum Dei* cortine pend
Jusche la terra per mei fend.

(Bartsch, *Chrest.*, col. 12.)

Voici le commencement de ce curieux morceau :

Hora vos dic vera raizun
De Jesu Christi passiun,
Los sos affans vol remembrar
Per que cest mund tot a salvad.

Le poème finit en ces termes :

Te posche rendre gracia
Davant to paire gloria,
Sans spiritum posche laudar
Et nunc per tot in secula.
Amen.

§ 2. — Poème du XIVe siècle.

Le poème renfermé dans les manuscrits B. N. 1555 (fos 154 vo-192 ro) et B. N. 1534 (fos 1a-19a) n'a pas de rapport avec le récit de la Passion qui est contenu dans l'œuvre de Geffroi de Paris[1]. Il est beaucoup plus détaillé et commence déjà par la résurrection de Lazare. Voici le prologue tel qu'il se trouve dans le manuscrit B. N. 1555, fo 154 vo, le meilleur des deux :

Bunes gens, plaise vous a taire,
Je pri la Vierge debonnaire
Qui a sourmonté toutes fames
Qu'elle vous sauve corps et ames.
Recorder vous vueil la soufrance
De Dieu qui sur tous a puissance
Selon lez poins de l'Euvangille
Sans ajouster bourde ne guille.
Bon la fait avoir en memoire.
Car voir ne pourroie croire
Que personne qui bien i pence
Que Dieu ne li face deffence
Contre le felon Sathenas
Qui de jour et de nuit tent las
Pour nous dedens enfer dessendre.
De quoy Dieu nous vueille deffendre.

[1] Voir p. 49.

Cet ouvrage n'a pas grand intérêt. Nous ne trouvons guère à y relever que quelques légendes; ainsi celle qui concerne Marie-Madelaine :

En un desert ala mennoir
Ou elle fu .xxx. ans du mains,
Lez angres du ciel qui sont sains
Tous lez jours .III. fois la levoient
En l'air haut et la repaissoient
De viande espirituele;
De viande materielle
De quoy nous uson volentiers
Ne tasta en .xxx. ans entiers.

(B. N. 1555, f° 158 v°.)

On jugera sans doute qu'il était inutile de nous dire que cette personne si éthérée

N'avoit talant d'aller a dance. (F° 158 v°.)

Plus loin Judas est représenté comme un nouvel Œdipe :

Judas fist le jour grant follie,
Mes bien faire ne devoit mie,
Quer la mere qui le porta
Tantost qui fu né le geta.
Une fame le trouva puis
A qui il fist asses d'anuis;
El le nourri et tint moult chier,
Mez tantost qui se pout eidier
Un biau fix que elle out li tua;
Deables qui en luy se bouta
Fit tant que il tua son pere
Et si prinst a force sa mere. (F° 159 v°.)

Si les légendes sont nombreuses, en revanche les applications morales le sont fort peu, ce qui a l'avantage de ne pas interrompre le récit.

Après la mort de Jésus-Christ, l'épisode du saint suaire est raconté en substance comme dans le poème de Geffroi de Paris, mais dans des termes différents (f° 184).

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'auteur mentionne rapidement la Résurrection, l'Ascension et la Pentecôte, énumère le genre de mort des divers apôtres et finit par une sorte de sermon en ces termes :

Ceux qui ovrent bien maintenant
En gardant lez commandemens
De Dieu qui est omnipotens,
Et qui aront compacion
De sa cruelle passion
Et penseront au jugement
Et redouteront le tourment
D'enfer qui gries [est] et tres viex,
Et penseront aux biens des cieux,
Avec Dieu aront leur repere,
Quer il est si trez debonnere
Que grace leur donra sa jus,
Si que la gloire de lassus
Sera leur au point de la mort.
Dieu la nous ottroit par son acort.
Amen.

(B. N. 1555, f° 192 r°.)

§ 3. — Passion du manuscrit Gonzague.

La bibliothèque des Gonzague contenait, sous le n° 8, d'après le Catalogue de 1407 publié dans la *Romania* (IX, 505), un manuscrit indiqué ainsi :

« 8. Item. *Passio Domini Nostri Jesu Christi,* istoriata. Incipit : Segneur ye vos ai iapouer. Et finit : Jesu vos beneie chen ben fer nos argue. Continet cart. 23. »

Ce manuscrit a été depuis lors en la possession de M. Rouard, conservateur de la bibliothèque Mejanes à Aix et figure au n° 1479 du catalogue de vente de ses livres (Paris, Morgand et Fatout, 1879).

On verra par les extraits suivants que cette *Passion* est l'œuvre de *Nicolas de Vérone.*

Voici le début :

Seignour, je vous ay ja pour vers e pour sentançe
Contié maintes istoires en la lengue de Françe;

Or m'est venu dou tout en cuer e (en) remembrançe
De teisir toutes çouses pour fer vous remonstrançe
De la grant passion che porta en paciançe
Jesu le fil de Dieu par notre delivrançe,
Ond je vous veul proier por l'autisme puisançe
Che vous tous (es) escouties en peis e en silançe;
Char je ne vous diray nule çouse d'enfançe,
Ains vous diray de cil che pour la pietançe
De nous soufry a morir a aspre penetançe,
Et je le pri de cuer, cum cil ch'est ma sperançe,
Ch'il me doint tant de graçe, de sen e de sciançe,
Che je die ceste çouse par tele [1] destinançe
Che Dieu [2] de cors e d'arme m'en rende profitançe;
E vous che l'oiries en peis sens discourdançe
En la fin Dieu vous main en sa digne habitançe;
E, s'il vous pleit, pries la santisme sustançe
Pour celu *Nicholais* ch'a rimé par certançe
Ceste sanctisme çouse, qar bien [3] de l'arme avançe
Cil che pour autrui prie a droite consciançe;
Car prier par soi seul n'est buene costumançe.

Voici la fin :

Jusquement a cist pont ceste çouse a esponue
Nicolais Veronois e pour rime estendue;
Mes de cist fet n'est plus de luy rime veue,
Pour ce plus n'en diray fors che la departue :
Jhesu vous beneie che en bien fer nous argue. Amen [4].

Ce *Nicolas de Vérone* est, d'après M. Antoine Thomas [5], l'auteur d'une partie de l'*Entrée de Spagne,* attribuée jusqu'ici en entier à un Nicolas de Padoue imaginaire.

§ 4. — Passion du manuscrit de Venise.

Le poème sur la Passion du Christ contenu dans le manuscrit de Venise, bibl. Saint-Marc, f^ds français VI, a été publié

(1) Ms. : *uele.*
(2) Ms. : *bien.*
(3) Ms. : *Dieu.*
(4) Extrait de la *Romania,* IX, 506.
(5) *Nouvelles recherches sur l'Entrée de Spagne,* p. 21.

par M. Boucherie dans la *Revue des langues romanes*, 1870. Le savant éditeur a donné sur ce texte franco-vénitien tous les détails désirables; nous nous contenterons donc de reproduire quelques fragments de ce poème, écrit au mois de juin 1371, et qui est remarquable en ce qu'il n'ajoute que fort peu de chose au texte de la Bible. Nous n'avons remarqué que l'intercalation d'une seule légende, celle d'après laquelle Longin recouvra la vue en se frottant les yeux avec le sang de Jésus-Christ, auquel il venait de faire une blessure au côté. C'est cet épisode qui termine l'ouvrage :

Quand le veoir fu renduç a Longins
Envers Jhesus oit feit un biel enclins,
E puis oit dit : Cest hom nen fu terriens,
Vere filius Dei erat, Jhesus, doul roi divins,
Che avons si mort por ire e por ustins.
Puis se engenoille, si soi clame tapins,
Debat son piç e soi apelle frains,
Pardon demande; Jhesu li rend mercis.
Che a nos le rend quand nos verrons a fins
Et si nos condue aul regne celestins
Celui de glorie chi confundi Chains.
Deo gratias. Amen.

(*Revue des langues romanes*, 1870, p. 228.)

Un certain nombre de mots latins sont intercalés dans ce poème, écrit en vers de dix syllabes disposés en tirades.

§ 5. — Passion du Christ du ms. B. N. 821.

Le manuscrit B. N. 821 contient, du folio 52^{c} au folio 60^{d}, un poème sur la Passion fort peu intéressant[1] et qui est intitulé ainsi :

« Ceste est la ystoire dou nostre seignor Jhesu Crist et coment il soufri passion et torment et mort por sauvement de la humaine generacion, et por gieter les armes hors dou limbe d'enfer qui estoient en tenebres. »

[1] Cf. *Hist. litt.*, XIII, 40.

En voici le commencement :

Celi qe sa qe tot est nient
Se no a servir au roi omnipotent
M'a fait garder en ma memoire
Dont ai eslit toutes les ystoire
La plus veraie et la meilor,
Ce est celle dou nostre seignor
Jhesu Crist, le douz fil Marie. (F° 52c.)

L'auteur dit avoir entrepris son travail à l'instigation d'une dame :

Aisi com l'ai apris en la scriture
L'ai mis en roman tout a droiture
Por la membrance d'une pucelle
Bien mout franche, cortoise et belle,
Ce est ma dame de cui hom sui. (F° 52c.)

Il finit par ces mots :

Ci porfenist la grant ystoire
De Jhesucrist le roi de gloire,
Comant il fu pris et liez,
Ses mans, ses piez fu encloez,
Dau destre labt il fu feruz
Sus en la croiz dals mescreuz,
Et por nostre redemption
Il soufri mort et passion
Com il est voir et je le croi.
Hé! sire Dieus, saintisme roi,
Perdonez moi toz mes pechiez
Et me gardez d'aversitez. (F° 60d.)

La langue est détestable; le poème renferme quantité d'italianismes, de vers trop longs ou trop courts.

L'auteur commence par une récapitulation rapide des principaux événements de la vie de Jésus-Christ. La Passion proprement dite ne commence qu'au folio 54c.

Le poète suit rigoureusement le texte de la Bible; il conduit

son récit jusqu'à la Pentecôte. Le poème n'a aucune valeur littéraire.

Le manuscrit, écrit en Italie au XIVe siècle, est orné de fort belles lettres historiées.

§ 6. — Évangile de Nicodème.

Le manuscrit de Florence, Laur., *conventi soppressi* 99 contient, du folio 92 au folio 110 r°, une traduction de l'Évangile de Nicodème, qui date du XIIIe siècle et sur laquelle, grâce à l'obligeance de M. Gonin, professeur à Florence, nous pouvons donner quelques détails intéressants.

Le récit commence au moment où les Juifs amènent Jésus à Pilate :

Pilates fu tuz effreiez,
Sus de sun sege s'est levez,
Tel pour out k'il ne saveit
Coment contenir se deveit
En cel effrei.

Jésus répond dignement aux attaques de ses adversaires, qui l'accusent de naissance illégitime. Quelques-uns prennent sa défense :

Pilates apelat avant
Duze ki einz erent disant
K'il esteit nez sulun la lei
En espusaille devant sei.

Ces discussions continuent longuement devant le gouverneur romain. Nicodème raconte plusieurs des miracles de Jésus-Christ, mais il ne peut empêcher les Juifs de réclamer à grands cris la liberté de Barabbas. Colère de Pilate, qui les apostrophe en ces termes :

Jol sai bien e sil vus os dire
Ke pleins estes de tricherie
E de traisun e d'envie,
Tuz vuz fustes feluns e chiens
Vers celui ki vus fist tuz bens.

La fin de la Passion proprement dite ne présente aucun trait saillant. Après la mort de Jésus-Christ, Joseph d'Arimathie est mis en prison, mais il est bientôt délivré miraculeusement, comme il le raconte lui-même :

Le jur de nostre sabat fui
En oreisun si cum jo dui,
La noit apres i vint Jesus
Ki les pareiz fist lever sus,
Cum[e] fudres le vi venir,
Les quatre angeles fist aovrir.

Enfin le poète traduit une lettre que Pilate fait écrire à l'empereur Claude pour lui raconter ce qui s'est passé au sujet de Jésus-Christ :

... A Claudien enveia
Une epistle, si li manda
Ke Pilates le saluot
Cum rei : et ço li mustrout
Par escrit cum est avenu
En Jerusalem de Jesu.

Voici les derniers vers du poème, dans lesquels l'auteur se nomme :

La verité avez oie
De ço k'avint en ma baillie.
Issi est finie l'estorie
E en rumanz mis en memorie
Des ovraignes nostre Seignur
Jesu Crist nostre Salvur.
Jo, *Cristien*, l'ai translaté,
De latin en romanz turné,
Meis ne voill el comencement
Metre mun nun presentement
Por ço ke jo pecchor sui,
Mes par la grant pité de lui
Lui requer ducement e pri
K'a la fin ert de mei merci.
Amen, amen, chascuns en die,
Deus le m'otreit, le fiz Marie.

Les vers du début prouvent bien que l'auteur a traduit l'Évangile de Nicodème :

A l'onur de la Trinité
Ai en curage e en pensé
De translater la sainte lettre
E del latin en romance mettre.
C'est l'estoire de Jhesu Crist,
Si cum Theodosius nus dist
Ki en Jerusalem trova
Les livres dunt il le mostra,
Ke Punce Pilates fist feire
Por les feiz Jhesu Crist retraire.
Teodosius dist ici
El tens Cesar Tiberii
K'el disenofime an avint
Ke l'empire de Rome tint,
E el tens Herode redit
Sicum il le trova escrit
Ki fius d'un autre Herode fut
Ki de Galilee reis fut.
El dis et ottisme an cunta
K'il tint l'empire e guverna
Et en cel an ke Kaiphas
Des Jueus ert prestre e Annas,
En averil l'ottisme kalende
Nus feit Nichodemus entendre
Ki mustra de la passiun
Jesu Crist e de sa prisun,
E mustra les feiz e les diz
De princes ki erent esliz...

Les nombreux extraits que nous avons donnés montrent que notre poème est écrit en dialecte normand. Le style en est banal et n'a rien de poétique.

Une édition de cet opuscule doit paraître prochainement par les soins de la Société des anciens textes français.

CHAPITRE XXI.

L'APOCALYPSE.

Le manuscrit de Copenhague coté de Thott n° 89, manuscrit en vélin de 50 folios à deux colonnes, contient, d'après l'excellent catalogue d'Abrahams (*Description des manuscrits de la Bibliothèque de Copenhague,* 1844, p. 7), l'Apocalypse de saint Jean en latin, avec traduction en vers français et postille latine. Ce poème en vers de huit syllabes rimant deux à deux commence en ces termes :

Oiez la visiun ke Jesu Crist (F° 1 r°.)
A ses serjans mustrer fist,
Qui covendreit estre tost fait,
Par sun angle signifieit
A Johan qui de Jesu Crist
Porta testmoine de ceo k'il vit.
Beneit soit ki la visiun lit
E oiet les moz de cest escrit
E k'en els sunt regardera,
Kar le tens se aprocera.

La traduction française va jusqu'au folio 50 r° et finit ainsi :

Jeo Jesu enveai a testmonier
Mun angle a eglises textifier :
Jeo sui du lin David e sa racine,
Le estoille lusante e matutine;
Le espus e la espuse dient : Venez!
Qui out ven, e ki seif avez
Le eive de vie a gré prenez.

Jeo giur chascun oyant
Les moz del livre escrivez avant,
Sil ke mot i mette plus
Les plaies avant dites lui doint Deus;
E cil ki amenuse la prophecie
Deu li oste du livre de vie
E de la seinte cité e del escrit
De ce livre. Ceo vous ad dit
Ke porte testmoine de ceo avant :
Oil tost sui envenant.
La grace de Jesu nostre seignur
Soit od nous a tuz jur. Amen.

Le texte latin de l'Apocalypse est écrit en rouge; en regard se trouve la traduction française en vers. A la fin du volume est placée une miniature intitulée : « Visionum apocalypticarum tabula generalis »; au bas du premier folio de la « postille » on lit les mots : « Orate pro anima Georgii Plompton Salesbr. »

Les fragments que nous avons cités montrent que ce poème, écrit en dialecte anglo-normand, doit appartenir au commencement du XIIIe siècle.

Le même texte est contenu dans le manuscrit Brit. Mus. reg. 2 D XIII.

Ce manuscrit a 52 folios; chaque page renferme une peinture grossière; l'écriture est du commencement du XIIIe siècle, et le dialecte anglo-normand; en voici le début :

La revelacion de Jhesu Crist
Ke Deus a ses serfs demustrer fist
Que convendroit estre tost fet
Par son angel a Johan signifiett
Qui la parol[e] Jhesu Crist
Temoina de ce que il vit.
Bienett ke la vision lit
E out les moz de cest escrit,
E ki la prophecie retient,
Kar le tens proche[ne]ment vient...
Jo Johan vostre frere,
En vos tribulacions fu parcenere,

En regne e en pacience Jhesu Crist
Fu envoié en espirit
En une ile ke Pathmos om apele
Por porter tesmoigne de la parole
De Jhesu Crist. A jur de dimeigne,
Apres moy oy un voiz grant cum busine
E dit : Ke tu veez en liver escrivez
E a seth eglises envoiez...
Sur moi mist sa destre mein :
N'eez pas pour de moi, Johan,
Jo su li premiers e li derreins,
Jo fu mort e vif einz,
Veez de secle en secle su vivant,
Les clefs de enfern su tenant.
Ore escrif la vision
Qe[1] as veu, c'est le exposicion.
Le sacrement de seeth esteiles
Sont les angeles de seeth eglises,
E les chandelabre ke de or sunt
Seeth eglises singnifiunt.

Voici la fin du poème :

La grace de Jhesu Crist nostre seingnur
Soit ove nous, Amen, a touz jours.

Le même ouvrage se retrouve encore avec quelques variantes dans le manuscrit de Toulouse 815 (anc. I 46bis) f°s 1-58, et dans le manuscrit Cambridge, Corpus, Benett xx, 1 (Bernard, S. Benedict. 373).

Le manuscrit de Toulouse commence en ces termes :

La vision ke Jhesu Crist
A soun serf mostrer fit
Ke tost covendra estre fait
Par soun angel signefiet
A Johan ke de Jhesu Crist
Porta tesmoine de ceo qu'il vit.

[1] Ms. : *Ue qe.*

Benoit soit que la vision lit
E out[1] les moz de ceste escrit,
E k'en els sont retendra,
Kar le tens sei aprocera. (F° 1 r°.)

Le catalogue de Bernard, déjà maintes fois cité, indique en outre le manuscrit de John Moore, évêque de Norwich, n° 272 (*Apocalypsis explicata rhythmis gallicis*), comme renfermant une paraphrase en vers de l'Apocalypse.

[1] Ms. : *unt.*

APPENDICE.

POÈMES SUR LA VIE DE JÉSUS-CHRIST ET DE LA VIERGE.

Nous réunissons sous ce titre un certain nombre d'ouvrages dans lesquels la partie légendaire est beaucoup plus considérable encore que dans ceux que nous venons d'étudier. Notre but est surtout de faciliter la tâche de ceux qui voudront étudier à fond quelque partie de ce champ si vaste, en leur fournissant l'indication d'un certain nombre de manuscrits.

La plupart de ces manuscrits ont déjà été signalés brièvement par Reinsch, *Die Pseudo-Evangelien von Jesu und Maria's Kindheit,* et par Stengel, *Mittheilungen aus französischen Handschriften der Turiner Universitætsbibliothek;* mais les indications de l'un et de l'autre, du premier en particulier, doivent être parfois corrigées. C'est ainsi que le poème de la *Genealogie Nostre Dame* est indiqué à tort par Reinsch comme se trouvant dans le manuscrit B. N. 22328; c'est 22928 qu'il faut lire.

L'ouvrage du manuscrit Cambridge Caius College 384, qui commence en ces termes :

Qui velt entendre a cest commans (lisez romans)

n'est point un poème biblique; c'est tout simplement un texte de *L'image du monde,* de Gautier de Mes.

La *Chanson de nativité, vie et passion N. S.,* qui, d'après Stengel, devrait être contenue dans le manuscrit de Saint-Omer 637, ne se trouve point sous ce numéro.

Le manuscrit de Bruxelles 10301 ne contient point une tra-

duction de la Bible en vers octosyllabiques; il renferme, sous le titre *La laie Bible,* un poème moral contre les péchés d'orgueil, avarice et convoitise, et pour les vertus d'humilité, largesse et sobriété.

Le poème contenu dans le manuscrit Londres Lambeth Palace 522, f° 179[b], est un poème moral et non un récit biblique[1], etc.

Inutile d'ajouter que, moins encore que dans la première partie, nous n'avons la prétention de donner une liste complète des manuscrits ou des ouvrages.

§ 1. — Wace, Conception Nostre-Dame.

Le poème de Wace sur la *Conception Nostre-Dame* a été conservé dans un grand nombre de manuscrits. Ce sont les manuscrits Brit. Mus. add. 15606, f° 37; B. N. 818, f° 4; B. N. 1504, f° 417; B. N. 1527; B. N. 24429, f° 73; B. N. 25532, f° 320; B. N. l. 5002, f° 117 v° (fragment de la fin); ms. Noblet de la Clayette, p. 141; ms. Tours 927, f° 61; ms. Cambridge St John Coll. B 9, f° 1.

Ajoutons à cette liste, empruntée à M. P. Meyer (*Romania,* VI, 10), le manuscrit B. N. 19166 et le manuscrit Carpentras 465[2].

M. Luzarche[3] et MM. Mancel et Trébutien[4] ont donné chacun une édition de cet ouvrage; c'est au premier que nous empruntons les citations qui suivent.

Le poème, qui compte 1806 vers, commence ainsi :

Al nom Dé qui nos doingt sa grace
Oez que nos dist maistre Gace :

(1) Ce poème, commençant par : «Beau sire, Deu fiz e pere», a été publié par Reinsch, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen,* t. LXIII.

(2) Cf. *Romania,* VIII, 310.

(3) *La Vie de la Vierge Marie,* de maître Wace, publiée par V. Luzarche, Tours, 1859.

(4) *Établissement de la fête de la Conception N. D.,* dite *la fête aux Normands,* par Wace, publié par Mancel et Trébutien, Caen, 1842. Voir Reinsch, p. 21-25.

En quel tens, coment et par qui
Fu comencé et establi
Que la feste fu celebree
Que conceue et engendree
Fu madame sainte Marie;
Onques n'en fu parole oie,
Qu'a nul tens ances feist om
Feste de sa conceptiom
De ci au tens le rei Guillaume
Qui les Engleis et le reaume
Par force et par bataille prist.

(Éd. Luzarche, p. 1.)

Dans le prologue, Wace raconte comment Guillaume le Conquérant envoya une ambassade au roi des Danois, qui faisait mine de vouloir venger la mort d'Harold. L'abbé Helcim, chef de la mission, est assailli par une tempête, au cours de laquelle un ange lui enjoint de faire célébrer la fête de la Conception de Notre-Dame le 8 décembre. L'abbé promet de se conformer à cet ordre, et la tourmente s'apaise.

L'histoire de la naissance de la Vierge est racontée comme d'habitude, sans détails particuliers. Il en est de même de l'Annonciation et de la Visitation.

Longue comparaison entre Marie et Ève, commençant par ces mots :

Sainte Marie nos rendi
Le bien que Eve nos toli. (P. 55.)

Détails sur la parenté de Marie et d'Élisabeth :

Une seror ot sainte Anna
Qui ot a nom Esmeria,
Elisabeth fu de li nee
Qui a Zacharie fu donee,
De ceste fu cist Johans nez
Qui Baptista fu apelez. (P. 57.)

Indication de toute la parenté de Notre-Dame, des trois Maries, etc.

Après une brève mention de la remise de la Vierge à saint

Jean par Jésus-Christ, le poète passe à la mort et à l'assomption de la Vierge. Ce miracle s'accomplit

L'autre an apres la Passion. (P. 65.)

Saint Jean, qui prêchait alors à Éphèse, est brusquement transporté sur une nue auprès de sa mère adoptive. Peu de temps après, tous les apôtres arrivent par la même voie; en voici la liste :

Pierres, Lucas, Johans, Andrius,
L'autre Jaques, Judex, Matheus,
Bertremieu, Phelipes, Thomas,
Symons; li dozieme Judas
Fut mis hors de la compaignie
Por ce qu'il fist la felonnie.
Mathias fut en sun leu mis
Qui par sort fut esliz et pris. (P. 72.)

Jésus-Christ descend auprès de sa mère, dont il remet l'âme à saint Michel. Une lutte courtoise s'engage au moment des funérailles entre Jean et Pierre pour savoir qui portera le rameau sacré apporté à Marie par un ange. Jean dit à Pierre :

Tu deis, dist il, avant aler,
Tu as sur nos la maistrie
Et trestote la seignorie,
Tu deis le[s] cles del ciel tenir,
Paradis clore et aovrir,
Par tei deit hom aver l'entree,
La poesté t'en est donee. (P. 79.)

Pierre persiste cependant à refuser cet honneur.

Le convoi est attaqué par les Juifs. Un Juif porte la main sur le cercueil et devient paralysé. Pierre le guérit. Le poème finit par un parallèle entre Jésus-Christ, qui resta trois jours dans le tombeau, et Jonas, qui passa trois jours dans le ventre de la baleine. Voici les derniers vers :

Que Deus parçonier nos en face (de son règne)
Par sa pité et par sa grace
Et por l'amor Sainte Marie.
Amen, Amen chascuns en die.

On voit que les rapports entre l'œuvre de Wace et celle d'Herman sont nombreux; ces deux auteurs se rencontrent fréquemment aussi avec Geffroi de Paris.

§ 2. — Évangile du Pseudo-Matthieu.

Le poème sur la nativité de la Vierge contenu dans le manuscrit B. N. 25 532 (f°s 227^b-233^a), du XIIIe siècle, est la mise en vers de l'Évangile du Pseudo-Matthieu du manuscrit B. N. 1553, f° 271^c.

En voici le début :

En l'enneur Dieu et en memoire
De la haute dame de gloire
Me vorrai ores amoier
A trover et a rimoier
Sa saintisme nativité...
Car je vourai en romanz mettre
Mot a mot tout selonc la lettre
Sa nativité et en rime,
Mais se toute n'est leonime
Ne m'en prenez pas a couvent,
Car g'i faurai assez souvent.

Après une introduction insignifiante, le poète commence par versifier la lettre de Chromace et Héliodore à saint Jérôme :

Cromaces et Heleodores, (F° 227^c.)
Qui furent vesque au tans de lores,
Mandent saluz a saint Jeroisme,
Leur chier ami et leur bon proisme,
Et li prient molt doucement
Que por Dieu dou ciel qui ne ment
Qu'il d'ebrieu en latin face
Par sa charité, par sa grace,
La nativité, la lignie
De la douce virge Marie, (F° 227^d.)
Car trouvé en ont en escrit
Et de l'enfance Jhesu Crit
Choses a la foi molt contraires
As apocrifes deputaires.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Mais Armenien et Verin,
Preudomme vrai et enterin,
De sainté plain et de bonté,
Leur avoient dit et conté
C'un volume en ebrieu escrit
Avoit trové qu'avoit escrit
L'evangelistres sainz Matius,
Lequel livre molt ama cius
Et tint en molt grant reverence,
Car escrite i estoit l'enfance
De Jhesu Crist et de sa mere,
Qui nos gart trestouz de misere.
Briement les paroles ai dites
Qui en l'espistre sont escrites,
Et il leur envoia arriere
Sen escrit en itel maniere. (F° 227[d].)

La réponse prétendue de saint Jérôme est également traduite.

Il n'est pas question de la chasteté des parents de Marie; le poète tonne contre l'avarice des prêtres :

Prestre, chanoine, clerc, evesque,
Abbé, prieus et arcevesque
Deussent avoir charité,
Mais il en sunt deserité,
Trop sont soumis en avarice. (F° 228[c].)

Le récit est très bref et ne va que jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, qui est annoncée en quelques vers (f° 233[a]).

Le récit de la nativité de la Vierge est en tous points semblable à celui d'Herman[1].

Le même manuscrit renferme aussi un poème sur l'Assomption de Notre-Dame, qui commence en ces termes :

Qui vieut oir, vers moi se traie;
Car en propos ai que retraie
L'assuncion de nostre Dame,
Comment fu et de cors et d'ame
De ceste terrienne vie
D'angles en paradis ravie. (F° 233[c].)

[1] Cf. Reinsch, p. 33.

Au folio 244[b] commence *La Nativité Nostre Seigneur Jhesu Crist et ses enfances.* L'*Histoire littéraire* (XIX, 857) attribue sans preuve ces poèmes à Gautier de Coinci.

Le même ouvrage est contenu dans le manuscrit B. N. 22928, du XIII[e] siècle, à partir du folio 3[c]. Il y est précédé d'une sorte de prologue intitulé *La Genealogie Nostre Dame,* qui traite surtout d'Anne et de ses trois maris. Nous apprenons que Cléophas, le second mari d'Anne,

Fu freres Joseph, c'est la voire,
Je di Joseph qui espousa
Marie que Dieus arrousa. (F° 1[c].)

§ 3. — Poème sur la vie de Marie et de Jésus.

Cet ouvrage, d'environ 5000 vers, est contenu dans le manuscrit B. N. 1533 (f°s 1-36), du XIII[e] siècle, le manuscrit B. N. 1768 (f[os] 101-134), du XIV[e] siècle, le ms. Berne 634 et le ms. Arras 139; c'est le premier, le plus complet, que nous étudierons en détail; en voici le début :

Dieus qui cest siecle comença
Et ciel et terre tout forma,
Li rois de toute creature,
Nos do[i]nt a touz bone aventure.
Seigneurs, pour Dieu, entendez moi,
Arestez vos ici un poi.
Par .I. covent que je dirai
Nostre seigneur deprierai
Pour ceus qui ci s'aresteront
Et ma parole escouteront,
Que Dieus leur face vrai pardon
Si con il fist celui larron
Qui a destre de lui pendi
Et mort et passion soufri.
Se vos volez que je vos die
De Dieu et de sainte Marie,
Or fetes pes, se entendez;
Je vos dirai se vos volez
Si con Jhesu li rois nasqui
Et saint Jehen Baptistre aussi. (F° 1[c].)

Le manuscrit de Berne ajoute ici un passage que nous avons déjà rencontré dans un autre poème [1] :

Si com li roi Jesu nasqui
Et qui sa mere engenui,
Et com sainte Anne fu portee
Qui ains ne fu d'ome engendree,
Mais par le terdre d'un coutel
En la cuisse Saint Fanuel,
La la porta si longuement
Comme mere fait son enfant.

Le poète raconte d'abord la naissance de saint Jean, puis celle de la Vierge (histoire de Joachim et d'Anne) et fait mention des trois Maries. Vient ensuite : « Si comme li angles aporte le salu a Nostre Dame » (B. N. 1533, f° 2c).

Ici se place la comparaison déjà citée d'après Geffroi :

Tout autresi con vos veez
Que li soloil est eschaufez
Et il tresperce la verriere
La ou ele est la plus entiere,
Si con li soleus vient et va
Et la verriere mal n'en a,
Et li soleux retret s'alaine
Et la verriere remaint saine,
Trestout autresi sainement,
Ce sachiez vos certenement,
Se mist Jhesu el cors Marie
Que la virge nel senti mie. (F° 3b.)

Ce passage est bien inférieur à celui de Geffroi. Joseph est censé avoir 200 ans :

Elle n'avoit que XIIII anz
Et Josep en avoit .II. cenz. (F° 3c.)

Il n'est pas dit que Joseph fût veuf. Le récit du mariage de la Vierge est un peu différent de celui que nous connaissons :

Cele verge que il tenoit
Quant l'archevesque sarmonoit

[1] Cf. plus haut, p. 182 et 189.

Li eschapa tout vraiement;
Voiant trestoute cele gent,
Es mains a la virge se mist. (F° 4[d].)

Visitation. Naissance de Jean Baptiste. La Vierge rencontre à Bethléem la fille d'un homme riche qui demande à son père de la loger dans son étable. Le soir trois *chandelarbres* de fin or se présentent devant la Vierge :

Signors, ce ne mescreez mie,
Devant l'autel *sainte Soufie*
En art li uns et nuit et jor
Que ne puet perdre sa luor,
Et a *Meques* resont li dui,
Bien l'avez oi dire autrui. (F° 6[d].)

La jeune fille *Agnetese* reçoit des mains pour prendre Jésus-Christ (f° 7[a]). Son père veut les lui couper, mais il est frappé d'aveuglement.

Le jour de la naissance de Jésus-Christ est signalé à Rome par divers prodiges. Le Tibre roule des flots d'huile. Une bête traverse les rues de Jérusalem en annonçant la naissance de Jésus-Christ. Les Mages sont nommés Jaspar, Bautisar et Melchion (f° 8[d]). A partir de là le ms. B. N. 1768 donne un texte différent. Dans la fuite en Égypte, la sainte famille est attaquée par un brigand que la voix de Jésus-Christ touche de repentir. Jésus-Christ guérit aussi la mère du brigand, qui était lépreuse (f° 11[d]). Le récit revient aux enfants de Bethléem. Légende d'une jeune fille qui, ne pouvant avoir d'enfant, en fit un de cire qui prit vie quand elle lui mit la mamelle dans la bouche, et qui est tué par les gens d'Hérode (f° 12[d]). Joseph demande le chemin à un semeur (f° 13[d]). Depuis cet endroit, même leçon que le ms. B. N. 1768; mais ce dernier abrège. Jésus brise des images d'idoles (f° 15[a]). Notre-Dame délivre une femme qu'un larron nommé Yzacar allait violer, après avoir empoisonné son mari[1] (f° 15[b]).

[1] Ce trait ne se trouve pas dans le ms. B. N. 1768.

Plusieurs fois l'auteur cite un Jérémie comme sa source :

Ce nos raconte Jeremie. (F° 15d.)

Miracle où l'on voit Jésus-Christ briser les pots des Juifs qui avaient jeté Jean Baptiste dans une fontaine, et les raccommoder ensuite (f° 16 r°). Rentrée de la famille en Palestine. Jésus commence à prêcher. Vocation des apôtres. Résurrection de Lazare. Baptême de Jésus-Christ. Entrée de Jésus à Jérusalem (f° 19a). Madeleine et les parfums. Trahison de Judas. Jésus devant Caïphe. Reniement de Pierre (f° 22 r°). Dans le récit de la Passion est intercalée la légende d'après laquelle Belzébuth, craignant la descente de Jésus aux enfers, persuade à la femme de Pilate de détourner son mari de condamner Jésus-Christ (f° 24a). La Passion est en général racontée avec beaucoup d'exactitude. Le passage relatif à l'arbre de la croix (f° 25c) est identique à celui du ms. Ars. 3527, f° 189c; en revanche, le récit de l'achat du suaire par Joseph n'est pas fait dans les mêmes termes. Plus loin descente aux enfers (f° 28 v°-29 r°). Résurrection du Christ. Apparition à Thomas. Ascension, Pentecôte. Le poème se termine par un récit circonstancié de la mort et de l'enterrement de la Vierge (f°s 31a-33b).

Le manuscrit B. N. 1768 donne la même leçon que le 1533 jusqu'au folio 113d. L'épisode du brigand n'est pas raconté. Joseph rencontre un semeur qui lui indique le chemin pour aller en Égypte. Il lui montre un pont qui le mettra en sûreté :

Quant vos aures ce pont passez
Lor sares bien asaurez,
Come li rois qui *France* tient
An son palais. (F° 114c.)

Mort d'Hérode dans un bain de poix (f° 116 r°).

Ce poème est très incohérent. On nous promène des noces de Cana au baptême de Jésus-Christ en passant par la Visitation.

Les miracles racontés ne sont pas les mêmes que dans le

ms. B. N. 1533. Nous y trouvons la multiplication des pains (f° 119 v°). Cependant les deux manuscrits concordent souvent, en particulier dans la dernière partie.

Le manuscrit Arras 139, qui a une teinte picarde, se termine en ces termes :

Et si nous otroit tout pardon
Jhesus par son saintisme nom!
Amen! Que Dieus l'otroit ensi
Et sa douce mere autresi!

« Explicit li roman de Nostre Dame. »

§ 4. — Manuscrit de Turin L II 14.

Le manuscrit de Turin L II 14 contient, du folio 25 au folio 79[a] [1], un poème sur la vie de Jésus-Christ, qui se retrouve également dans le ms. Donaueschingen 170 [2]. Grâce à l'obligeance de M. H. Meille, nous pouvons en donner le début, où l'on reconnaîtra quelques vers déjà cités d'après le ms. de Grenoble 1137 [3] :

Les noces furent moult vaillans,
Ce nous tesmongne saint Johans.
De sainte Anne lairons ester,
D'autre cose vaurons parler;
Je quit bien i repairerons
A sainte Anne quant nous vaurons.
En Betleem un home avoit
Qui mout religious estoit,
Prestres estoit, bien le savons,
Zacarias estoit ses nons,
Et sa feme c'ot espousee
Elizabeth fu apellee;
Andui estoient vieille gent,
Chascuns avoit plus de cent ans;

(1) Les folios 47 et 48 renferment l'intercalation d'un passage d'Herman de Valenciennes.

(2) Cf. Barack, *Beschreibung der Mss. von Donaueschingen*, Tübingen, 1865.

(3) Cf. plus haut, p. 183.

Plus avoient blances les crines
Que flours de lys ne piaus d'ermines.
Ains ne pourent avoir enfans
Que ne fut pas le Dieu conmans,
Desque a cele eure c'a Dieu plot
Qui lor envoia chou qu'il vot.
Zacarias estoit un jour
Devant l'autel nostre signour
U le sacrefisse faisoit
Selonc la loi que il tenoit.
.I. saint angles est descendus
Qui devant lui est aparus :
Oies, fait il, Zacarias,
Parole a moi, ne doute pas;
Quant tu as fait le sacrefisse,
La messe dite et le service,
A ton ostel t'en va ariere,
Ta feme monstre bele ciere.
Dieu t'en donra un tel enfant
Que notre sire amera tant
Que onques home tant n'ama.
Au jour c'on le bautisera
Jehan par nom l'apeleres.
Zacarias s'est regardes :
Qu'est ce, fait il, que tu as dit?
Nous soumes si viel et aflit;
Coment ariesmes nous enfant?
Chou est parole de noiant.
Cete cose ne croion mie,
Car chou seroit vielle sotie.

L'auteur de cet ouvrage ne se fait pas connaître.

On lit au folio 79[a] : « Chi faut li roumans de Nostre Dame et la souffranche Jhesu Christ[1]. »

§ 5. — Manuscrit de Turin L vi 36.

Le manuscrit de Turin L vi 36, qui date du XIVe siècle et compte 94 folios, contient deux poèmes bibliques :

1° Du folio 1 au folio 50, le *Livre de l'enfance N. S.;*

[1] Cf. Stengel, *Mittheilungen*, etc., p. 20-22.

2° Du folio 51 au folio 94, le *Livre de la mort N. S.*

Voici quelques extraits du commencement et de la fin de ces deux ouvrages, extraits que nous devons à l'obligeance de M. H. Meille :

Le *Liber de Infantia D. N. J. C.* commence ainsi :

El non del pere et del fill
Qui nous gete de grant perill,
Et el non del saint esperit
Qui nous salve et nous conduit,
Voeil faire une œuvre nouvelle,
Plaine de verté, clere et belle,
Et de fine raison bien vraie,
Et pri J. C. qu'il li plaise
Et me doint ce penser et dir
Del commens jusques al fenir;
Que a lui soit honors et los
Et a m'arme bien et repos.
Et pour la vierge sa mere
De qui il est et fill et pere,
Que me doint que el traitier
Que soit honors a son fils chier,
Et qu'il en ait joie et plaisance;
Quar j'en ai foy et esperance,
Qu'il me mainne al regne del ciel
El haut ordre de saint Michiel.
Ce que je voeil traitier et dir
Doit chascuns de bon cuer oir,
C'est del naissement de la belle
Qui est vierge, mere et pucelle,
Et de la vie que mena
Tant que el siecle conversa,
Et des miracles et des signes
Que fist Jesus ses fils tant dignes.

Le *Liber de Morte Christi Domini* commence au folio 51 en ces termes :

Ainsi se treuve et si est voirs
Que de Dieu vient tous bons savoirs,

Et ne vaut tant argens ne ors
Que savoirs qu'est riches tresors,
Mais qu'il soit a droit despendus.
Qui assenera et est mus
Ne se desdie d'escharseté,
Cils quel despent en vanité
N'est pas larges mais degastis.

Il finit au folio 94 par ces mots :

Et conseille vous que facies
Penitence tant que poures,
Quar pitié ne trouvera
L'ame puis qu'elle y sera (en purgatoire)
Jusques elle soit bien purgee
Et de ses peches delivree.
Prions le seigneur en qui est
Vertu et pouvoir et bonté,
Resplendor et clarté et raie,
Qu'il nous doint penitence vraie,
Nous fasse venir et nous don
Le jour que li rendrons raison,
A son regne que promis a
A ses feals quant lor dira
En haute vois : Venes, venes,
Li mien amis, et receves
Le regne que vous a donné
Mes peres et apareillé,
En quoi trouveres entresait
Guerredon des biens qu'aves fait.
En apres nous devons prier
Celle qui nous puet fer salver,
La sainte vierge gloriouse,
Mere de Dieu, fille et espouse,
Que prie a Jhesucrist son fill,
Les armes gete de perill
Et nous face par son plaisir
A celle joie parvenir
Ou les saint angle sont assis
Lassus en son haut paradis.
Et respondes tout bonement
De bone volenté : Amen.

§ 6. — Les Enfances Nostre Sire Jhesu Crist.

Le manuscrit Ars. 5204 contient, du folio 1ᵃ au folio 30ᵉ, *Les Enfances Nostre Sire Jhesu Crist :*

Or entendez, si faites pais.
De Damedieu et de ses fais
Porrez oir a vos oreilles
Saintismes dis et grans merveilles (Fᵒ 1ᵃ.)

Le poème commence à l'Annonciation. Ce n'est pas le même texte que celui des mss. B. N. 1533 et 1768. Il ne contient pas de légende, mais renferme bien des épisodes inconnus à la plupart des traductions en vers. On y trouve, par exemple, le récit de la tentation de Jésus-Christ (fᵒ 4ᵉ).

Le récit des noces de Cana est identique à celui du manuscrit B. N. 1526.

Au folio 17 vᵒ commence le récit de la Passion en ces termes :

Oez moi trestuit doucement,
Gardez qu'il n'i ait parlement,
La Passion Dieu entendez,
Comment il fu pour nous penez.
Ne le doit oir creature
Que n'ait talent de sa leidure. (Fᵒ 17ᵃ.)

Ce poème est presque identique à celui du ms. Ars. 3527. Cf. p. 49.

§ 7. — La Conception Nostre Dame.

(Ms. Chartres 51.)

Le manuscrit de Chartres 51, du XIVᵉ siècle, contient, à partir du folio 122 vᵒ, un poème de 626 vers intitulé : «Ci est un traicté faict et dicté de la glorieuse Conception Nostre Dame, Mere de Dieu Nostre Seigneur Jesus Christ.»

L'auteur, dont le nom reste inconnu, débute par un long prologue de plus de 200 vers, où il s'accuse de ses fautes et passe en revue les sept péchés capitaux. On verra par les vers

suivants, qui sont les premiers de l'ouvrage, que le poète, très préoccupé de la rime, l'était beaucoup moins de la raison[1] :

Je te pri, belle trezoriere,
Douls vessel ou le tresor iere
Ton fruit quant tous nous racheta
Par son sanc ou bon rachet a,
Tu qui aus bons point ne deffaus,
Pardonne moi tous mes deffaus
De toi prier en ce metire
Ains que mort gise en cemetire,
Car de toi n'est nul qui lui membre
Puis qu'en peché est mort li membre,
Et nul ne puet perdre sa peine,
Mere et vierge, si bien se paine
Ton doulx filz et toi a servir.
A ce vueil mon cueur asservir...

Il arrive enfin au mystère de la conception et continue ainsi :

Royne dessus tretous les anges,
La premiere de tes loanges
Fut la sainte Conception.
Mes avant ferai mencion
De sainte Anne et de Joachim,
N'est pas reson que les cachim,
Des queuls elle fut conceue,
Quar l'istoire en est pou sceue :
Si vous la dirai briefment...

Après ce récit, il raconte trois miracles de la sainte Vierge, qui tous finissent par une invitation à fêter le 8 décembre le jour de l'Immaculée Conception, et il termine par ces vers :

Le filz de la tres precieuse
Et vierge et mere glorieuse
Qui par sa mort moult nous valut,
Vueille donner paiz et salut

[1] Nous devons ces extraits à l'obligeance du président des conservateurs de la bibliothèque de Chartres, M. H. de Mianville.

A ceuls qui sa feste feront
Et qui fere la manderont,
Et ce leur otroi le douls pere
Dont la fille fut vierge et mere,
Qui vit et regne et regnera
Et pour tous temps a regner a.

Inutile d'ajouter que ce poème, quoique inspiré par la même pensée que celui de Wace, n'a aucun rapport avec l'œuvre du trouvère normand.

§ 8. — Le Mariage Nostre Dame.

Le manuscrit B. N. 409, du XIVe siècle, contient, du folio 1 au folio 11, un poème sur le mariage de la Vierge, qui a été publié en partie par M. Reinsch, p. 78-90, et sur lequel il est inutile de revenir.

Voici seulement les premiers vers :

Oez tuit la premiere hystoire
De Nostre Dame qui est voire
Puis qu'elle fut nee de mere
Et engendree de son pere.

et les derniers :

Et la vierge sainte Marie
De qui avez oi la vie
S'ait a nostre trepassement.
Dites amen communaument! (F° 11c.)

§ 9. — Les Enfances Nostre Seigneur.

Le manuscrit Cambridge Univ. Gg 1.1, déjà maintes fois cité, contient, aux f°s 479b-484b, sous le titre : « *Les enfaunces nostre Seigneur* », un poème qui n'est autre chose que la versification de l'ouvrage bien connu : *De Infantia Salvatoris,* et qui commence en ces termes :

Ore vous dirrai de une enfaunt
Quant en tere fut conversaunt.

Ce poème est loin d'être complet; il a en tête une lacune importante et ne pousse pas le récit plus loin que le miracle du teinturier.

Mentionnons enfin quelques poèmes au sujet desquels nous ne pouvons que répéter les indications données par MM. Stengel et Reinsch :

1° Le poème de Jean Baynzford, contenu dans le manuscrit Oxford Seld supra 38, commençant par ces mots :

Dire voil ci e retrere
Chose ke vus en deit plere,
Mes a vus si voil requere
Ke vus oiez cest afere.
Si vus entendre le volez
Les enfaunces oir porrez
De Jhesu Christ li bonurez.

2° Le poème contenu dans le manuscrit Oxford University College 100, f°s 100-109, commençant par ces mots :

Parlerum a la devaie
Coment nostre dame issi de cest vie.

et finissant par :

E pur la mort seinte Marie
Amen, Amen, chescun en die.

3° Enfin le poème contenu dans le manuscrit Oxford Greavy 51, f°s 67-70, intitulé la *Passion Nostre Dame* et commençant ainsi :

Por ceous qe entendent ren
Quant oient lire le latin.

TABLE DES MANUSCRITS.

Bibliothèque nationale.

Pages.

B. N. *fr.* 8 (anc. 6705[2]) 148
152 (anc. 6818) 149
401 (anc. 7011[7]) 67
409 (anc. 7018[3]) 237
763 (anc. 7181[3]) 85, 147
789 (anc. 7190[4]) 174, 176
818 (anc. 7208) 11, 222
821 (anc. 7209) 212
837 (anc. 7218) 54, 146
896 (anc. 6701[2]) 132
898 (anc. 7268[2]) 92
900 (anc. 7268[3]) 105, 108, 109
902 (anc. 7268[2-3]) 92, 140
903 (anc. 7268[4]) 55
1444 (anc. 7534) 11
1504 (anc. 7567[5]) 222
1526 (anc. 7577) 42, 53, 191
1527 (anc. 7577[2]) 191, 222
1531 (anc. 7581) 196, 205
1532 (anc. 7582) 196, 205
1533 (anc. 7583) 227
1534 (anc. 7583[2]) 208
1536 (anc. 7583[5]) 140
1553 (anc. 7595) 225
1555 (anc. 7595[2]) 208
1747 (anc. 7694) 140
1768 (anc. 7839[2]) 227, 229
1807 (anc. 7852[3]) 146
1822 (anc. 7856[2-3]) 11, 51
2094 (anc. 7956[2]) 140
2162 (anc. 7986) 11, 144
2431 (anc. 8177) 141
6260 (anc. suppl. fr. 111) 92
9562 (anc. suppl. fr. 178[16]) 92, 98
12 456 (anc. suppl. fr. 209) 105, 108
12 457 (anc. suppl. fr. 2415) 105, 108
12 468 (anc. suppl. fr. 195) 196, 205
13 092 (anc. suppl. fr. 5145) 132, 133
14 966 (anc. suppl. fr. 1984) 151, 155, 162

Pages.

B. N. *fr.* 15 104 (anc. suppl. fr. 632[21]) 177
15 392 (anc. Saint-Germain 7) 149
19 166 (anc. Saint-Germain 1672) 222
19 179 (anc. Saint-Germain 2040) 169, 172
19 525 (anc. Saint-Germain 1856) 11
20 039 (anc. Saint-Germain 1454) 11
20 040 (anc. Saint-Germain 1659) 51
20 046 (anc. Saint-Germain 1985) 140
20 090 (anc. La Vallière 17) 132
22 328 (n° faux) 221
22 928 (anc. La Vallière 85) 221, 227
24 387 (anc. La Vallière 39) 11
24 429 (anc. La Vallière 41) 123, 140, 222
25 439 (anc. La Vallière 87) 11
25 532 (anc. N. D. 195) 140, 222, 225
B. N. *lat.* 2297 152
3799 143
5002 222
Ms. Noblet de la Clayette 222

Arsenal.

Mss. 3142 (anc. B. L. 175) 128
3516 (anc. B. L. 283) 11, 140
3518 (anc. B. L. 289) 140
3527 (anc. B. L. 325) 49, 230
5059 (anc. Théol. fr. 12) 149
5201 (anc. B. L. 90) 52, 53
5204 (anc. B. L. 288) 51, 235

Sainte-Geneviève.

Mss. A f. 2 149
A f. 4 ..... 132, 133
L f. 13 140

Départements.

Mss. Arras 139 227
Carpentras 465 222
Charleville 47 83
Chartres 51 ..... 148, 235
Chartres 261 11
Grenoble 1137 ..... 181, 189, 231
Le Mans 173 ..... 125, 151, 154
Lille 11 11
Lyon 584 (Delandine 645) 51

Pages.

Mss. Montpellier 437 90
Orléans 374 *bis* 11, 15
Saint-Brieuc 53
Saint-Omer 637 (n° faux) 221
Toulouse 815 (anc. I 46 *bis*) 219
Tours 906 67
Tours 927 222
Troyes 797 136

Allemagne.

Mss. Berlin Hamilton 363 174
Donaueschingen 170 231
Bibliothèque de Wallerstein à Mayhingen 11

Angleterre.

Mss. Ashburnham :
Libri 112 11
Barrois 337 149
Mss. Brit. Mus. :
Add. 15 420 139
Add. 15 606 ..... 53, 139, 140, 222
Add. 26 773 ..... 139, 194
Arundel 230 130
Cotton Domit A XI 11
Harl. 222 11
Harl. 273 148
Harl. 4070 130
Harl. 4388 150
Harl. 5234 11
Reg. 2 D XIII 218
Mss. Cambridge :
Caius College 384 221
Corpus, Benett XX, 1 219
Corpus Christi College 36 92
St John College B 9 222
Pembroke 230 (T 5) 11
Trinity College O. 2. 14 52
Univ. Gg I, 1 ..... 11, 139, 194, 237
Ms. de John Moore, évêque de Norwich, 272 ..... 139, 220
Ms. Londres Lambeth Palace 522 222
Mss. Oxford :
Bodl. Digby 86 11
Greavy 51 238
Seld supra 38 238
University College 100 238

IMPRIMERIE NATIONALE.

Autriche.

Mss. Vienne : Pages.
2665 ..... 132, 134
3430 ..... 51, 140, 192

Belgique.

Ms. Bruxelles 10 301 221

Danemark.

Ms. Copenhague de Thott 89 217

Espagne.

Ms. Madrid Bibl. nat. F 149 140

Italie.

Ms. Florence Laur. conventi soppressi 99 214
Ms. Gonzague 8 210
Mss. Turin :
L II 14 ..... 11, 231
L VI 36 232
Mss. Vat. Reg. :
473 51
1682 ..... 123, 140
Ms. Venise Saint-Marc fr. VI 211

Suisse.

Mss. Berne :
113 167
634 227
697 ..... 132, 134
Ms. Genève fr. Théol. 2 148

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Préface 1

Introduction 1

Chapitre I. — Herman de Valenciennes 11

Chapitre II. — Geffroi de Paris 42

Chapitre III. — Jehan Malkaraume 55

Chapitre IV. — Macé de la Charité 67

Chapitre V. — Bible de Charleville 83

Chapitre VI. — Traduction anonyme de la Bible entière 85

Chapitre VII. — Traduction anonyme de l'Ancien Testament 92

Chapitre VIII. — Évrat (Genèse) 105

Chapitre IX. — Drame d'Adam 120

Chapitre X. — Histoire de Joseph 123

Chapitre XI. — Paraphrase de l'Exode 125

Chapitre XII. — Poème imité du livre de Job 128

Chapitre XIII. — Psaumes 130

§ 1. Psautier du XIIe siècle 130

§ 2. Psautier du XIIIe siècle 132

§ 3. Psautier de Troyes 136

§ 4. Psaumes de la Pénitence 139

§ 5. Paraphrase du psaume *Eructavit* 139

§ 6. Traduction en vers de quelques cantiques et patenôtres 141

Chapitre XIV. — Proverbes 150

Chapitre XV. — Cantique des cantiques 151

§ 1. Petit poème dévot 151

§ 2. Landri de Waben 152

§ 3. Traduction des trois premiers chapitres 162

Chapitre XVI. — Machabées 167

§ 1. Poème décasyllabique 167

§ 2. Gautier de Belleperche 168

§ 3. Poème anonyme octosyllabique 177

Chapitre XVII. — Poème sur le Nouveau Testament 181

Pages.

CHAPITRE XVIII. — Évangiles 194

CHAPITRE XIX. — Histoire des trois Maries 196

CHAPITRE XX. — Poèmes sur la Passion 207

§ 1. Poème du xe siècle, ... 207
§ 2. Poème du XIVe siècle 208
§ 3. Ms. Gonzague 210
§ 4. Ms. de Venise 211
§ 5. Ms. B. N. 821 212
§ 6. Évangile de Nicodème 214

CHAPITRE XXI. — Apocalypse 217

APPENDICE. — Poèmes sur la vie de Jésus-Christ et de la Vierge 221

§ 1. Wace, Conception Nostre-Dame 222
§ 2. Évangile du Pseudo-Matthieu 225
§ 3. Poème sur la vie de Marie et de Jésus 227
§ 4. Ms. Turin L II 14 231
§ 5. Ms. Turin L VI 36 232
§ 6. Les Enfances Nostre Sire Jhesu Crist 235
§ 7. Conception Nostre-Dame (ms. Chartres 51) 235
§ 8. Mariage Nostre-Dame 237
§ 9. Enfances Nostre-Seigneur 237

TABLE DES MANUSCRITS 239

1251

407X C 55 1

3 2044 024 423 9

The borrower must return this item on or before the last date stamped below. If another user places a recall for this item, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

*Non-receipt of overdue notices does **not** exempt the borrower from overdue fines.*

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 617-495-2413

WIDENER
APR 20 2004
MAY 13 2004
BOOK DUE
CANCELLED

Please handle with care.
Thank you for helping to preserve library collections at Harvard.